

Lionel Jospin mène le jeu

Le premier ministre prend le contrôle direct des grands chantiers économiques

Florence Parly, conseiller à Matignon, est nommée secrétaire d'Etat au budget

Deux réformes majeures sont à l'étude : le financement des retraites et l'épargne salariale

Lire page 5

Marée noire : les experts sont liés aux pétroliers

- Chargé de conseiller le gouvernement au lendemain du naufrage, le Cedre a minimisé la catastrophe
- Cette association est en partie financée par les pétroliers Elf et TotalFina
- Son comité stratégique est présidé par un dirigeant d'Elf
- La marée noire aurait déjà tué 100 000 oiseaux

LES OISEAUX ont été les principales victimes de la marée noire qui a suivi le naufrage du pétrolier *Erika*. Environ 100 000 oiseaux seraient déjà morts, soit quatre fois plus que lors de la marée noire de l'*Amoco*

Cadiz, en 1978. Ils étaient particulièrement nombreux sur les côtes bretonnes en raison de la période d'hivernage. Nichant dans les falaises et sur les îlots, le guillemot de Troil est la principale espèce concernée. Ce

premier bilan des conséquences environnementales intervient alors que des doutes sont émis sur l'impartialité des experts consultés après la catastrophe, dont il apparaît qu'ils sont liés au secteur pétrolier. Depuis

le naufrage, le 12 décembre 1999, le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre) a été le principal interlocuteur scientifique du gouvernement. Or, cette association est financée en partie par Elf et TotalFina, qui versent 1 million de francs chacun sur un budget annuel d'environ 10 millions. Les deux compagnies fournissent en outre une assistance technique non négligeable. De plus, la présidence du comité stratégique du Cedre a été confiée à un membre du comité directeur d'Elf. De fait, le Cedre a minimisé les conséquences du naufrage, au point d'écarter, dans un premier temps, l'hypothèse d'une marée noire.

Par ailleurs, une première estimation évalue le montant des dégâts provoqués par la double tempête de fin décembre à plus de 40 milliards de francs. Mais ce chiffre n'intègre pas les immenses dommages subis par les forêts.

Lire pages 7 et 9



L'euro, un an après

LANCÉ il y a un an, l'euro a commencé à faire ses preuves en favorisant la stabilité financière, le retour de la croissance et un début de baisse du chômage en Europe. Les dirigeants des onze pays membres de la zone euro sont satisfaits et préparent la prochaine grande étape de la monnaie unique : la mise en place des pièces et des billets de banque en euros, prévue pour le 1^{er} janvier 2002. Les marchés financiers et les entreprises ont été les principaux bénéficiaires de la monnaie unique. Les citoyens, qui n'en perçoivent pas encore les avantages concrets, adoptent une attitude attentive. Quant aux Britanniques, ils demeurent sceptiques.

Lire page 2 et notre éditorial page 12

La métamorphose de l'Ecureuil



CHARLES MILHAUD

JUSQU'EN 2003, les Caisses d'épargne mettent en vente leurs parts sociales auprès de leurs 26 millions de clients. Pour leur patron, Charles Milhaud, cette opération doit donner une nouvelle dynamique à un groupe dont la spécificité agace les banques.

Lire page 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 105 - 7,50 F



Une bataille navale franco-américaine pendant la guerre au Kosovo

EN MER ADRIATIQUE, en pleine opération « Force alliée » de l'OTAN dans les Balkans, au printemps 1999, une épreuve de force a opposé les Etats-Unis et la marine française. Celle-ci serait restée inconnue, à l'exception des initiés, si le contre-amiral Alain Coldefy, qui commandait la « Task Force 470 » autour du porte-avions *Foch*, n'avait tenu à en parler récemment aux députés de la commission de la défense. Cette bataille navale est née de la volonté des Etats-Unis de voir les Français quitter la zone à leur profit. C'est sur le refus de la marine nationale d'abandonner les lieux que Washington s'est résolu à tenir au courant la flotte française, et l'ensemble des alliés, des tirs de ses missiles de croisière Tomahawk.

Dès janvier 1999, c'est-à-dire plus de trois mois avant le début des bombardements contre la Serbie et le Kosovo, la France a déployé en mer Adriatique un sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) lance-torpilles : le *Saphir* d'abord, l'*Améthyste* ensuite et, enfin, l'*Emeraude* se sont relayés devant les bouches du fleuve Kotor, le débouché naturel pour la flotte de guerre yougoslave. Cette présence volontairement discrète a été efficace puisque

la marine de Slobodan Milosevic est restée au port et n'a jamais constitué une menace pour les alliés.

Mais, en même temps, le SNA est un parfait outil de renseignement : il écoute en permanence, intercepte les communications stratégiques et permet d'anticiper la manœuvre adverse. Dans le cas présent, il était en mesure de prédire, de manière continue, les tirs de missiles de croisière Tomahawk, américains et britanniques, qui n'étaient pas systématiquement portés à la connaissance des alliés, comme la France l'a dénoncé dans son bilan de la guerre établi pendant l'été. Avec, au-dessus du SNA, le porte-avions *Foch*, ses deux frégates et son pétrolier-ravitailleur, la « Task Force 470 » a occupé la mer pour donner au gouvernement français les informations dont il estimait avoir besoin, pour participer à la maîtrise de l'espace aérien et pour s'intégrer dans la gestion tactique des opérations offensives des alliés dans les Balkans.

Si l'on en croit les confidences du contre-amiral Coldefy aux élus de l'Assemblée nationale, les Etats-Unis ont élevé une double réclamation. D'abord, le SNA français devait

quitter la zone où il évoluait. Ensuite, il devait céder la place à des sous-marins nucléaires américains lanceurs de missiles de croisière, la marine des Etats-Unis étant la seule, avec la Royal Navy britannique, à détenir de tels moyens. La France a refusé cette exigence, obligeant, selon les constatations du « pacha » de la « Task Force 470 », le commandement américain à tenir informés en permanence l'escadre française et les bâtiments alliés de la suite de ses tirs de missiles Tomahawk par des bombardiers B.52 et des navires de surface.

L'Adriatique est un espace maritime assez restreint et pas toujours très profond. C'est sans doute ce qui explique que, pour préserver leur autonomie de manœuvre, les Américains aient cherché à éliminer – ou à contrôler – toute autre activité navale que la leur. Du point de vue des Français, en revanche, il semble que la bataille navale entamée avec la marine américaine ait eu pour effet de limiter – s'ils n'ont pu être totalement interdits – les tirs moins précis de Tomahawk depuis un SNA.

Jacques Isnard



D.R.

CINÉMA Un été de fièvre

Nouveau film du réalisateur américain Spike Lee, *Summer of Sam* (photo) fait revivre le New York de l'été 1977, en proie à la fièvre disco, à la canicule et à la peur panique provoquée par Son of Sam, un tueur en série. Dans *Le Voyage de Felicia*, le Canadien Atom Egoyan offre une version moderne et audacieuse du Petit Chaperon rouge. Parmi les autres films, *Le Premier Jour*, des Brésiliens Walter Salles et Daniela Thomas, est une mise en abyme des destins, à Rio, durant la nuit du 31 décembre 1999 au 1^{er} janvier 2000.

p. 24 à 26



HERLINDE KOEHL

PORTRAIT Le seigneur des livres

Les polémiques qui l'ont opposé à plusieurs écrivains ont fait la célébrité de Marcel Reich-Ranicki (photo), le « pape » de la critique littéraire allemande. Josyane Savigneau retrace le destin douloureux et passionnant de ce juif polonais que l'amour pour la langue allemande a sauvé de la détestation du pays de Hitler.

p. 10

La « machine climatique » terrestre défie la science

L'HOMME détraque-t-il le temps ? La question se pose avec une acuité nouvelle à la suite des tempêtes qui viennent de ravager l'Europe de l'Ouest, dernier épisode d'une série de cyclones, d'inondations ou de sécheresses. L'évolution du climat est devenue l'une des préoccupations majeures de l'époque. Oracles modernes, les climatologues sont consultés à chaque soubresaut météorologique, courtisés par les défenseurs de l'environnement comme par les tenants du développement industriel, critiqués, parfois, quand ils soulignent les limites de leurs connaissances.

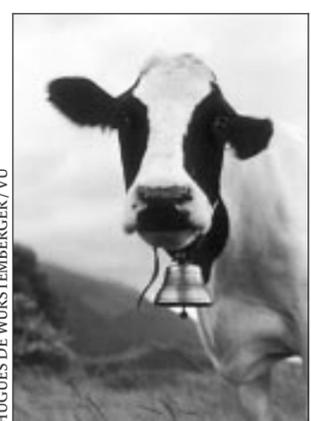
Juste retour des choses : ce sont eux qui, à la fin des années 70, ont tiré la sonnette d'alarme. Ils se sont aperçus que le taux de gaz carbonique dans l'atmosphère augmentait régulièrement (5 % entre 1957 et 1975, 14 % de 1957 à 1990) et prouvé qu'il provenait, pour une large part, de la combustion du charbon et du pétrole utilisés dans l'industrie et pour les transports. En 1977, deux chercheurs américains de l'université de Princeton ont calculé qu'à ce rythme l'augmentation de « l'effet de serre » entraînerait, vers 2050, une augmentation de 2,9 degrés de la tem-

pérature moyenne du globe et une élévation de 40 à 80 mètres du niveau de la mer, qui submergerait Paris et les Pays-Bas. Dix ans plus tard, les chercheurs révisaient leur copie : la hausse de la température passait à 4 degrés et celle du niveau de la mer était divisée par 50 à 100 selon les modèles. De quoi avoir le tournis : au début des années 70, les mêmes spécialistes estimaient, après une série d'été pourris et d'hivers rigoureux, qu'une période de refroidissement était engagée !

Loin de décrédibiliser les climatologues, ces changements de cap témoignent, au contraire, des avancées extraordinaires de leur discipline. L'émoi provoqué par l'annonce de l'accumulation du gaz carbonique dans l'atmosphère a entraîné une augmentation vertigineuse de leurs crédits de recherche. On leur a fourni des instruments d'observation performants (notamment des satellites) et des ordinateurs sur lesquels ils ont pu développer des programmes informatiques complexes, capables de simuler le comportement du climat.

Jean-Paul Dufour

Lire la suite page 12



HUGUES DE WURSTENBERGER / VU

SCIENCES

« Vache folle » : peurs suisses

Les derniers résultats du programme suisse de dépistage de l'encéphalopathie spongiforme bovine sont inquiétants : l'agent pathogène à l'origine de la maladie de la « vache folle » peut être présent chez des animaux apparemment sains.

p. 20

International	2	Carnet	19
France	5	Aujourd'hui	20
Société	7	Météorologie / Jeux	23
Régions	9	Culture	24
Horizons	10	Guide culturel	26
Entreprises	13	Kiosque	27
Communication	15	Abonnements	27
Tableau de bord	16	Radio-Télévision	28

Le bilan officiel des violences antichrétiennes en Egypte s'élève au moins à vingt morts

Assassinats, pillages et incendies de propriétés coptes se sont multipliés

Le bilan des affrontements interconfessionnels entre coptes et musulmans survenus ces jours derniers au sud du Caire est élevé : le décompte

LE CAIRE

de notre correspondant

L'Egypte était en état de choc mardi 4 janvier. La presse a en effet dressé le bilan officiel de vingt morts et trente-trois blessés à la suite des incidents interconfessionnels autour du village de Al-Kocheh dans la province de Sohag, à 450 kilomètres au sud du Caire. Du jamais vu dans l'histoire de l'Egypte moderne surtout quand on considère que toutes les victimes, à une exception, sont chrétiennes. Le bilan serait même plus lourd selon l'évêque copte de Sohag, Mgr Wissa, qui parle de vingt-cinq chrétiens tués. Un communiqué, publié sur Internet par une association de coptes américains, parle même de vingt-sept chrétiens tués. Des chiffres difficiles à vérifier : des barques policiers interdisent à quiconque de se rendre dans la région.

Les incidents avaient commencé vendredi 31 décembre en fin d'après-midi à la suite d'une dispute entre un marchand de tissus copte et un client musulman. La dispute a vite dégénéré en fusillade. Après une relative accalmie samedi, les incidents ont repris de plus belle dimanche avec des tirs à l'arme automatique. Selon l'association copte américaine, les haut-parleurs des mosquées des villages voisins auraient appelé samedi les

fidèles à attaquer « les chrétiens mécréants ». Dimanche, des centaines de personnes ont pris d'assaut Al-Kocheh, un village à majorité chrétienne (35 000 sur 50 000 habitants). Assassinats, pillages et incendies de propriétés coptes se sont multipliés, selon l'association, alors que les forces de police se sont « contentées d'observer ou de se protéger ». Ce laxisme est dénoncé par Mgr Wissa et une délégation copte partie au Caire pour le dénoncer auprès du procureur général.

Dimanche soir, les forces de l'ordre décrétaient un couvre-feu dans le village de Kocheh et celui, voisin, de Dar El Salam. Mais, selon Mgr Wissa, les agressions anti-coptes ont repris lundi dans quatre autres villages voisins où les chrétiens sont minoritaires. En plus des propriétés appartenant aux chrétiens, une église a été partiellement saccagée.

Selon les organisations égyptiennes et internationales de défense des droits de l'homme, plusieurs centaines d'habitants de la localité avaient été appréhendés et torturés par la police en 1998, dans le village de Kocheh, à la suite de l'assassinat de deux coptes. Les chrétiens étaient mécontents du déroulement de l'enquête qui refusait de prendre en considération une piste islamiste et privilégiait

une responsabilité copte pour ne pas contredire la ligne officielle selon laquelle l'extrémisme islamique a été « éradiqué ». Ces accusations étaient parvenues jusqu'au Congrès américain où certains membres demandaient l'adoption de mesures contre les autorités égyptiennes. Une « ingérence » qui avait provoqué une levée de boucliers de la part du gouvernement, des hommes d'affaires, et même de l'église copte orthodoxe qui avaient publié un communiqué parlant de « machination des forces des ténébres » (Le Monde du 18 novembre 1998).

L'EMBARRAS DU GOUVERNEMENT

Aujourd'hui, le courant islamiste, sous sa forme la plus violente, semble bien présent et influent dans la région de Al-Kocheh. Un mouvement qui a décidé de revenir à la bonne vieille méthode consistant à « agresser du copte » pour mettre le gouvernement dans l'embarras sur la scène internationale. « Les croisés [les Occidentaux] qui soutiennent le régime mécréant vont alors obliger le gouvernement à adopter des mesures qui seront jugées comme impopulaires par la majorité musulmane », nous avait déclaré un islamiste radical à la suite de violentes agressions anti-coptes dans le village de Sanabou (350 kilomètres au sud du Caire)

cette mesure n'a pas empêché que d'autres incidents éclatent dans des villages voisins. Les coptes dénoncent le laxisme des autorités.

près de la ville de Dayrout dans la province d'Assiout.

En mars 1992, quatorze chrétiens avaient été tués et des dizaines d'autres blessés à la suite d'agressions imputées à l'organisation extrémiste « Gamaat islamiya ». La violente réaction de la police avait provoqué une escalade de la violence qui avait débouché, en octobre, sur le premier assassinat de touriste, justement, à l'entrée de la ville de Dayrout. En juin 1981, l'organisation avait eu recours à la même tactique dans le quartier populaire de Zawya el Hamra au Caire. Là aussi, quatorze coptes avaient été tués et une cinquantaine d'autres blessés et leurs propriétés saccagées. Le face-à-face entre les autorités et les extrémistes musulmans avait débouché quatre mois plus tard, en octobre 1981, sur l'assassinat du président Anouar El Sadate.

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si le gouvernement, sous la pression de l'opinion internationale, va prendre des mesures draconiennes. Ou s'il va minimiser ces incidents, renvoyer dos à dos chrétiens et musulmans et classer l'affaire pour maintenir la trêve observée depuis deux ans par les extrémistes islamistes.

Alexandre Buccianti

Henri Konan Bédié a abandonné son bunker ivoirien de Daoukro

DAOUKRO

de notre envoyé spécial

Le fief d'Henri Konan Bédié, l'ancien président, destitué à la veille de Noël par le général Robert Guéi

REPORTAGE

« Il ne reviendra plus. C'est une catastrophe pour nous et pour toute cette région »

porté à la tête d'une mutinerie par des soldats en guenilles, est paisible. Les rumeurs d'Abidjan en font un immense chantier. Ça n'est pas tout à fait vrai. On construit simplement ici plus qu'ailleurs. La mosquée, la mairie, la préfecture, la gendarmerie, une école pour les professions du bâtiment, sont en voie d'achèvement. Les routes autour de la ville sont nivelées comme un billard et entretenues scrupuleusement. Les mêmes rumeurs prétendent que le riz et le ciment sont moitié moins cher à Daoukro que dans le reste du pays. « Faux ! La vie est plus chère à Daoukro qu'à Abidjan », s'insurgent les employés de l'Hôtel de la Paix, le palace local, un Intercontinental de plusieurs dizaines de chambres construit peu après l'accession de M. Bédié à la tête de la Côte d'Ivoire, après la mort de Félix Houphouët-Boigny, le 7 décembre 1993.

Formés à l'Hôtel Ivoire d'Abidjan, ils laissent percer leur désarroi. « Que va-t-on devenir, ici, s'interrogent-ils, avec toutes ces chambres, une salle de conférence de deux mille places ? Pensez que pour le réveillon nous n'avons fait que vingt-cinq couverts : douze Libanais, sept Coréens, une famille ivoirienne et un couple ! » « Nous sommes de nouveau dans un village. Un Intercontinental dans un village ! », s'exclame le maître d'hôtel. « Le président est arrivé le 23 décembre dans la matinée, pour passer les fêtes ici, comme tous les ans. Les pilotes de son hélicoptère se sont installés à cette table pour déjeuner. Ils n'ont pas eu le temps d'attaquer leur plat qu'on venait les chercher d'urgence. Le président est reparti immédiatement pour Abidjan. Il ne reviendra plus. C'est une catastrophe pour nous et pour toute cette région », déplore le chef barman.

L'enceinte rose sable de la résidence de M. Bédié n'en finit pas. Deux portails bleus outremer sont entrouverts à quelques centaines de mètres de distance. Des gendarmes veillent. Ils sont en civil, mais les caméras de surveillance fonctionnent. Le chef de la garde est avenant. Il vient de la région

des dix-huit montagnes, le pays Dan, près de Man, dans l'ouest du pays. « Tout le monde a eu peur, confie-t-il. Tous les parents du président sont partis au village. Il faut les comprendre. Quand les nouvelles sont arrivées, on ne savait pas ce qui allait se passer. On ne savait pas si les mutins allaient venir jusqu'ici et piller comme à Abidjan. » Derrière un deuxième mur, de plain-pied, la résidence du président déchu semble modeste. « Il l'a fait construire quand il était ministre des finances, à la fin des années 1970, dit un gendarme. Après, il n'a fait qu'agrandir l'enceinte. Une première fois quand il est devenu président de l'Assemblée nationale, une seconde fois quand il est devenu chef de l'Etat. »

De l'autre côté de l'avenue, derrière une autre enceinte rose sable, quelques villas pour les hôtes de passage ont été construites. « Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a séjourné ici », affirment les gendarmes. Plus loin encore, l'héliport est abrité des regards par un haut mur aussi rose sable. Une couleur sobre qui a eu l'heur de plaire à l'ancien président. La légende veut que celui-ci soit né à Daoukro. Mais les anciens savent bien qu'il est venu au monde à quelques kilomètres de la ville, vers l'ouest, dans un « campement », un petit village. Les uns affirment qu'il a vu le jour à Peppressou, les autres disent que c'est à Dadiékro, une localité précisément située entre Peppressou et Benanou. Cette fois, il ne s'agit plus de rumeurs. Il y a du vrai dans ces propos ! Sinon pourquoi donc un si grand chantier aurait-il été entrepris au-delà de Peppressou, au beau milieu de nulle part, entre le hameau et l'église au toit vert du Père André ? La forêt a fait place nette. Sur des centaines d'hectares, la végétation a disparu, laissant la latérite sécher en poussière fine sous le soleil. L'assise d'une route à quatre voies, avec



terre-plein central, est clairement dessinée, attendant son asphalte. Un haut mur de parpaings de béton court sur plusieurs kilomètres, parallèle à ce qui aurait dû devenir les « Champs-Élysées de Peppressou ». Des bordures de trottoir en ciment attendent d'être juxtaposées par les ouvriers de la Sonitra, une entreprise de travaux publics gérée par des Israéliens.

DES MILLIARDS DE FRANCS CFA

Un vaste rond-point brise net la ligne droite. L'enceinte de béton épouse la courbe, qui aurait dû, un jour, devenir l'entrée principale du palais présidentiel de Peppressou. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Félix Houphouët-Boigny, le père de la nation ivoirienne, avait fait surgir en son temps un Yamoussoukro de la brousse, qui allait devenir la capitale officielle du pays. Henri Konan Bédié entendait bien faire de même près de son village natal. Le sort en a décidé autrement. Le jour même de sa destitution, la Sonitra a retiré tous ses engins de travaux publics. Le chantier est désert. Un bloc de béton s'enfonçait dans la terre, aux trois quarts enterré. Sur la droite, au fond d'une tranchée,

L'ancien président est arrivé à Paris

L'ex-président ivoirien Henri Konan Bédié est arrivé lundi 3 janvier après-midi en France, dix jours après avoir été renversé par le général Robert Guéi. Le chef d'Etat déchu est arrivé peu avant 16 heures à Orly, à bord du Boeing 707 du président Gnassingbé Eyadema, en provenance du Togo. Il a été accueilli par les services du protocole du ministère des affaires étrangères. Henri Konan Bédié, qui possède un appartement à Paris, a reçu un visa dimanche, ainsi que la trentaine de membres de son entourage, avait auparavant précisé le Quai d'Orsay.

M. Bédié avait quitté Lomé lundi matin avec sa famille et trois de ses anciens ministres, à bord de l'avion personnel du président togolais. Une source togolaise autorisée avait déclaré que le successeur de Félix Houphouët-Boigny s'exilait définitivement. M. Bédié avait été évacué vers Lomé par les forces françaises basées en Côte d'Ivoire après sa déposition par l'armée à la veille de Noël. (AFP)

un tunnel en béton suit la pente et se divise en deux branches. Comme la partie immergée d'un iceberg, il s'agit là de la partie enterrée de la future résidence de M. Bédié : un épais bunker et ses dessertes souterraines. La partie aérienne de l'ensemble n'est pas sortie des plans, à l'exception d'une villa circulaire située à l'extrémité du domaine.

L'accès du bunker est difficile à trouver. Les portes s'ouvrent. Un escalier de marbre gris s'enfonçait sous la terre. De vastes pièces aveugles sont équipées de systèmes d'aération et de climatiseurs de marque York. Le réseau électrique est installé. Interrupteurs, prises électriques et prises de téléphone sont apparentes. Les huisseries ont été posées. Les portes épaisses en bois blond sont équipées de serrures et de poignées dorées. Le sol est partout recouvert de marbre clair. Les pièces sont nombreuses et très hautes sous plafond.

Le tunnel, fermé par de hautes portes hermétiques, débouche sur un rond-point souterrain, jouté d'emplacements où garer plusieurs véhicules. Une lumière crue tombe d'un puit, à la verticale, sur un énorme bac circulaire où sont plantés plusieurs palmiers. Le système d'arrosage automatique est visible, ainsi que de petits spots dissimulés dans la végétation. Un énorme groupe électrogène est disposé dans une pièce spécialement conçue, contiguë au souterrain. Des dalles de marbre, des plinthes découpées, des pots de peinture sont abandonnés le long d'un mur. Cette salle souterraine, grande comme une halle, est soutenue par dix piliers en béton armé de 3 mètres de circonférence.

La taille du chantier est impressionnante. Des milliards de francs CFA ont été engloutis dans un projet qui ne verra jamais le jour, alors que le pays exangue ne peut faire face à ses échéances. En surface, à quelques encablures du site, un lotissement de pavillons aux toits de tuiles roses jure dans le vert de la végétation. Le vieux Peppressou n'était plus digne de ses habitants. Le président a reloué sa famille élargie dans des maisons modernes où beaucoup ne se sentent pas à l'aise. Cinq frères et sœurs de M. Bédié vivent ici. Paul Kouassi Bédié, l'aîné, est absent. Marcelin Kofi Bédié fait office de chef. Son neveu sert d'interprète. Le Vieux est inquiet pour son jeune frère en exil. Le Vieux est inquiet pour le village. Qui subviendra désormais aux besoins de la famille ?

Frédéric Fritscher

Terrorisme : un nouveau suspect arrêté aux Etats-Unis

SEATTLE. Le FBI a confirmé lundi 3 janvier l'arrestation et l'inculpation dans la région de Seattle (nord-ouest) d'Abdel Hakim Tizgha, un Algérien soupçonné d'être impliqué dans un complot terroriste. Selon le *Seattle Times*, l'homme a été arrêté le 24 décembre et il n'est pour l'instant inculpé que d'infractions à la législation sur l'immigration. Mais les enquêteurs ont confirmé qu'ils cherchaient à établir un lien entre Tizgha et Ahmed Ressayam, un autre Algérien arrêté le 14 décembre en possession d'explosifs. Ressayam est soupçonné d'avoir « un lien direct » avec une Canadienne, Lucia Garofalo, arrêtée le 19 décembre dans le Vermont (nord-est).

Selon le procureur fédéral de Burlington, elle et son mari Bouabide Chamchi, un Algérien refoulé du Canada et vivant en Italie, « ont des liens clairs avec le groupe islamique armé (GIA) », algérien. Craignant des attentats au moment du passage à l'an 2000, le FBI a procédé le 30 décembre à une série d'interpellation dans les lieux algériens de plusieurs villes des Etats-Unis. - (AFP AP)

La Chine écarte une dévaluation du yuan pour l'an 2000

PEKIN. « Il n'y a aucune raison ni besoin de modifier la valeur du yuan dans un avenir proche », a déclaré, mardi 4 janvier, le ministre chinois chargé de la Commission nationale à la planification du développement, Zeng Peiyan, s'appuyant sur l'excédent du commerce extérieur qui a été de 30 milliards de dollars. En ce qui concerne la croissance, M. Zeng a estimé que « la taux obtenu en 1999 » pouvait être maintenu, soit 7,1 %. Pour obtenir ce résultat, les autorités chinoises comptent contrebalancer la faiblesse de la demande intérieure par une politique d'investissements massifs dans les infrastructures. L'Etat s'est endetté en 1999 à hauteur de 200 milliards de yuans (24 milliards de dollars) pour financer des projets qui ont attiré au total 2 000 milliards de yuans si l'on ajoute les fonds débloqués par les banques et les collectivités locales. Selon M. Zeng, la moitié de cette somme a été dépensée, le reste devant être investi cette année et en 2001. Ces investissements ont permis d'ajouter deux points à la croissance en 1999. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **GRANDE BRETAGNE** : Konrad Kalejs, soupçonné d'être un ancien nazi, sera expulsé vers l'Australie, a annoncé, lundi 3 janvier, le secrétaire britannique à l'intérieur, Jack Straw. Konrad Kalejs, d'origine lettone a acquis la nationalité australienne. Il est soupçonné d'avoir dirigé une unité d'auxiliaires des forces nazies en Lettonie pendant la Seconde Guerre mondiale. M. Straw a estimé que les preuves n'étaient pas suffisantes pour l'inculper après que la police britannique l'eut découvert dans une maison de retraite en Angleterre. - (AFP)

■ **IRAK/RUSSIE** : le président Saddam Hussein a demandé dans une lettre au président russe par intérim Vladimir Poutine de « maintenir les traditionnelles relations d'amitié et de coopération entre l'Irak et la Russie », a rapporté, lundi 3 janvier, l'agence irakienne INA. Le chef de l'Etat irakien souhaite aussi « développer les relations dans tous des domaines pour le bien des intérêts nationaux, et de promouvoir la paix, la sécurité, la justice et l'équilibre dans le monde ». La Russie est l'un des pays les plus favorables à l'Irak au Conseil de sécurité de l'ONU et appuie sa demande d'une levée de l'embargo en vigueur depuis 1990. - (AFP Reuters.)

■ **IRAN** : la justice iranienne a ordonné, lundi 3 janvier, l'arrestation de Saïd Hajarian, directeur du journal réformateur *Sobh-é-Emrouz*. Selon ces sources, si M. Hajarian, un ancien vice-ministre des renseignements, « ne se présente pas devant la justice dans les prochains jours la police aura l'ordre de l'arrêter ». M. Hajarian, un proche du président Mohammad Khatami, devait comparaître lundi devant un tribunal de Téhéran pour répondre à au moins huit plaintes déposées contre son journal et dont les auteurs sont les services secrets et la justice militaire. - (AFP)

■ **CHINE** : deux militants du Parti démocrate chinois ont été condamnés respectivement à six et dix ans de prison pour subversion dans le centre de la Chine, ont affirmé, lundi 3 janvier, des proches des dissidents. Tong Shidong, professeur de physique âgé de 65 ans, a été condamné en secret à dix ans de prison et Liao Shaohua, 50 ans, à six ans le 22 décembre par la Cour intermédiaire de Changsha, la capitale de la province du Hunan. - (AFP)

■ **ALGÉRIE** : l'Armée islamique du salut (AIS), bras armé du Front islamique du salut (FIS, dissous), a gelé le processus de sa dissolution entamé à la mi-décembre en Algérie et a mis ses combattants en « état de mobilisation », a annoncé, lundi 3 janvier, la direction du FIS à l'étranger. L'AIS a pris cette décision après la « volte-face » des pouvoirs publics qui ont privé les 200 combattants ayant quitté le maquis le 15 décembre de leurs « droits civiques », afin de « se dérober aux clauses de l'accord » conclu entre l'AIS et le commandement de l'armée régulière algérienne. Cette décision intervient à dix jours de la fin du délai fixé aux islamistes armés pour se rendre s'ils veulent bénéficier de la loi sur la « concorde civile » du 13 juillet 1999. - (AFP)

■ **CUBA** : après le survol de la Havane, le 1er janvier, par un avion piloté par un militant anticommuniste qui a largué des tracts appelant au renversement de Fidel Castro, les autorités cubaines ont accusé les Etats-Unis d'encourager des actes illégaux. Le pilote, d'origine vietnamienne, a regagné les Etats-Unis ou les autorités se sont contentées de révoquer sa licence. - (AP)

■ **HAÏTI** : les garde-côtes américains ont reconduit, lundi 4 janvier 400 immigrants illégaux à Haïti. Ce groupe était arrivé samedi en Floride à bord d'embarcations de fortune. La communauté haïtienne de Miami et plusieurs élus ont protesté contre le fait que ces immigrants n'avaient pas eu le droit de présenter une demande d'asile devant les autorités d'immigration. - (AFP)

La Commission européenne attaque la France devant la Cour de justice

BRUXELLES. La Commission européenne devait, mardi 4 janvier, saisir la Cour de justice des Communautés européennes du refus de la France de lever son embargo contre le bœuf britannique. Cette saisine constitue la troisième étape d'une procédure d'infraction entamée en novembre 1999 avec une « mise en demeure » et poursuivie en décembre dernier avec une demande d' « avis motivé ».

Contrairement aux autorités européennes, la France a refusé, au mois d'août 1999, de lever son embargo contre les exportations de viande britannique, considérant que la maladie de la « vache folle » qui frappe le cheptel britannique pouvait se transmettre à l'homme sous une nouvelle forme mortelle de la maladie neurologique de Creutzfeldt-Jakob. La France a elle aussi décidé de saisir la Cour de justice. Elle conteste le refus de la Commission de reconsidérer sa décision de lever l'embargo, et considère qu'elle ne respecte pas le principe de précaution. (AFP)

L'extrême droite est en plein marasme un an après la scission de M. Mégret

Défections, revers électoraux et amertume, au FN comme au MNR

Un an après la crise qui avait conduit à l'explosion du Front national et à la création du Mouvement national républicain, les deux partis

L'EXTRÊME DROITE continue sa descente aux enfers. Un an après la crise qui a débouché sur l'éclatement du Front national de Jean-Marie Le Pen et la création du Mouvement national républicain présidé par Bruno Mégret, piètres résultats électoraux et défections ponctuent l'actualité. FN et MNR apprennent, à leurs dépens, qu'en matière électorale 1 + 1 ne font pas 2 et que la création de deux partis concurrents ne double pas le nombre des électeurs. Ils l'ont constaté lors des élections européennes de juin 1999 et, à nouveau, lors des élections cantonales partielles qui ont été organisées à l'automne (*lire ci-contre*). De même, le test des élections des représentants des locataires aux conseils d'administration des organismes HLM, organisées en novembre-décembre, s'est soldé par une véritable déroute pour les formations d'extrême droite, alors que le FN avait réalisé, sur ce terrain, lors de la précédente consultation, en 1996, une percée qu'il croyait prometteuse (*Le Monde* du 4 janvier).

« PLUS QU'UN BATEAU IVRE »

Tout cela, bien évidemment, ne contribue pas à remonter le moral des mégrétistes et lepénistes. Chez Bruno Mégret, les départs continuent. Deux conseillers régionaux de Bourgogne, Pierre Pérès et Liliane Floiras-Gaillard, ont, le 23 novembre, claqué la porte du MNR et constitué un groupe Droites indépendantes. Ils expliquent leur geste par un manque de soutien de la part de « *l'état-major parisien* » dans leur conflit avec les deux autres élus régionaux, Claude Moreau, le président du groupe, et Jean Coupat. En Rhône-Alpes, quatre mégrétistes élus au conseil régional (Richard Morati, Alain Breuil, Frédéric Granjon et Georges Ract) ont rejoint un cinquième, Denis de Boutheiller, l'ancien trésorier national qui a quitté le MNR en octobre, pour former un groupe divers droite. Si M. Morati a été exclu du Mouvement national républicain début décembre, les autres élus ont toujours leur carte. Le président du groupe, M. Breuil, justifie leur démarche par une volonté

d'en finir avec « *une tendance qui prévaut, au FN comme au MNR, de favoriser des triangulaires suicidées pour la droite et extrêmement bénéfiques pour la gauche* ».

Découragements et défections affectent également le Front national, dont le président veille pourtant au grain et intervient dès qu'un maillon faible vient à craquer. Christian Guéret du Manoir, conseiller régional de Basse-Normandie, vient de claquer la porte et Jean-Marie Le Pen n'a pas pu empêcher qu'un de ses protégés, Stéphane Durbec, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, annonce début décembre son départ du FN pour siéger en tant que divers droite. Il avait fait partie de ceux qui avaient ardemment milité

Le test des élections cantonales

Dans la vingtaine d'élections cantonales partielles ayant eu lieu depuis septembre 1999, le Front national (FN) et le Mouvement national républicain (MNR) ne retrouvent que très rarement le score du mouvement d'extrême droite d'avant la scission. Cela n'a été le cas qu'à Petit-Quevilly (Seine-Maritime), où le candidat du MNR, Bernard Mazier, a obtenu, seul, le 19 septembre, 13,5 % des suffrages, alors que celui du FN, le 20 mars 1994, en avait recueilli 13,1 % ; ainsi qu'à Nîmes (Gard), le 17 octobre, et à Langon (Gironde), le 5 décembre, où les candidats MNR et FN dépassent, à eux deux, le score du représentant frontiste en 1994. Enfin, dans trois cas seulement, le parti de Bruno Mégret dépasse les 10 %, à Petit-Quevilly, à Nîmes et à Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine), le 21 novembre, où Jean-Yves Le Gallou a obtenu 13,57 % des suffrages exprimés. Quant au FN, il ne dépasse ce seuil des 10 % qu'une seule fois : à Montereau (Seine-et-Marne), avec le score de 11,01 % pour Jean-François Jalkh.

pour le départ des mégrétistes, qu'il traitait de « *parricides et racistes* », en décembre 1998. Français d'origine antillaise, il avait milité, durant l'été 1999, aux côtés de Samuel Maréchal pour la reconnaissance d'une France « *multiconfessionnelle* », avant que la ligne dure du FN réussisse à rétablir la ligne offensive contre l'immigration. « *Proclamer les musulmans inassimilables, n'est-ce pas une insulte aux harkis, qui ont choisi la France au péril de leur vie ?* » demande aujourd'hui M. Durbec, en soulignant que, malgré le départ des partisans de Bruno Mégret, il existe toujours au Front national des gens qui ont des « *réactions négatives* » à son encontre. En octo-

bre déjà, un autre conseiller régional de Provence, Robert Crépin (*Le Monde* daté 7-8 novembre) avait quitté le FN, pour passer, lui, au RPF.

Le cas de Jean-Jacques Susini, également conseiller régional FN de Provence, est différent. Si celui-ci a démissionné de ses fonctions de secrétaire départemental dans les Bouches-du-Rhône et a annoncé, au début du mois de décembre, qu'il renonçait à être candidat à la mairie de Marseille, il n'abandonne pas le parti, qui l'a d'ailleurs nommé membre du bureau national, et reste conseiller régional. Son explication sur une « *mission* » confiée par Jean-Marie Le Pen, « *pour un an* » seulement, cache cependant mal son double échec. D'une part,

ment des millions

provenant de la dotation de l'Etat, en faveur des fédérations, constate que rien n'a été fait. Les appels à l'aide de M. Susini pour combler les 150 000 francs de déficit de la fédération sont restés lettres mortes à Saint-Cloud, le siège du parti.

En Alsace, enfin, où les mégrétistes ont entraîné avec eux la plupart des militants et élus, les lepénistes sont de plus en plus nombreux à jeter l'éponge. Dans le Haut-Rhin, la base fatiguée de constater que le président de leur fédération et conseiller régional, René Becker, résume son action aux attaques contre le MNR, déserte le parti. Dans le Bas-Rhin, il y a d'abord eu un rejet d'Yvan Blot, ancien secrétaire départemental, qui dans un premier temps a suivi M. Mégret pour revenir dans le giron du FN. En juillet, le nouveau secrétaire départemental, Stéphane Rémy, a ainsi envoyé à M. Blot une lettre l'informant qu'il serait « *souhaitable* » qu'il n'assistât plus aux « *réunions du bureau départemental afin de calmer les esprits* ». M. Blot, qui est redevenu fonctionnaire au ministère de l'intérieur, affecte désormais un certain détachement de la politique. « *La vie sociale est en train de changer. Je pensais que la vie politique pouvait faire changer la société. Je suis à présent sceptique* », explique-t-il. Il attendra cependant « *le prochain congrès* » du Front national, programmé du 28 au 30 avril, pour décider de son avenir dans le parti.

Le 9 décembre, Daniel Münch, membre du bureau politique, et, Boris Onipenko, secrétaire de la deuxième circonscription, ont démissionné du FN, après Marlène Heitz, trésorière de la fédération du Bas-Rhin, et Daniel Binder, secrétaire de la troisième circonscription. Partisans d'accords avec le MNR, sans lesquels le FN « *ne pourra même pas présenter de liste à Strasbourg* », ces dissidents expliquent dans un communiqué qu'ils « *quittent le FN, amers et persuadés que ce mouvement n'est plus qu'un bateau ivre à la dérive, dont le capitaine n'a plus la volonté de se battre* ».

Mais surtout, ils enregistrent, dans toutes les régions, la défection de cadres importants et l'amertume des militants.

Le 9 décembre, Daniel Münch, membre du bureau politique, et, Boris Onipenko, secrétaire de la deuxième circonscription, ont démissionné du FN, après Marlène Heitz, trésorière de la fédération du Bas-Rhin, et Daniel Binder, secrétaire de la troisième circonscription. Partisans d'accords avec le MNR, sans lesquels le FN « *ne pourra même pas présenter de liste à Strasbourg* », ces dissidents expliquent dans un communiqué qu'ils « *quittent le FN, amers et persuadés que ce mouvement n'est plus qu'un bateau ivre à la dérive, dont le capitaine n'a plus la volonté de se battre* ».

D'autre part, M. Susini n'a pas réussi à sortir cette fédération de l'asphyxie financière. M. Schneider, qui est à l'origine d'une note envoyée en septembre à plusieurs membres du bureau national pour réclamer une restructuration complète du parti et une meilleure répartition des ressources, notam-

ment des millions provenant de la dotation de l'Etat, en faveur des fédérations, constate que rien n'a été fait. Les appels à l'aide de M. Susini pour combler les 150 000 francs de déficit de la fédération sont restés lettres mortes à Saint-Cloud, le siège du parti.

En Alsace, enfin, où les mégrétistes ont entraîné avec eux la plupart des militants et élus, les lepénistes sont de plus en plus nombreux à jeter l'éponge. Dans le Haut-Rhin, la base fatiguée de constater que le président de leur fédération et conseiller régional, René Becker, résume son action aux attaques contre le MNR, déserte le parti. Dans le Bas-Rhin, il y a d'abord eu un rejet d'Yvan Blot, ancien secrétaire départemental, qui dans un premier temps a suivi M. Mégret pour revenir dans le giron du FN. En juillet, le nouveau secrétaire départemental, Stéphane Rémy, a ainsi envoyé à M. Blot une lettre l'informant qu'il serait « *souhaitable* » qu'il n'assistât plus aux « *réunions du bureau départemental afin de calmer les esprits* ». M. Blot, qui est redevenu fonctionnaire au ministère de l'intérieur, affecte désormais un certain détachement de la politique. « *La vie sociale est en train de changer. Je pensais que la vie politique pouvait faire changer la société. Je suis à présent sceptique* », explique-t-il. Il attendra cependant « *le prochain congrès* » du Front national, programmé du 28 au 30 avril, pour décider de son avenir dans le parti.

Le 9 décembre, Daniel Münch, membre du bureau politique, et, Boris Onipenko, secrétaire de la deuxième circonscription, ont démissionné du FN, après Marlène Heitz, trésorière de la fédération du Bas-Rhin, et Daniel Binder, secrétaire de la troisième circonscription. Partisans d'accords avec le MNR, sans lesquels le FN « *ne pourra même pas présenter de liste à Strasbourg* », ces dissidents expliquent dans un communiqué qu'ils « *quittent le FN, amers et persuadés que ce mouvement n'est plus qu'un bateau ivre à la dérive, dont le capitaine n'a plus la volonté de se battre* ».

Christiane Chombeau

Cérémonies à l'Elysée et ministres sur le terrain

Jacques Chirac impute la croissance au « travail des Français » et aux « gouvernements successifs »

LE PRÉSIDENT sous les ors, les ministres dans la boue. Le film devrait durer jusqu'à la fin de la semaine. Pendant que Jacques Chirac poursuit le traditionnel pensum des vœux et que Lionel Jospin est obligé de passer une bonne partie de ses journées à l'Elysée pour y assister, les membres du gouvernement ont été priés de libérer leur agenda pour des visites de « *terrain* ». Une sorte de festival *off* du gouvernement, histoire d'attirer le regard, entre deux scènes au palais présidentiel. Tout juste revenu du Kosovo, dimanche 2 janvier, le ministre de la défense, Alain Richard, est allé rendre hommage aux militaires mobilisés sur le front de la tempête à Bourgneuf (Creuse). Alors que M. Chirac s'apprête à adresser ses vœux aux armées, mercredi, M. Richard a implicitement rappelé que l'armée n'est pas le domaine réservé du chef de l'Etat et s'est réjoui de « *voir qu'il y a dans ce pays un Etat qui marche, un Etat qui réagit, un Etat qui s'exprime vraiment au service des citoyens* ».

Lundi, c'est Jean Glavany qui a relevé le quart. Alors que M. Chirac ne perd pas une occasion, depuis les intempéries, d'afficher sa « *solidarité* » et son « *cœur* », le ministre de l'agriculture, accompagné de Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie et élu de la région, a survolé les Vosges pour constater l'« *ampleur des dégâts* » forestiers dus à la tempête et a annoncé « *un plan d'action national pour la forêt* ».

Mardi, jour de rentrée scolaire, est jour de sortie pour Claude Allègre et Ségolène Royal. Pendant que M. Chirac recevait les vœux de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique et social, le ministre de l'éducation nationale devait se montrer en fin de matinée au lycée Van Gogh d'Aubergenville (Yvelines). Quant à la ministre déléguée à l'enseignement scolaire, après avoir assuré le transfert des enfants d'une maternelle parisienne trop abîmée dans une école voisine, elle devait parcourir dans l'après-midi la région Poitou-Charentes, qui a la double particularité d'avoir beaucoup souffert et d'être... son propre terrain électoral. Mercredi pourrait être la journée de Jean-Claude Gaysot, ministre de l'équipement et des transports. En attendant jeudi Lionel Jospin ?

Pendant ce temps, M. Chirac égrène les discours, plus ou moins formels. Face au gouvernement, lundi, le chef de l'Etat a pourtant tenté de diluer les mérites de bonne gestion économique que s'arroge le premier ministre. A celui-ci, qui

avait attribué le retour de la croissance et la baisse continue du chômage à la « *politique économique et sociale ambitieuse et réaliste* » menée par son gouvernement depuis juin 1997 (*Le Monde* du 4 janvier), M. Chirac a donc rétorqué en attribuant cette embellie « *au travail, au dynamisme et à la créativité des Français* », ainsi qu'« *aux efforts des gouvernements successifs* » et à l'euro. Dans le droit fil de son intervention télévisée du 14 juillet 1999, le chef de l'Etat a pointé « *les nouvelles marges de manœuvre que la croissance ouvre à l'action publique* ». Il a insisté sur la nécessité de « *répartir toujours plus équitablement les fruits de la croissance* », de « *réduire dépenses et prélèvements* » et de « *procéder aux réformes qui s'imposent, en particulier dans le domaine des retraites* ».

L'EUROPE LES A RÉUNIS

Seule l'Europe les a réunis. Evoquant la prochaine présidence française de l'Union, M. Jospin a lancé : « *C'est là une tâche que nous mènerons ensemble, monsieur le président, car chacun sait votre attachement personnel au projet européen* ». Dans sa réponse, M. Chirac a défini de manière tout aussi consensuelle « *les grandes priorités* » de la présidence française : élargissement, réforme des institutions, défense et sécurité, Europe sociale, Europe de la culture, de la recherche et de l'innovation, bref « *Europe des hommes* ».

Mêmes lieux, autres hôtes l'après-midi, avec les vœux des membres du Conseil constitutionnel conduits par Yves Guéna... depuis que Roland Dumas, mis en cause dans l'affaire Elf, a dû se « *mettre en congé* » de sa présidence en mars. Dans ce contexte, « *difficile et regrettable* », M. Chirac a pourtant formé « *des vœux confiants et attentifs* » pour que le Conseil accomplisse sa mission « *sans que jamais puisse être mise en cause l'autorité qui s'attache* » à ses décisions. Pas un mot de la seconde loi sur les 35 heures, à propos de laquelle le Conseil devrait rendre son avis le 13 janvier, ni de la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, qui doit être soumise au vote du Parlement réuni en congrès le 24 janvier. M. Chirac pourrait évoquer cet épineux sujet – la droite paraissant déterminée à voter contre la réforme – lors de ses vœux aux corps constitués, mercredi. Et reprendre ainsi l'avantage.

Raphaëlle Bacqué et Pascale Robert-Diard

La mouvance de l'ultradroite renoue avec une tradition de violences

Plusieurs actions de commandos armés ont été enregistrées ces derniers mois

FAUT-IL s'attendre à un retour de la violence dans la mouvance néonazie et antisémite, désorientée par l'éclatement du Front national ? Diverses agressions, à Paris et en province, comme de récents écrits parus dans leurs publications le laissent craindre. Depuis plusieurs mois des militants du Groupe Union Défense (GUD) ou des cercles Résistance sortent de leur terrain privilégié – les universités –, pour attaquer des réunions publiques ou des militants antifascistes isolés.

Ainsi, le 13 novembre 1999, à Nice, un militant communiste, ingénieur au CNRS, Marc Monticelli, s'est fait agresser alors qu'il revenait d'une manifestation de soutien à Mumia Abu-Jamal, journaliste noir américain condamné à mort. En juillet, un de ses camarades,

Jules Sturm, avait été passé à tabac, alors qu'il rentrait chez lui, par un militant du GUD qu'il avait pu identifier.

De même, le 20 novembre, à Paris, une soixantaine de personnes réunies par le comité de vigilance contre l'extrême droite du 11^e arrondissement pour « *dénoncer la diffusion par la librairie La Licorne bleue d'ouvrages propageant une idéologie raciste, xénophobe et antisémite* » ont été attaquées par un commando d'une vingtaine de nerstistes isolés.

SIX BLESSÉS À PARIS

« *Nous venions de quitter le gymnase Japy, où étaient rassemblés les juifs pendant la guerre avant d'être déportés, quand nous avons vu arriver le commando en rangs serrés* », raconte Jacques, quatre-vingts ans,

militant de la Fédération nationale des déportés, internés et résistants. « *Ils ont crié des slogans – "Europe ! Jeunesse ! Révolution !" –, "A Paris comme à Gaza, Intifada !" –, ont fait le salut nazi et se sont jetés sur nous avec matraques, gaz lacrymogènes et battes de base-ball. Nous avons résisté autant que possible mais nous ne nous attendions pas du tout à cette attaque* », continue Jacques. Six personnes ont été blessées. Parmi elles, deux policiers qui patrouillaient. Un des agresseurs, responsable du GUD et que l'on a beaucoup vu à Assas, a été identifié.

Deux jours plus tôt, le 18 novembre, c'est une conférence sur l'immigration en France organisée par le Musée dauphinois et animée par Mohamed Harbi, historien, ancien membre du FLN, qui avait été attaquée à Grenoble. « *La conférence était commencée depuis cinq minutes quand une vingtaine de personnes armées de manches de pioche, de battes de base-ball et d'armes de poing ont fait irruption dans la salle par petits groupes de trois. L'un d'eux était habillé en moine. Il avait autour du cou une croix celte* », se souvient M. Harbi.

Tandis que certains déploient une banderole « *FLN assassin* », les autres profèrent des propos racistes. Lorsque l'homme en robe de bure donne le signal du départ, le commando casse du matériel et lance des tracts signés Comité nationaliste autonome où l'on peut lire : « *Immigration = invasion, non à la France algérienne. Voleurs de nos impôts, ils sont également des traîtres à leur patrie.* »

Deux personnes ont finalement

été mises en examen, l'une d'elle, l'homme déguisé en moine, s'avérant être Christian Mollier, militant du Mouvement national républicain, dont le président, Bruno Mégret, a immédiatement demandé la radiation. M. Mollier a déjà été condamné, le 13 octobre, par le tribunal de police à une amende de 4 000 francs pour avoir dégradé à coups de pied le véhicule d'une militante de Ras l'front, qu'il avait poursuivi, en voiture à travers les rues de Voiron (Isère).

« ÉCHEC DU JEU ÉLECTORALISTE »

Dans cette mouvance, la violence politique, loin d'être condamnée, est glorifiée. *Nouvel Ordre*, l'organe du mouvement lycéen d'Unité radicale, formation rassemblant le GUD et les cercles Résistance, constatait, dans son éditorial du numéro de l'automne 1999, l'« *échec flagrant du jeu électoraliste* » et affirmait qu'il « *est important de se regrouper autour du plus petit dénominateur commun* ».

Plus loin, *Nouvel Ordre* demandait à ses lecteurs de soutenir « *moralemment et financièrement* » les terroristes d'Action directe actuellement en prison et présentés comme étant « *à la pointe du combat contre l'oppression sioniste et le système qui la tolère* ». Enfin, Unité radicale clôt une des pages de son site Internet d'une citation du terroriste Carlos : « *Je demande comme ma dernière volonté de martyr vivant qu'un ennemi états-unien ou un ennemi sioniste soit exécuté pour chaque jour que j'ai passé en prison en France.* »

Ch. Ch.

OSP VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

94 Vite au Pal. Just. de CRETEIL, Jeudi 20 Janvier 2000 à 9h30
PAVILLON à SUCY EN BRIE
4, Chemin du Bois Clary
élevé sur sous-sol avec garage, caves, divers, chaudière
Rdc : entrée, salle de séjour avec cheminée, cuisine non équipée,
4 chambres, 2 salles de bains, wc
Sur un terrain de 941 m²
MISE A PRIX : 850.000 F
S'adr. à Me Michel KAUFMAN, Avocat à ARCUEIL (94110)
57, Avenue Jean Jaurès - Tél : 01.46.57.05.50 - Me Patrice GATTEGNO,
Avocat à PARIS (75016) - 2, Rue Chapu - Tél : 01.42.15.13.89
Sur les lieux pour visiter Lundi 17 Janvier 2000 de 9h30 à 10h30
Internet : www.licitor.com

A cause de la tempête, la rentrée scolaire a été différée dans près de deux cents établissements

L'académie de Limoges est la plus touchée

Conséquence de la tempête qui a dévasté de nombreuses régions, la rentrée scolaire a dû être différée dans 196 établissements scolaires. Ce bilan, établi par

le ministère de l'éducation nationale, ne tient pas compte de la situation de l'académie de Limoges, encore fortement touchée par les coupures d'électricité.

ILS DISSIMULENT à peine leur «*ras-le-bol*» devant cette tempête «*déprimante*». Mais, pour les responsables des établissements scolaires touchés par les intempéries, à pied d'œuvre depuis plus d'une semaine, assurer la rentrée mardi 4 janvier représente un défi qu'ils s'étonnent de relever, comme beaucoup d'autres : au jour le jour. Incertitudes face à la durée des travaux engagés, inquiétudes devant la perspective de refaire des emplois du temps déjà équilibrés, réactions des parents et traumatismes subis par des élèves ou des enseignants déplacés de leur cadre habituel de travail, tel est le lot de ceux qui ont subi les plus gros dégâts. Affichant leur confiance, les ministres Claude Allègre et Ségolène Royal se sont à nouveau rendus sur le terrain mardi matin afin d'évaluer la situation et soutenir les personnels, le premier dans les Yvelines, la seconde à Paris et en Charente-Maritime. Cependant, selon le Syndicat des enseignants de la FEN, «*les déclarations du ministre de l'éducation nationale, selon lesquelles la rentrée scolaire s'effectuerait normalement, [sont]*

exagérément volontaristes ». Selon un bilan fourni par le ministère le 3 janvier, et révisé à la hausse par rapport à fin décembre (*Le Monde* du 1^{er} janvier), 196 établissements au moins – sur 71000 – doivent différer la rentrée, de quelques jours pour les uns à une date indéterminée pour les plus endommagés. Ce bilan ne tient pas compte de la situation de l'académie de Limoges, dans laquelle, faute d'électricité, une majorité d'établissements ne pourront accueillir leurs élèves comme prévu. Sur le terrain, où la situation restait très fluctuante à la veille de la rentrée, «*les choses avancent aussi sereinement que possible* », résume la principale d'un collège.

REPORT DE LA RENTRÉE

Parmi les académies les plus touchées, celle de Créteil prévoit le report de la rentrée dans 39 à 50 établissements (sur 3 200). Dans l'académie de Poitiers, au moins une trentaine d'écoles, de collèges ou de lycées sont dans le même cas ; ils sont 22 dans celle de Nancy-Metz, 20 dans celle de Versailles, 17 dans celle de Caen, 16 dans celle

de Bordeaux, autant dans celle de Reims. Dans la quasi-totalité des cas, ce report de la rentrée ne signifiera pas école buissonnière prolongée pour les élèves concernés : la plupart seront accueillis dès cette semaine dans des établissements voisins, ou, pour les moins chanceux, dans des centres aérés, des préfabriqués, des salles polyvalentes, voire des locaux prêtés par France Télécom, comme c'est le cas pour des lycéens de Châlons.

Dans la capitale, où les services municipaux ont effectué près de 600 interventions dans quelque 360 établissements, un millier d'élèves seront finalement accueillis pendant tout ou partie du reste de l'année scolaire dans un autre établissement que le leur. Parmi eux, les 500 élèves du collège Georges-Rouault, du 19^e arrondissement, détruit, vont se répartir entre deux autres collèges du 12^e. Une situation inédite qui soulève des problèmes pédagogiques, mais aussi logistiques : la Ville de Paris a dû négocier avec la RATP la mise en service de bus réservés.

Nathalie Guibert

Le collège Louis-Pergaud de Foug panse ses plaies

NANCY
de notre correspondante
«*C'est incroyable, on dirait que le toit et la charpente se sont envolés comme une boîte de gâteaux qu'on*

REPORTAGE

Ici, il n'était pas question de bâcher, «*ça aurait pu être pire* »

ouvrirait ! » Dimanche 26 décembre, la tempête a soulevé d'un coup le toit d'un bâtiment du collège Louis-Pergaud à Foug (Meurthe-et-Moselle), près de Toul, et a emporté la structure à une cinquantaine de mètres de là, la jetant contre une ancienne bâtisse construite, elle, en 1906, et qui a parfaitement résisté. Les deux dernières rangées de moellons sur lesquels s'ancrait le toit sont parties avec. «*Il va falloir sécuriser toute la zone* », explique Michel Champougn, premier adjoint au maire venu avec ce dernier, Michel Lamaze, inspecteur encore une fois les lieux. Un peu partout dans la région, on découvre des dégâts. Cent collèges publics sur les 235 du département et 75 lycées publics sur les 128 de Meurthe-et-Moselle ont subi des dommages ainsi que des centaines d'écoles qui ont vu leurs toiles s'envoler. À Ludres, le collège Jacques-Monod, à La Craff à Nancy et à

Louis-Pergaud, la rentrée sera différée.

Depuis dimanche, la mairie de Foug, 2 900 habitants, à l'ouest de Nancy, est sur le pont. Trente hommes du 51^e régiment du train d'Ecrouves tout proche sont venus, deux jours durant, donner un coup de main aux employés municipaux et aux parents bénévoles pour le déblayage. Profitant d'une visite dans les établissements pénitentiaires du secteur vendredi, Elisabeth Guigou est venue se rendre compte de l'ampleur des dégâts. «*C'était rudement impressionnant ! Vous auriez vu la cour !* », répète Michel Lamaze. Le collège Louis-Pergaud, qui accueille 240 élèves, est sinistré gravement. Ici, la rentrée se fera le jeudi 6. En jouant sur les emplois du temps et en se serrant un peu, l'ancien bâtiment finira bien par abriter tous les élèves. Le maire n'attend plus que la visite et l'aval de la commission de sécurité. Ici, après le désastre, les choses n'ont pas tardé. Dans les quartiers les plus touchés, la solidarité entre voisins s'est organisée, chacun à son tour prêtant la main à l'autre pour replacer les tuiles envolées et des bûcherons sont arrivés avec leurs tronçonneuses pour dégrader les routes encombrées par les arbres abattus. Grand sujet de fierté du maire, vendredi, les réseaux de télévision fonctionnaient à nouveau. «*Comme ça, les personnes âgées ont pu regarder la télé le soir du Nouvel An.* » Les écoles étant une

priorité, le préfet a réquisitionné deux entreprises de BTP du secteur pour parer au plus pressé. Depuis le jour de la tempête, il a plu et neige sur la Lorraine, aggravant encore les dégâts. À Louis-Pergaud, il n'était pas question de bâcher, «*ça aurait pu créer des poches d'eau et ça aurait été pire* », soupire Michel Champougn. De toute façon, le bâtiment, désormais à ciel ouvert, est déjà partiellement inondé.

GYMNASSE ENDOMMAGÉE

Le plus spectaculaire, c'est le gymnase. Foug est située au fond de l'ancienne vallée de la Moselle. Le vent s'est engouffré dans ce couloir, venant de l'Ouest, et a suivi le filet d'eau de l'Ingressin. Sur son passage, il a buté sur le gymnase communal construit en 1983 et lieu d'accueil de toute la vie associative et sportive locale. Le vent a pénétré dans l'édifice en faisant sauter les parois latérales et a fait éclater la toiture. Le maire espère, sans trop y croire, que la superstructure n'a pas trop bougé. Il attend la visite d'experts. Cela coûtera des millions. Déjà, on voit de longues fissures courir sur les poutres maîtresses. «*Qui va payer, ça je me le demande ?*, lance Michel Lamaze. *Mais il est urgent d'agir, au moins pour protéger ce qui reste du gel. Alors, la commune va engager les dépenses.* » Après on verra.

Monique Raux

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le député (PCF) de la Somme, Maxime Gremetz, a été condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis, lundi 3 janvier, par le tribunal correctionnel de Lille. M. Gremetz a été reconnu coupable de violences commises au volant d'une voiture, le 25 avril 1998, près d'Amiens. Le député, qui a annoncé son intention d'interjeter appel, avait bousculé plusieurs personnes en pénétrant en voiture sous un chapiteau lors d'une cérémonie à laquelle assistait le président de la région Picardie, Charles Baur. M. Gremetz entendait protester contre l'élection de ce dernier grâce aux voix du Front national.

■ **Le vice-président du gouvernement de Nouvelle-Calédonie, Léopold Jorédié**, a été condamné à un an de prison avec sursis pour «*ingérence* », mardi 4 janvier, par le tribunal correctionnel de Nouméa. Il était reproché à M. Jorédié d'avoir fait bénéficier son fils de subventions publiques en 1994 et 1995, alors qu'il était président de la province Nord et maire de la commune de Canala.

■ **ACCIDENT** : un avion de tourisme de type Piper PA 28 avec quatre passagers à bord s'est perdu au-dessus des Vosges, lundi après-midi 3 janvier, après avoir décollé de l'aéro-club de Sarrebourg-Buhl (Moselle).

Les témoignages de maltraitance de personnes âgées se multiplient

L'association Alma dénonce le manque de personnels soignants et de lieux d'accueil spécialisés

UNE DÉCENNIE après la levée du tabou sur la maltraitance des enfants, le silence qui entourait les mauvais traitements infligés aux personnes âgées s'estompe. Il y a quelques semaines, à Evry (Essonne), un premier colloque national s'est tenu sur ce thème, sous l'égide du conseil général de l'Essonne. Au même moment, ce dernier lançait un vaste programme de formation de tous les professionnels médico-sociaux travaillant auprès des personnes âgées, ainsi qu'une spectaculaire campagne de sensibilisation par voie d'affichage : sur un sol carrelé, deux écuellées. L'une destinée à «*Rex* », l'autre à «*Mamie* ». Sous les mots «*Maltraitance des personnes âgées* », le numéro de téléphone de l'Association gérontologique de l'Essonne, partenaire de l'opération. La campagne, censée «*libérer la parole* », a atteint son but : un mois durant, elle a valu à l'association d'être submergée d'appels.

L'Unesco, le 10 février 2000, organise à son tour un colloque intitulé «*Maltraités et maltraitants en institutions gérontologiques* ». «*Le sujet explose actuellement en France. On ne compte plus les thèses de médecine ou de sciences sociales, ni les demandes de formation qui nous sont adressées* », constate le professeur Robert Hugonot, président national de l'Association Alma (Allô maltraitance des personnes âgées) qui, le premier, en 1990, avait abordé le délicat sujet devant l'Académie de médecine, causant un certain émoi. A l'époque, les sévices aux personnes âgées avaient déjà fait l'objet de recherches dans les pays scandinaves, aux Etats-Unis ou au Canada. Mais un voile pudique cachait encore cette réalité en France.

Depuis 1995, les dix-sept antennes locales d'Alma recueillent des milliers de témoignages. Par-

mi eux, 6 800 cas de maltraitements avérés. Les plus fréquentes sont psychologiques (paroles dévalorisantes, menaces de mettre à la porte, de priver de l'affection des petits-enfants...) et financières (utilisation du compte-chèques, «*héritages* » anticipés...). Ensuite, seulement, viennent les violences physiques. «*Mais ces différentes formes de violences sont souvent associées*, selon le professeur Hugonot. *Si Mémé ne veut pas vendre sa maison, on la menace et si cela ne suffit pas, on la secoue.* »

HUIS CLOS FAMILIAL

Du travail des bénévoles d'Alma, il ressort encore que le huis clos familial est le théâtre des trois quarts des maltraitements. Seuls 20 à 30 % des cas surviennent en maison de retraite ou à l'hôpital. Contrairement aux idées reçues, les personnes âgées les plus menacées ne sont pas isolées, mais cohabitent avec d'autres générations : le fils, puis la fille sont les premiers maltraitants. La personne âgée maltraitée est le plus souvent une femme très âgée (de 80 ans en moyenne), dotée d'un patrimoine, même modeste, présentant un affaiblissement physique et intellectuel. Lorsqu'il s'agit d'un homme, il fut souvent un despote domestique qui maltraitait lui-même son entourage.

Ces vieillards victimes ne se plaignent que très rarement. «*La dépendance empêche d'exprimer un désarroi*, note Chantal Deschamps, qui s'occupe du droit des usagers dans les hôpitaux de Paris. *Ils sont à la merci de leur entourage. Une fois entrés en maison de retraite, ils n'ont plus d'alternative puisqu'ils ont laissé leur vie passée à l'entrée. Et comme ils ont conscience d'être allés au-delà de l'âge considéré comme normal pour mourir, ils sont dans une attitude d'expiation, de soumission.* »

Sans plaintes directes, se pose un problème majeur de quantification du phénomène, explique Robert Hugonot : «*Seule l'extrême pointe de l'iceberg émerge.* » Pourtant, les antennes Alma sont constamment débordées. «*Il y a des facteurs quantitatifs qui ne sont pas spécifiques à la France*, poursuit-il. *La "révolution grise" commune à tous les pays industrialisés, le grand âge qui devient dominant en son sein. Les enfants de ces grands vieux sont vieux, les petits-enfants adultes. Il est difficile de cohabiter, d'autant que tout le monde attend l'héritage. On en veut aux vieux de durer trop longtemps.* »

Dans leur famille surtout, mais aussi à l'hôpital ou en maison de retraite, ces grands vieux subissent trop souvent des violences, a-t-on rappelé au colloque d'Evry. Chantal Deschamps a évoqué certains «*manques à la bienveillance, y compris à l'hôpital, une attention qui a disparu même quand les soins médicaux sont réellement donnés* ». Un directeur de maison de retraite publique dans l'Essonne a affirmé que la maltraitance était «*trop vécue comme quelque chose de quasi normal en maison de retraite* ». Un infirmier en gérontologie s'est interrogé sur «*la violence de l'institution elle-même lorsqu'elle n'offre qu'un WC et deux lavabos pour huit patients, que deux aides-soignantes pour vingt-huit malades* ».

Et l'assemblée de convenir de l'état déplorable de la gériatrie en France, de l'épuisement des personnels soignants, de l'insuffisance des normes d'encadrement dans les maisons de retraite. De la nécessité, aussi, d'offrir aux familles des malades d'Alzheimer, éreintées, des accueils de jour pour les personnes âgées dépendantes.

Pascal Krémer

Un quotidien fait de petites violences ou de vraies horreurs

LYON
de notre envoyée spéciale
L'exposé a tourné court : «*La maltraitance de la personne âgée* », dont les six parties

REPORTAGE

«*On mélange purée et dessert sous prétexte qu'ils n'ont plus de goût* »

étaient annoncées au tableau, s'est transformé en groupe de parole sur les sévices. Les élèves aides-soignants en ont trop vu, déjà, pour ne pas saisir l'occasion d'exprimer leur indignation, leur écoeurément parfois.

Ils ont une vingtaine d'années pour la plupart, seront bientôt diplômés de l'Ecole de service social du Sud-Est, et étaient conviés il y a quelques semaines à une séance de sensibilisation menée par Françoise Busby, formatrice de l'association Alma, qui gère dix-sept points d'écoute dédiés aux mauvais traitements subis par les plus âgés. «*Vous qui avez tous déjà fait des stages en maison de retraite ou en service de gériatrie, avez-vous déjà vu ou entendu des choses que vous considérez comme des maltraitements ?* » Cette question, posée par Mme Busby, suffit à déclencher le témoignage de la quasi-totalité des élèves. Pas un qui n'ait, malgré sa jeune expérience, de petites violences ou de vraies horreurs en mémoire.

«*Pour décompresser une fois que tous les patients étaient levés, l'équipe se retrouvait souvent dans la chambre d'un patient, s'asseyait sur son lit, sur sa table, et l'interrogeait sur sa sexualité par exemple. Si la personne s'énervait, on lui disait qu'il allait se faire du mal...* », se souvient David, le premier à saisir l'offre de parole. Alice, qui s'exprime si peu habituellement, dit haut et fort n'avoir toujours pas compris

pourquoi, dans le service hospitalier de long séjour où elle a fait un stage, la toilette d'une «*vieille dame très pudique* » s'effectuait devant la fenêtre, porte de la chambre ouverte, et sans tirer le rideau de séparation d'avec sa voisine de lit. Amina a retenu de son stage en gériatrie le calvaire de «*cette grand-mère qui avait trompé son mari, et culpabilisait terriblement de ne pas lui avoir dit avant sa mort* ». «*L'équipe soignante lui rappelait constamment cette histoire, et elle, elle pleurait dès le matin. Ça m'a marquée.* »

HUMILIATIONS EN TOUT GENRE

D'autres humiliations, encore. D'autres violences, de formes diverses. C'est une mémé portée sous les aisselles d'un bout à l'autre d'un long couloir par deux aides-soignants hilares. Ce sont des horraires délirants, goûter 16 heures, dîner 17 heures, coucher 18 heures, et toilette à 5 heures du matin pour que l'équipe de nuit avance le travail de celle de jour. C'est encore le manque d'hygiène : le gant souillé d'excréments que l'on utilise aussi pour le visage. «*Ma première tâche a consisté à faire la toilette d'une malade d'Alzheimer qui avait du noir entre les doigts de pieds tellement on la lavait peu souvent* », témoigne une autre élève. «*Quand j'avais peur de faire mal à une personne âgée, raconte Amina, on me faisait remarquer que j'étais nouvelle dans la profession, sous-entendu qu'il ne fallait pas que je fasse le boulot avec autant de cœur. De toute façon, on me disait, celle-là, elle a toujours mal...* » Tout autant que de ce qu'ils ont vu, les élèves aides-soignants de Lyon ont été choqués de ne trouver aucun soutien dans la hiérarchie, lorsqu'ils souhaitaient évoquer tel ou tel problème. Déjà employée dans un service de long séjour, une élève avoue s'être «*sentie un peu coupable* » le jour où, entendant «*deux aides-soignantes qui*

gueulaient en déshabillant une mamie qui avait fait sur elle », elle s'est surprise à regarder dans le couloir pour vérifier que la famille de la mamie n'arrivait pas... Après réflexion, la jeune femme a tenté d'en parler au chef, qui «*n'a rien voulu savoir* ». Ensuite, dit-elle, «*j'ai été rejetée. Je gémais.* »

Zohra ne s'attendait «*pas à ça* » avant d'exercer en maison de retraite : «*Un seul exemple, la "salle des mixés" où mangent ceux qui ne peuvent plus mâcher : on mélange purée et dessert pour que ça aille plus vite, sous prétexte qu'ils n'ont plus de goût. Et quand ils n'en veulent pas, c'est tant pis, on ne leur propose rien d'autre. Et le personnel qui prenait le temps de manger chaud, avant de servir les pensionnaires ! J'en étais malade...* » Zohra est allée voir le surveillant avant de partir. «*Je ne pouvais pas m'en aller sans rien dire.* » Peine perdue.

Françoise Busby encourage à conserver ce «*regard neuf* », point encore brouillé par les réflexes corporatistes. Elle recommande néanmoins la concertation avec l'équipe soignante, et arme les élèves des articles du nouveau code pénal qui condamnent la non-dénonciation des mauvais traitements faits aux personnes vulnérables. «*Quand vous allez voir votre responsable hiérarchique pour dénoncer ceci ou cela, allez-y avec cet article. C'est vous qui allez l'enseigner dans les services où vous travaillerez.* » Elle relativise aussi, rappelant que bien des services de gériatrie et des maisons de retraite prennent le meilleur soin de ceux qui leur sont confiés. «*Combien d'entre vous souhaitent travailler auprès des personnes âgées ?* », sonde-t-elle, comme pour se rassurer. Une forêt de mains. «*Elles ont tellement besoin de nous* », explique sobrement une élève.

P. Kr.



Le Monde de l'éducation

Au sommaire du numéro de janvier

Dossier : La responsabilité des enseignants : Justice-école : le face-à-face. L'obligation de réussite scolaire. Que faire face à la violence, la drogue et l'alcool.

- Entretien avec Yves Coppens.
- L'amour profs-élèves.
- Cholet : quand l'école dynamise l'entreprise.
- Pédagogie : l'économie de l'éducation.
- Université de Limoges : la culture populaire réhabilitée.
- Guide culture.
- Petites annonces.

Chez votre marchand de journaux
30 F - 4,57 €

Le magazine résolument enseignant

RÉGIONS

LE MONDE / MERCREDI 5 JANVIER 2000

Les dégâts dus aux tempêtes s'élèveraient à plus de 40 milliards de francs

Retour sur les intempéries. Routes, réseau ferré, lignes EDF, dommages aux particuliers... le montant total serait compris entre 41 et 46,5 milliards de francs. La facture s'alourdira encore du coût, impossible à établir aujourd'hui, de la destruction partielle du patrimoine forestier

EN DEHORS des préjudices causés au patrimoine forestier privé et public – lourd mais difficile à estimer aujourd'hui – le bilan des récentes intempéries atteindrait, sous réserve de réajustements ultérieurs, une fourchette de 41 à 46,5 milliards de francs.

● **Électricité.** La reconstruction du réseau électrique coûtera environ 12 milliards de francs, sans compter les 4 à 5 milliards destinés aux réparations immédiates. 376 000 foyers restaient privés de courant lundi 3 janvier. La situation n'est toujours pas complètement rétablie dans vingt-sept départements. Les plus touchés sont la Charente-Maritime, la Charente, la Haute-Vienne, la Creuse, la Gironde, la Dordogne, la Corrèze, les Landes, et la Seine-et-Marne. En Ile-de-France, 13 000 foyers restaient privés d'électricité dans les Yvelines, en Seine-et-Marne et dans les Hauts-de-Seine.

● **Téléphone.** France Télécom estime que le coût total de reconstruction atteindra au moins un milliard de francs. 360 000 clients restaient privés de téléphone. La moitié d'entre eux se trouvent dans le sud-ouest :

Poitou-Charente (65 000), Limousin (60 000), Aquitaine (55 000). Leur raccordement interviendra progressivement d'ici à la fin du mois. Pour le téléphone mobile, 330 relais Itineris sur les 9 000 du réseau sont toujours hors service.

● **Équipement.** Le coût global des dommages causés aux routes s'élève à 1,650 milliard de francs, à la charge de l'Etat (400 millions), des collectivités locales (1 milliard) et des sociétés privées d'autoroute (250 millions). La remise en état des infrastructures de transport aérien coûtera 100 millions de francs à l'Etat et 300 millions aux collectivités locales. 370 millions de francs devraient aller aux ports et aux canaux.

● **Réseau ferroviaire.** La SCNF estime le coût de la remise en état à 450 millions de francs, dont 250 millions de francs pour l'infrastructure (gares et voies), qui seront répartis entre Réseau ferré de France (RFF) et l'entreprise publique. A cette somme s'ajoutent 150 millions de francs de pertes d'exploitation pour le trafic voyageurs et 50 millions de francs pour le fret. Le trafic sera rétabli totalement jeudi : La Rochelle-Bordeaux (mardi), Nantes-La Rochelle (mar-

di), Limoges-Brive (mercredi), Lyon-Bordeaux (jeudi). En raison des crues de la Loire, les trains entre Nantes et Angers devraient subir jusqu'à vendredi des ralentissements dans les deux sens.

Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurances, estime que « ce sinistre est plutôt positif pour le PIB »

● **Bâtiments scolaires.** Le coût des dégâts est estimé entre 500 millions de francs et 1 milliard, à la charge des collectivités locales et de leurs assurances (*lire page 8*). A Paris, les réparations se montent à 100 millions de francs à la charge de la Ville, qui est, comme l'Etat, son propre assureur.

● **Patrimoine.** Au ministère de la culture, la direction de l'architecture et du patrimoine estime que, pour les monuments relevant de la propriété de l'Etat, l'addition s'élèverait à plus de 500 millions de francs. Parmi les plus touchés : le domaine national de Versailles (132 millions de francs) ; le domaine national de Saint-Cloud (34 millions de francs) ; le Panthéon à Paris (40 millions de francs) ; Notre-Dame de Paris (22 millions de francs) ; la cathédrale de Rouen (40 millions de francs).

● **Forêt.** Quelque 90 à 100 millions de mètres cubes de bois, soit environ 300 millions d'arbres, ont été atteints sur le territoire. L'Office national des forêts (ONF) estime que, dans la forêt publique qu'il gère, entre 30 et 35 millions de mètres cubes de bois ont été couchés ou cassés, soit entre deux ou trois récoltes mises à terre. Un inventaire précis, essence par essence, sera établi d'ici huit jours.

L'estimation chiffrée des pertes est encore « prématurée », selon le secrétaire général de l'ONF, Jean Descargues. L'état du bois, selon que l'arbre a été déraciné, cassé net ou vrillé, n'aura pas la même va-

leur. Un arbre se vend en moyenne 200 francs le mètre cube mais peut perdre l'intégralité de sa valeur s'il est trop abîmé. L'enjeu pour les forestiers est aujourd'hui d'éviter que les prix du marché ne descendent en dessous de 180 francs le mètre cube.

Le ministre de l'agriculture et de la forêt, Jean Glavany, a annoncé « un plan national d'action pour la forêt », lors d'un déplacement en Lorraine, lundi 3 janvier. Le ministre a indiqué que l'Etat allait préparer plusieurs mesures pour « maintenir les cours du bois et soutenir la commercialisation », trouver « des solutions pour le stockage » et « de nouveaux débouchés pour la filière bois ». Il a également précisé que l'Etat allait mettre en place, « dans les prochains jours, une politique active de reboisement ».

● **Assurances.** Le coût pour les assureurs sera de l'ordre de 20 à 25 milliards de francs (3,05 à 3,8 milliards d'euros), a affirmé, lundi 3 janvier, Denis Kessler, le président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), sur RTL. « Nous avions indiqué une fourchette de 15 à 25 milliards de francs. Plus le temps passe, plus nous nous approchons du haut

de la fourchette », a indiqué M. Kessler, soulignant que les deux tempêtes avaient fait un million et demi de sinistrés.

Le coût des risques de particuliers atteint 15 à 16 milliards de francs, précise la FFSA, la facture des dommages causés aux entreprises étant plus floue, entre 5 et 8 milliards de francs. La facture nette pour l'assurance représentera environ 30 % à 40 % de ce montant total. La Scor, premier réassureur français, avait évalué le coût à environ 20 milliards de francs. Les assureurs estiment, de leur côté, qu'il faudra attendre que toutes les déclarations aient été faites – le délai a été repoussé au 31 janvier –, pour chiffrer la facture globale.

Optimiste, M. Kessler a toutefois souligné que « ce sinistre est plutôt positif pour le produit intérieur brut (PIB) national. 20 à 25 milliards de francs vont être injectés dans l'économie française, le bâtiment va devoir travailler à plein régime dans les mois qui viennent ».

Les primes d'assurances seront sans doute revues à la hausse, si on constate une augmentation des événements de ce type, « ce qui semble malheureusement le cas », confie M. Kessler.

Le plateau de Millevaches craint d'être abandonné à son sort

LIMOGES

de notre correspondant

Après la tempête, la neige et le brouillard. Le ciel se montre décidément féroce. Neuf jours après la tornade qui l'a ravagé, le 27 décembre 1999, le plateau limousin de Millevaches n'est toujours pas tiré d'affaire. Les services publics d'EDF et de France Télécom ne se hasardent pas à faire de prévisions. « Une portion de lignes déjà rétablie doit parfois être de nouveau coupée pour permettre d'en rétablir d'autres, explique un technicien. Plus on arrive dans les ramifications terminales du réseau basse tension et plus les problèmes se compliquent. » On parle d'un retour à la normale fin janvier, en espérant ainsi n'avoir que de bonnes surprises.

Millevaches, *Melo-Batz*, c'est, sur un sixième de la région limousine, un plateau de hautes terres granitiques culminant à presque mille mètres d'altitude. Un paysage âpre, qui n'est pas sans évoquer le Connemara irlandais ou les Highlands écossais : amples ondulations, lointains mauves, lacs, ruisseaux, taillis de bouleaux, alignements de sapins, landes et tourbières, que, disait joliment Jules Verne, « perce partout la charpente de granit du globe », un espace semi-désert – moins de dix

La forêt limousine atteinte aux deux tiers

● **Dégâts humains.** Trois morts (dont un enfant de huit ans).

● **Dégâts chez les particuliers.** Mardi 4 janvier, plus de 100 000 foyers étaient encore privés d'électricité, 5 000 de téléphone. Une quarantaine de relais pour téléphones portables seraient encore hors service.

● **Infrastructures.** Le trafic ferroviaire Paris-Toulouse reste interrompu entre Limoges et Brive (transbordements par cars). Aucun trafic sur la ligne Lyon-Tulle-Brive-Bordeaux. Le plan Orsec a été déclenché ; il permet toute réquisition et la prise en charge du coût par l'Etat.

● **Bilan économique.** Selon la préfecture de région, 60 % à 70 % de la forêt limousine seraient touchés. Les massifs les plus dégradés sont ceux qui arrivaient à maturité et dont les bois étaient les plus beaux ; 10 à 15 millions de mètres cubes seraient abattus alors que la production annuelle régionale est de l'ordre de 1 million de mètres cubes.

Utilisables ou non par la papeterie ou par les scieries, les bois abattus doivent être dégagés d'ici à quatre mois. Les troncs pourraient être stockés dans les lacs, pour assurer leur conservation à long terme.

habitants au kilomètre carré – avec quelques blocs de maisons trapues, embusquées dans les bois ou serrées autour d'églises massives. Et puis une guirlande de petites cités : Piémont, Aubusson, Felletin, Bourgneuf, en Creuse, et Mougiers en Haute-Vienne, Meymac, Egletons, Ussel en Corrèze, des gros bourgs qui, dans cette campagne à perte de vue, prennent des allures de villes moyennes. Au total cent vingt et une communes, dont soixante-cinq en Corrèze, quarante-six en Creuse, dix en Haute-Vienne, toutes ravagées, comme l'ensemble du Limousin, par la tornade.

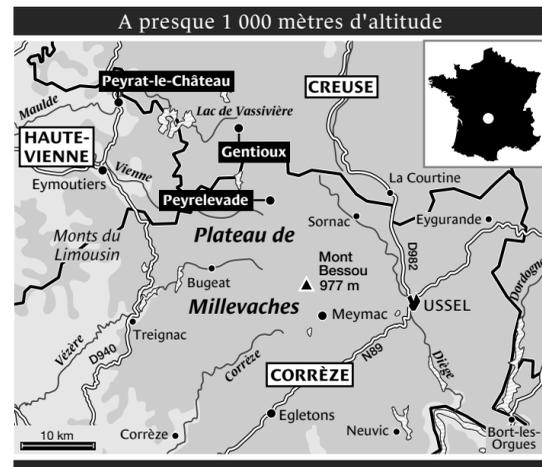
SOLIDARITÉ ET CONFUSION

Les secours d'urgence et les moyens lourds se sont bien sûr concentrés en priorité sur les zones urbanisées. « Pendant quarante-huit heures, dit Pierre Desrozier, maire de Gentioux (Creuse, 370 habitants), nous avons été littéralement coupés du monde, sans électricité et sans téléphone. Toutes les routes d'accès étaient obstruées par les arbres déracinés ou cassés à mi-hauteur. Nous nous sommes dégagés nous-mêmes, sans aucun secours extérieur. » Pierre Digan, sculpteur et animateur d'un lieu d'accueil pour jeunes en difficulté à Saint-Martin-le-Château (Creuse, 150 habitants), cerné par les arbres tombés, est toujours coupé du réseau électrique : « La tornade est arrivée de loin en grondant et a frappé en tourbillon, comme un cyclone de chez moi », raconte cet Antillais d'origine. Un petit groupe électrogène domestique lui permet d'assurer un minimum de lumière. Le chauffage se fait au feu de cheminée.

Ensuite sont arrivés les soldats du camp voisin de la Courtine, des sapeurs-pompiers provençaux, des légionnaires venus de Nîmes, des techniciens italiens et des pompiers volontaires de la région bavoise, jumelée avec le Limousin. Des groupes électrogènes aussi. Non sans confusion parfois : « Il arrivait des volontaires qui n'avaient rien pour travailler, et des moyens techniques inadaptés au

La mobilisation des bûcherons turcs

« Pour nous, la question ne s'est même pas posée, tout le monde a été aussitôt volontaire. » Mehmet Sahin, artisan bûcheron turc installé à Bourgneuf (Creuse), et ses compagnons de travail ont été les premiers professionnels à dégager les voies d'accès. En plein jeûne du ramadan, à l'appel de l'Association culturelle turque locale, plus de sept cents bûcherons se sont mobilisés. Avec les familles, cette communauté représente trois à quatre mille personnes, basées notamment à Meymac et à Ussel. Certains parmi les plus anciens de ces immigrés ont monté leur propre entreprise de bûcheronnage. Leur présence renoue avec une vieille histoire : c'est à Bourgneuf, dans une tour qui porte son nom, que fut emprisonné, au XV^e siècle, le prince turc Zizim, frère cadet du sultan de Constantinople, Bajazet. La légende dit que ce captif amoureux aurait, pour une noble limousine, fait tisser à Aubusson cinq tapisseries de la *Dame à la li-corne* aujourd'hui au Musée de Cluny. – (Corresp.)



terrain », poursuit M. Desrozier, qui regrette « que les décisions d'urgence aient été prises dans les préfectures sans consulter les gens de terrain ».

Au départ, la catastrophe a été accueillie avec flegme. « Les gens d'ici ont une tradition de rusticité, explique Gilberte Chavastelon, maire de Peyrelevalde (Corrèze, 1 000 habitants). Toutes les maisons ou presque ont un insert, ou au moins une cuisinière à bois ; c'est un mode de chauffage qui reste habituel sur le plateau. » « Ça nous a rappelé la guerre », confirment Léonard et Odette Faure, octogénaires tous deux, retraités agricoles non loin du lac de Vassivière, à la quasi-jonction des départements de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne. « On a ressorti la lampe à pétrole. » Privés de source d'énergie, les boulangers de village sont descendus chercher le pain dans les bourgs de piémont, où le courant avait été rétabli plus vite. Les groupes électrogènes se sont promenés de commune en commune, le temps de remplir l'un après l'autre les réservoirs d'eau potable, à mesure que progressait le retour du courant électrique.

Huit jours plus tard, pourtant, malgré l'omniprésence des agents d'EDF, des renforts militaires, des hélicoptères qui tournent au-dessus du plateau pour aider à la localisation des urgences et pour, éventuellement, transporter les poteaux sur des sites encore inaccessibles par la route, l'énerverment commence à monter. « Moins chez les autochtones que chez les retraités venus de la ville, note Jean Vialatou, maire de Peyrat-le-Château (Haute-Vienne, 1 100 habitants). Nous, les élus, nous sommes les seuls porteurs sur place d'un pouvoir. C'est donc nous qui encaissons les chocs. » Dans sa commune, il y a cinq transformateurs et, donc, cinq réseaux électriques. Or il n'a reçu que deux groupes électrogènes : « J'en ai mis un sur l'autocommutateur téléphonique pour rétablir le réseau ; l'autre sur le centre-bourg pour

remettre les commerces en route. Les structures du réseau font que cela dessert certaines maisons et pas d'autres. Il y a des râleurs pour crier au favoritisme. En plus, nous avons sur la commune une centrale hydro-électrique, et certains jugent anormal de ne pas être desservis en priorité. Pour ces doléances, le maire est le bouc émissaire tout trouvé. »

Mais cela, estime-t-il, c'est de l'anecdote : « J'en ai vu d'autres ! » Ce qui l'inquiète plus, c'est que sa commune – et le plateau de Millevaches en général – vit du bois et que cette richesse a été anéantie. « L'actualité, conclut-il, ça va vite. Quand l'électricité sera revenue, on parlera d'autre chose et, nous, nous risquons d'être oubliés avec nos problèmes à long terme. Qui pensera à venir voir où nous en sommes dans un an ? »

Georges Chatain

GROUPE SAGEM

GROUPE SAGEM

Chiffre d'affaires de l'exercice 1999 en hausse de 19,2 %

Le Groupe SAGEM a réalisé du 1^{er} janvier au 31 décembre 1999 un chiffre d'affaires hors taxes de 22,3 milliards de francs (3,4 milliards d'Euros), en augmentation, par rapport à 1998, de 19,2 %⁽¹⁾.

La croissance qui était de 11,3 % pour le 1^{er} semestre a donc connu une forte accélération au 2^{ème} semestre.

Chaque branche d'activité y a contribué :

Branche Télécommunications	12 574 MF	+ 15,8 %
Branche Automobile et Câbles	4 845 MF	+ 6,6 %
<i>dont Activité Automobile</i>	3 396 MF	+ 21,1 %
Branche Défense	4 956 MF	+ 47,1 % ⁽¹⁾

L'exportation continue fortement à participer au développement de l'activité d'électronique haute technologie du Groupe SAGEM (46,3 % du chiffre d'affaires a été réalisé à l'international, en augmentation de 30 %).

⁽¹⁾ A périmètre comparable : + 12 % au niveau consolidé et + 10 % pour la Branche Défense

SAGEM

Relations actionnaires SAGEM : Téléphone : 01 40 70 69 65
Internet : www.sagem.com

HORIZONS

PORTRAIT

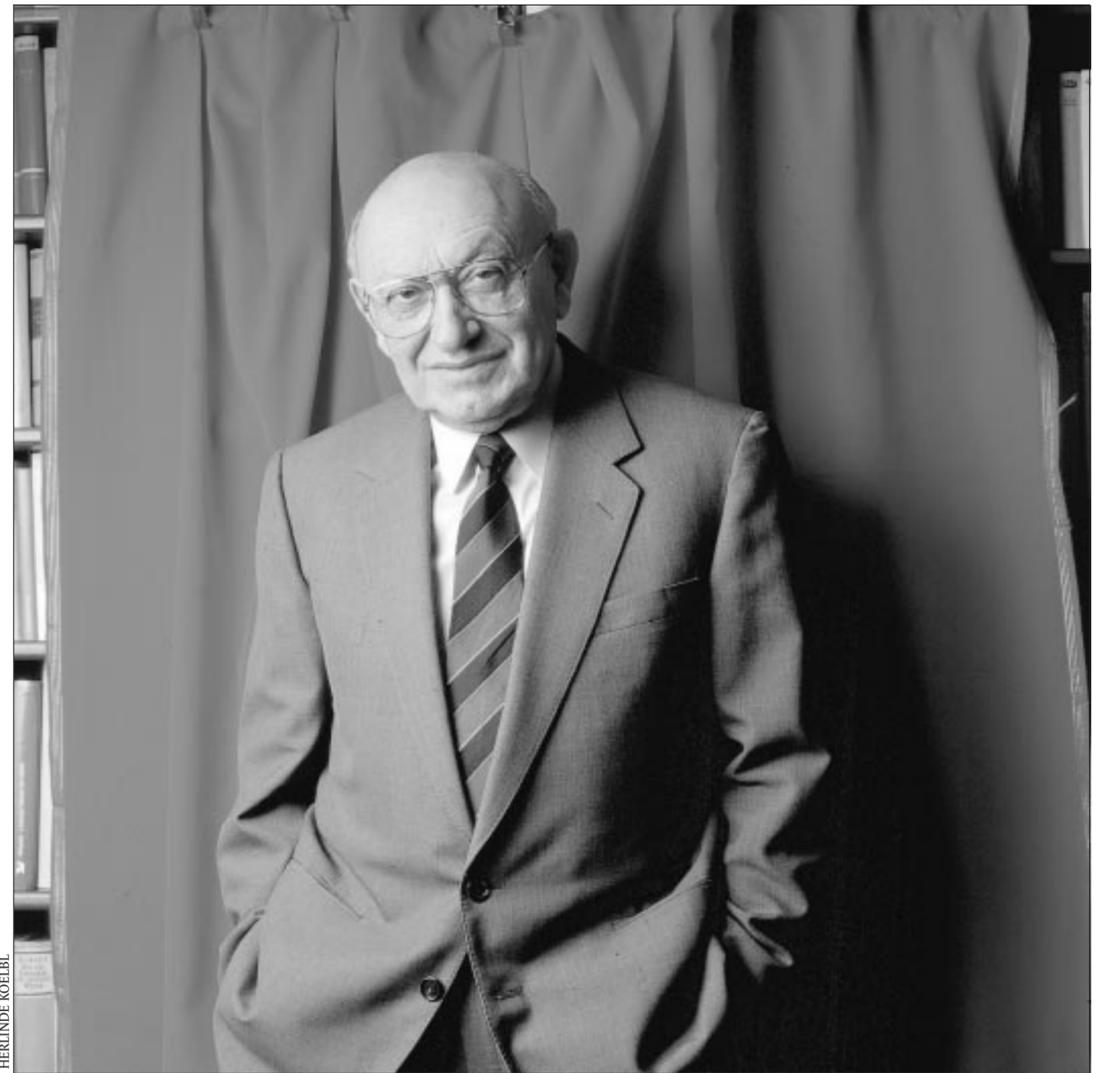
EN allant voir Marcel Reich-Ranicki, « le pape de la critique littéraire » allemande, on s'attend à quelques surprises. Mais sûrement pas à être émue, ou séduite. Evidemment, on a tort. De lui, on n'avait eu jusqu'à une date récente que quelques images assez déplaisantes, échos des polémiques qui l'ont opposé à plusieurs écrivains. En 1993, l'hebdomadaire *Der Spiegel* lui consacrait un dossier élogieux d'une quinzaine de pages, sous le titre « Le seigneur des livres », retraçant sa brillante carrière, d'abord à *Die Zeit*, puis à la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et aussi au « Literarisches Quartett », son émission littéraire à la télévision – six fois par an. Toutefois, la couverture du journal le représentait en chien à tête d'homme en train de dévorer un livre et le désignait comme « *Der Verreißer* » (le démolisseur, le dépeceur). En 1995, le même journal publiait une longue lettre ouverte de Marcel Reich-Ranicki à Günter Grass (qui a reçu le prix Nobel de littérature 1999), dans laquelle il disait tout le mal qu'il pensait du dernier roman de celui-ci (*Ein Weites Feld*, traduit en français sous le titre *Une longue histoire*). En couverture, on voyait Reich-Ranicki en train de déchirer le livre de Grass, geste qui fait froid dans le dos, « *et, en outre, geste impossible physiquement*, dit Reich-Ranicki, *essayez-donc de déchirer un livre !* ». C'était une photo-montage, mais rien ne l'indiquait.

Bien sûr, la lecture de l'autobiographie de Marcel Reich-Ranicki, *Mein Leben* (Ma vie), publiée fin août par les éditions DVA et qui a dépassé les 400 000 exemplaires (lire la critique de Daniel Vernet dans « *Le Monde des livres* » du 10 septembre) change le regard qu'on porte sur lui, au point qu'on a envie d'en savoir plus encore. D'aller voir. Car ces 560 pages racontent un étrange parcours dans le siècle, un destin douloureux, passionné, singulier. Dès le début du livre, Reich-Ranicki rapporte une conversation avec Günter Grass (déjà lui) en 1958. A la question de Grass : « *Etes-vous allemand ou polonais ou quoi ?* », il a répondu : « *A moitié allemand, à moitié polonais et 100 % juif.* »

Son histoire, qu'il pensait ne jamais écrire, est celle d'un juif polonais, de mère allemande, né en 1920 dans une famille de commerçants du côté paternel, de rabbins du côté maternel – « *Mon grand-père disait, en plaisantant, que je devais moi aussi devenir rabbin* » –, possédé, depuis toujours, de l'amour de la langue allemande. Sa mère tenait à ce qu'il fût éduqué en allemand. Quand, après la faillite de l'entreprise de matériaux de construction de son père, en 1929, la famille s'installe à Berlin, il a le sentiment d'arriver « *dans le pays de la culture* ». Il est bon en maths, cependant c'est en allemand qu'il veut être le meilleur. Et il y parvient. Mais bientôt les nazis prennent le pouvoir. Celui qui ne s'appelle alors que Marcel Reich habite toujours Berlin et continue son cursus au lycée. A l'automne de 1938, il est arrêté et déporté en Pologne. Il y passera toute la guerre. D'abord dans le ghetto de Varsovie, où il s'emploie comme traducteur. C'est là qu'il se marie, en 1942 (sa femme sera la seule survivante de sa famille). Il parviendra à fuir en 1943 et vivra dans la clandestinité.

La paix revenue, il s'inscrit au Parti communiste polonais, travaille au ministère des affaires étrangères. Consul à Londres en 1948, il est rappelé en Pologne à la fin de 1949. Un an plus tard, il est exclu du parti et devient lecteur dans une maison d'édition. Il attendra 1958 pour quitter définitivement la Pologne et s'installer en Allemagne. « *Je voulais quitter l'Est, dit-il aujourd'hui, mais il n'était pas question d'aller en Israël, je ne parle pas l'hébreu. Pas question non plus de partir pour l'Angleterre. Je voulais absolument aller dans un pays où l'on parle l'allemand. Je voulais retrouver la culture allemande. C'est l'histoire de ma vie, le désir de la littérature allemande, la quête de la littérature allemande.* »

Un homme blessé retourne dans le pays où a régné le responsable de son malheur. Etrange idée ? Non, il revient dans le lieu où il pourra le mieux parler de ce qu'il aime par-dessus tout, de ce qui, secrètement, l'a peut-être sauvé : la



HERLINDE KOEHLER

Marcel Reich-Ranicki, le seigneur des livres

langue, le style, la littérature. Cet amour-là le tient, le rend lyrique, injuste, ne le quittera jamais. Il met si haut le geste littéraire qu'il est hostile à la biographie comme à l'autobiographie. Il a donc fallu bien des années, et l'insistance de son épouse, pour qu'il se décide à se raconter : « *Je ne suis pas le seul à avoir vécu cette histoire-là. Mais je suis sans doute l'un des seuls à exercer un métier littéraire, explique-t-il. Cela ne me rendait pas la tâche plus facile. Je dois avouer que je n'aime pas beaucoup tous ces livres de témoignages qui se multiplient depuis quelques années. La plupart sont franchement mauvais. Je craignais d'écrire moi aussi un livre médiocre. Et puis, j'hésitais devant la perspective de revivre, en le racontant, ce passé douloureux.* »

FINALEMENT, il a décidé de s'y mettre « *et d'écrire comme je parle ; de raconter* ». Le résultat est enthousiasmant et provoque le désir de le rencontrer, d'être face à lui pour tenter de comprendre comment peuvent coexister, dans le même Marcel Reich-Ranicki, ce qu'on lit de vérité, de générosité, d'admiration dans son livre et ce qu'on a lu sous sa plume de critique : des jugements excessifs, meurtriers, et cette phrase à l'emporte-pièce, qu'il semble répéter à l'envi : « *Les écrivains ne s'y connaissent pas plus en littérature que les oiseaux en ornithologie.* »

C'est bien la même personne pourtant. Et dès que ce petit homme au physique puissant et à la voix forte ouvre la porte de son appartement d'un quartier résidentiel de Francfort, on comprend qu'on est face à un personnage. Un caractère. Qui suscite admiration et émotion, tout en se montrant peu nuancé, en vitupérant ses contemporains, en réitérant

La vie de ce juif polonais que sa famille destinait au rabbinat se confond avec sa passion pour la littérature allemande incarnée par Thomas Mann. Josyane Savigneau a rencontré le « pape » de la critique littéraire d'outre-Rhin, que l'amour de la langue de Goethe a sauvé de la détestation du pays de Hitler

des énormités : contre des écrivains, contre les femmes, contre ses confrères. Il est probablement un des rares hommes qui puissent faire rire une femme en proférant des horreurs sur les femmes. Parce qu'il n'est pas hypocrite. Il s'en flamme, s'énervé, tonitrué, mais dit ce qu'il pense. Dans la même phrase, il encense Hannah Arendt et Simone de Beauvoir, réitère son admiration pour l'intelligence de ces femmes et de quelques autres, puis rappelle son agacement à l'égard de bien d'autres, dont Nelly Sachs – elle aussi Prix Nobel de littérature, en 1966 – (il relate dans son livre une visite à Nelly Sachs qui s'est plutôt mal passée au point qu'il a renoncé à écrire un article). Il est imprévisible, c'est une grande part de sa séduction. Ainsi, dans son autobiographie, soudain, il parle avec enthousiasme de sa rencontre avec Ulrike Meinhof (journaliste qui s'engagea, dans les années 70, au côté d'Andreas Baader, dans la Fraction armée rouge, participa à des actions terroristes, fut emprisonnée et fut retrouvée morte dans sa cellule) : « *C'est la première personne en Allemagne qui a voulu savoir quelle avait été ma vie dans le ghetto de Varsovie. Est-ce que cela a un rapport avec ce qu'elle a fait plus tard ?* »

Sa vie, en effet, aucun Allemand n'avait voulu savoir ce qu'elle avait été vraiment. D'où peut-être la nécessité de ce livre-bilan. Quand Reich-Ranicki s'est installé à Hambourg avec sa femme, il ne s'est pas senti accueilli : « *Nous avons vécu très seuls. Je lisais toute la journée. A Die Zeit, on ne m'a jamais invité à venir à une seule réunion. Je pense qu'il y avait un certain antisémitisme dans cette attitude. Je n'ai jamais demandé pourquoi je n'étais pas convié aux réunions. Je n'ai pas non plus demandé si je pouvais venir. Je voyais bien que je n'étais pas*

désiré, c'était suffisant. Plus tard, j'ai appris, en lisant une publication sur l'histoire de ce journal, qu'il y avait bien régné un certain antisémitisme. » Marcel Reich-Ranicki n'est pas homme à s'appesantir sur les moments pénibles, pas plus qu'à étaler ses états d'âme ou à ressasser son ressentiment. On n'insiste donc pas, mais il est clair que la blessure est toujours à vif, comme celle causée par la manière dont on caricature son travail critique : « *Me montrer en chien ou en*

« Lorsque je juge un livre mauvais, je le dis. Alors on prétend que je suis dur, que je suis un démolisseur. C'est faux. Je n'ai jamais voulu détruire personne, je n'ai jamais souhaité la mort d'un écrivain. Or on a souhaité ma mort publiquement »

train de déchirer un livre a aussi quelque chose à voir avec de l'antisémitisme, conscient ou non. Quoi qu'il en soit, quand on est critique, il faut avoir un peu de courage. Je suis très réservé, très ambivalent à l'égard de la religion juive. » On sent passer une tornade et on préfère ne pas rappeler le souvenir du grand-père qui le voulait rabbin. Et, presque sans savoir comment, on prend congé, on se retrouve sur le trottoir, un peu « sonnée », avec une sorte de trouble. Qui est donc ce vieux monsieur ? Qui se cache derrière tant d'énergie et de vigueur ? Assurément un homme qui, un jour, a décidé de survivre à l'horreur et de choisir, définitivement, la passion contre la déploration. Et cela force le respect.

ques écrivains américains. Mais je ne m'intéresse pas à la littérature africaine, par exemple, je n'ai pas eu le temps, je n'aurai pas le temps. Pourquoi faire semblant ? »

« Faire semblant », ce n'est pas son genre. Pourtant, il n'ose pas tout à fait affirmer que seule la littérature de langue allemande l'intéresse vraiment, bien que ce soit le cas. Tout le montre. S'il mentionne Faulkner, Hemingway ou Sartre, on ne l'imagine pas se mettant à parler d'eux avec la passion qu'il met à rappeler l'intelligence de Bertolt Brecht, avec la ferveur qui l'anime lorsqu'il évoque Kafka et plus encore Thomas Mann.

THOMAS MANN, pour lui, incarne le peuple allemand, l'esprit allemand, l'honneur de l'Allemagne. L'Allemagne a deux visages, affirme-t-il. L'un est celui de Hitler, l'autre celui de Thomas Mann et on ne peut rien comprendre si l'on ne prend pas en compte ces deux images. Sans Thomas Mann, peut-être Marcel Reich-Ranicki aurait-il perdu un peu de son amour pour la culture allemande, peut-être ne serait-il jamais revenu dans ce pays. Alors, il aurait été à jamais un exilé, privé de son langage, de son identité qui est avant tout celle d'un lecteur : un lecteur allemand.

Au fond, il laisserait bien tomber tout le reste de la conversation pour parler seulement de Thomas Mann, pour entrer dans la complexité et la subtilité de son œuvre, pour expliquer comment ces livres-là l'ont sauvé, lui, alors qu'il n'était plus qu'un homme en fuite, rescapé d'une famille juive détruite, exterminée. Là, il pourrait se laisser aller à la vérité de l'émotion, dire qui il est vraiment, ce qu'il cache derrière son air bourru, ses éclats, ses affirmations trop péremptives qui semblent faire de son goût le seul critère d'évaluation de la littérature contemporaine en Allemagne. Rapide comme il est, il se dit immédiatement que ce ne serait pas judicieux, devant une inconnue comprenant mal l'allemand et ayant sans doute une connaissance approximative de cette œuvre majeure. Mieux vaut renoncer et rester dans l'espace un peu factice de l'entretien journalistique. Mieux vaut retrouver une vieille méfiance qu'on était en train de perdre en enrobant ses réponses, sèches au départ, de quelques « *Meine liebe* » (dits sur le mode de « ma chère enfant », sans condescendance, plutôt avec chaleur).

Alors avant d'en finir, d'avouer qu'il en a assez, qu'il est un peu fatigué, Marcel Reich-Ranicki peut encore se livrer à quelques diatribes. Par exemple expliquer aux Français qu'il est insupportable de le comparer à Bernard Pivot : « *Lui, il invite des écrivains dans son émission. Voilà une chose qui ne me viendrait jamais à l'esprit. Moi, je n'invite qu'un lecteur, un critique. Comment demander à quelqu'un de se prononcer sur ce qui vient d'occuper plusieurs années de sa vie ! Autant inviter un père ou une mère à juger son enfant nouveau-né. Cela n'a pas de sens.* » Au passage – sans qu'on comprenne très bien

pourquoi –, il s'emporte contre le sentiment religieux : « *Je ne suis pas du tout un homme religieux. Je n'ai pas eu besoin d'attendre la Shoah pour ne pas croire. Je suis très réservé, très ambivalent à l'égard de la religion juive.* » On sent passer une tornade et on préfère ne pas rappeler le souvenir du grand-père qui le voulait rabbin. Et, presque sans savoir comment, on prend congé, on se retrouve sur le trottoir, un peu « sonnée », avec une sorte de trouble. Qui est donc ce vieux monsieur ? Qui se cache derrière tant d'énergie et de vigueur ? Assurément un homme qui, un jour, a décidé de survivre à l'horreur et de choisir, définitivement, la passion contre la déploration. Et cela force le respect.

Josyane Savigneau

Le droit d'ingérence n'est pas mort au Kosovo

par Mario Bettati

J E reviens du Kosovo. J'y ai vu appliquer le droit d'ingérence. J'y ai constaté ses succès indéniables, ses revers douloureux, ses avancées méconnues. Sur les 850 000 réfugiés qui étaient dans les camps de Macédoine ou d'Albanie au début de l'été 1999, 810 000 sont rentrés chez eux, avec une rapidité sans précédent, assurés qu'ils étaient de leur sécurité.

Les hostilités qui ensanglantaient l'ensemble de la population ont cessé. Les forces serbes se sont retirées, l'UCK a été dissoute et 10 000 armes lui ont été retirées. Les contingents militaires internationaux protègent les minorités, les églises, les mosquées, les monastères. La police civile de l'ONU patrouille. Les maisons se reconstruisent, 350 000 personnes ont été protégées de l'hiver, la vie a repris, 80 % des écoles ont rouvert leurs portes, les hôpitaux soignent, les routes sont sûres.

Pour la première fois, un gouvernement – composé à parité de représentants de l'ONU et des trois partis politiques kosovars – est mis en place, ouvert à la minorité serbe, sous l'autorité du représentant du secrétaire général. Il a nommé 48 juges et procureurs dans ce pays où tout est à reprendre à zéro.

Certes, on assassine, on pille, on enlève, on incendie encore ici et là. La tâche de Bernard Kouchner est difficile. Les moyens de la Mission des Nations unies pour l'administration provisoire du Kosovo

(Minuk) sont insuffisants. Les gouvernements engagés au Kosovo lui ont promis 6 000 policiers, ils lui en ont donné 1 800. Le secrétaire général avait demandé 200 millions de dollars pour financer ses opérations. Trente-sept ont été jusqu'à présent obtenus... Cependant, son action et celle de la Force de maintien de la paix au Kosovo (KFOR) sont indispensables. Elles incarnent une orientation nouvelle de la communauté internationale. Inachevée, sans doute. Radicalement différente, aussi.

La résolution 1244 sur le Kosovo, adoptée par le Conseil de sécurité le 10 juin 1999, ne résout pas tous les problèmes. Elle exige d'abord « que la République fédérale de Yougoslavie mette, immédiatement et de manière vérifiable, un terme à la violence et à la répression au Kosovo ». Elle décide ensuite le déploiement de « présences internationales civiles et de sécurité dotées du matériel et du personnel approprié ». La Minuk comme administration, la KFOR comme force armée. Elle prie le secrétaire général de nommer un représentant spécial (ce sera Bernard Kouchner) pour diriger la première et « faciliter... l'instauration au Kosovo d'une autonomie et d'une auto-administration substantielles ».

L'existence de minorités ethniques est une réalité et leur réconciliation avec la majorité sera longue et difficile. Mais qui aurait imaginé, il y a dix ans, que la société civile libanaise aurait eu raison des haines, dans un pays où la

paix retrouvée a permis la reconstruction économique et la coexistence des communautés ?

Cette résolution reflète, en tout cas, une évolution profonde de la diplomatie multilatérale. L'ONU a été fondée à l'origine sur le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. René Cassin, audacieux et opiniâtre, a ouvert une première brèche en 1948 dans

Certes, les décisions sont toujours trop tardives. Mais d'où vient-on ? D'un ordre international où les massacres s'effectuaient dans le silence feutré des souverainetés protectrices des tyrans

ce rempart des dictatures, avec la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce fut seulement une effraction immatérielle, un simple droit de regard de la communauté internationale sur la conduite des gouvernements à l'égard de leurs sujets.

Quarante ans plus tard – à l'initiative de la France – l'Assemblée générale de l'ONU proclame le principe de libre accès aux victimes des catastrophes pour les organisations humanitaires (résolutions 43/131 du 8 décembre 1988 et 45/100 du 10 décembre 1990).

Mais le changement le plus profond apparaît au début de la décen-

nie au Conseil de sécurité. Jusque-là chargé du maintien de la seule paix internationale, le voici qui délibère sur des guerres civiles, ethniques, religieuses, tribales. Il s'ingère de plus en plus fréquemment dans les conflits intra-étatiques. Sous la pression de l'opinion publique, il affirme, au fil de plus de 170 résolutions, que la violation massive des droits de

l'homme par un gouvernement constitue une menace ou une atteinte à la paix. Il exige successivement : l'arrêt de la répression et la libre distribution de l'aide humanitaire, puis décide l'accompagnement armé des secours.

Il autorise enfin l'intervention militaire multinationale pour arrêter un génocide ou stopper des crimes contre l'humanité. Ses textes sont souvent votés à l'unanimité, ou à de fortes majorités, non seulement par les cinq membres permanents du Conseil, auxquels on attribue à tort toutes les décisions, mais aussi par les non-permanents, soit – par le jeu des

renouvellements périodiques – près de cinquante Etats qui adoptent, dans les mêmes termes, des dispositions qui exigent le respect des droits fondamentaux, la fin des violences et le droit d'intervention.

Certes, les décisions sont toujours trop tardives, les opérations insuffisantes, les victimes trop nombreuses. Mais d'où vient-on ? D'un ordre international où les massacres s'effectuaient dans le silence feutré des souverainetés protectrices des tyrans. La souveraineté, c'était la garantie mutuelle des tortionnaires, au Cambodge, au Rwanda, au Timor-Oriental...

Pinochet ne sera peut-être pas condamné. Milosevic est toujours libre. Mais qui aurait dit il y a peu que leurs crimes seraient poursuivis par un tribunal ? Que des Etats, qu'une organisation intergouvernementale s'affranchiraient de l'obligation d'indifférence et renonceraient à la complicité du silence ? Accepteraient, fût-ce timidement, que l'immunité diplomatique ne protège plus les gouvernants oppresseurs ? Qui aurait dit que des contingents étrangers débarqueraient en toute légalité internationale dans un pays pour y protéger les civils ? Ils viennent de vingt-six pays – dont un en développement – au Kosovo, après les frappes aériennes qui ont fait céder les Serbes.

L'accroissement de la répression serbe contre les Albanais du Kosovo, pendant les bombardements de l'OTAN, avait-il plaidé contre l'intervention et en faveur de l'abandon des Kosovars aux criminels serbes ? Il suffit de poser la question aux victimes... Les ONG

avaient déjà répondu sans renvoyer dos à dos l'humanitaire et le militaire.

En 1994, au moment du génocide au Rwanda et l'opération « Turquoise » qui s'est ensuivie, Rony Brauman, en l'approuvant, affirmait : « *Tout ce qui était susceptible d'arrêter la machine de mort était bon. Il fallait soutenir l'initiative pour lui donner le minimum de légitimité.* » Pour Médecins sans frontières (MSF), clairement, « *ce n'est pas avec des médecins qu'on arrête un génocide.* » Deux ans plus tard, intervenant au Zaïre, les humanitaires réclament « *une force internationale seule apte à leur permettre de poursuivre leur mission sans risque.* »

Les organisations caritatives sont à l'œuvre au Kosovo, en paix. Elles ne peuvent toujours pas entrer en Tchétchénie où les Russes massacrent en toute impunité. Le droit d'ingérence y est encore tributaire du veto dont Moscou pourrait user à l'ONU. C'est sans doute là sa limite la plus criante. Elle en souligne aussi le caractère inachevé. A qui la faute ? La pusillanimité des gouvernements soucieux de ménager un autocrate en fin de course puis son successeur ne les honore pas. Cela ne résume pas pour autant le droit naissant. La démocratie n'a pas été instaurée partout au lendemain de la déclaration universelle de 1948. Fallait-il en déduire la vanité de l'œuvre de René Cassin qui l'avait rédigée et fait voter ?

Mario Bettati est professeur de droit international à l'université Paris-II.

L'urgence est à l'utopie

par Jacky Mamou

L'URGENCE est à la protection des populations civiles. Aujourd'hui, qui protège celles de Grozny ? La Tchétchénie écrasée sous les bombes russes est là pour nous le rappeler : les notions de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats régissent encore fortement la politique internationale. Résultat : le calvaire des civils tchéchènes s'amplifie chaque jour ; le droit international humanitaire, censé les protéger, vole en éclats ; la communauté internationale se confond en déclarations de convenue, proposant pudiquement aux Russes de bombarder « avec modération », de « soulager les souffrances » des populations et de créer les conditions pour que les organisations internationales puissent fournir une aide humanitaire.

Sur le front de la souveraineté, l'interventionnisme des Etats est décidément à géographie variable. Absence d'Etat ? Les troupes onusiennes débarqueront en direct devant les télévisions du monde entier, comme elles ont su le faire sur les plages de Somalie. Faiblesse de l'Etat, à l'image de la Serbie ou de l'Irak ? L'OTAN ou les Etats-Unis pratiqueront une campagne massive de bombardements. Etat stratégiquement important comme l'Indonésie ? La communauté internationale s'empressera de recourir au principe de consentement avant toute intervention. Etat membre permanent du Conseil de sécurité comme la Rus-

sie ? Ici, l'inaction et le silence sont assourdissants ! Le droit d'ingérence que se seraient octroyé les Etats, l'ONU, puis l'OTAN, a, semble-t-il, atteint ses limites. Constat amer pour les uns, leçon de réalisme pour les autres. Encore faut-il savoir de quoi on parle.

Quand Bernard Kouchner, alors président de Médecins du monde, et Mario Bettati animent, en 1987, la conférence « Droit et morale humanitaire », la résolution finale ne parle pas de droit d'ingérence.

Face à la multiplication des nouvelles formes de conflits, la communauté internationale reste désespérément impuissante

Elle proclame le « *droit des victimes à l'assistance humanitaire et l'obligation des Etats d'y apporter leur contribution.* » Les résolutions de l'ONU – inspirées par Bernard Kouchner, devenu entre-temps secrétaire d'Etat à l'action humanitaire – soulignent « *l'importante contribution à l'assistance humanitaire qu'apportent les organisations intergouvernementales et non gouvernementales,* » et réaffirment « *la souveraineté des Etats affectés et le rôle premier qui leur revient.* »

Pourtant, ce n'est pas en vertu d'un éventuel droit d'ingérence, mais dans le cadre du chapitre VII de la Charte des Nations unies (menaces contre la paix) que

seront menées les actions armées en Irak, en Bosnie, au Rwanda ou en Somalie. Si influence des *french doctors* il y a, elle réside dans le fait que, depuis 1990, le Conseil de sécurité a systématiquement introduit dans toutes les crises dont il a été saisi une dimension humanitaire, rappelant le principe du libre accès aux victimes. Si l'ingérence existe, il s'agit donc d'une pratique, et non d'un droit.

L'irruption des humanitaires dans les domaines réservés de

Kosovo. Le Conseil de sécurité est voué à la dictature du droit de veto de ses cinq membres permanents. Pendant ce temps, les populations attendent, victimes aussi de l'inaction de la communauté internationale.

Il faut maintenant aller plus loin que la seule réforme du Conseil de sécurité tel que l'appelle de ses vœux Kofi Annan. Les initiatives des trente dernières années en matière de relations internationales et de droit humanitaire ne sont que les déclinaisons d'un seul et même combat : celui de la protection des populations dans la guerre. C'est le nôtre aujourd'hui ! Dépassant l'ingérence qui visait déjà l'accès aux victimes par le dépassement du droit des Etats.

Jusqu'à aujourd'hui, aucune des grandes opérations militaro-humanitaires ne s'est jamais fondée sur une évaluation de la vulnérabilité des populations. L'humanitaire affiché masque trop souvent des impératifs d'ordre politique, stratégique ou économique dont la souffrance des populations est exclue. « *Crise humanitaire* » est alors l'autre terme pour « *échec* » ou « *démision politique* ».

Or faire un pas dans le sens de la protection des populations civiles, c'est refuser de voir dans un lieu unique, et en particulier au sein du Conseil de sécurité, les mêmes personnes apprécier ou non une situation de crise, puis décider ou non d'intervenir. C'est accepter de séparer le diagnostic humanitaire de la décision politique. Pour rendre ce diagnostic incontestable, il faut inventer un lieu – distinct de l'espace polémique de la décision – où siègent des experts indépendants mandatés pour compter, évaluer et recommander.

C'est dans ce sens que Médecins du monde a organisé en juillet 1999 une conférence internationale dont les travaux ont abouti à l'idée de la création d'un Bureau international humanitaire, organe subsidiaire du Conseil de sécurité. Avec nos partenaires les plus avancés sur cette question – Etats et ONG – nous travaillons aujourd'hui à élaborer des critères objectifs d'évaluation de la vulnérabilité des populations. Autant d'instruments au service de la protection des populations.

Certains parleront d'utopie. Mais l'action humanitaire, dont personne ne conteste plus la nécessité, est une utopie en actes. Et, devant le sinistre spectacle qu'offre la Tchétchénie, l'urgence est à l'utopie !

Jacky Mamou est président de Médecins du monde.

AU COURRIER DU « MONDE »

CITOYENS DU MONDE

A la une du *Monde*, daté du mardi 30 novembre, ce titre : « *Les citoyens du monde s'inventent à l'OMC* » m'a causé un choc.

Certes, cette coïncidence entre ce titre et mes convictions n'est due qu'à une intuition de journaliste innée qui sait résumer un climat, une action, un phénomène, dans une formulation retentissante et lapidaire. Soyez-en vraiment remercié. Par contre, je m'étonne de la confusion soupesée entre l'appel aux abonnements « *Pour l'an 2000 devenez citoyen du monde* », publié dans ce même numéro, et le nom (sous protection légale) qu'ont choisi de se donner une poignée de précurseurs qui œuvrent, avec la naïveté prétendue des poètes, afin que naisse, un jour de grand soleil, une fédération des peuples qui sera (et qui est déjà) la seule réponse à un chaos définitif et planétaire.

Jean-Michel Richard
Paris

COMMUNICATION NORD-SUD

Je ne saurais être d'accord avec Claude Merlet (*Le Monde* daté 7-8 novembre), qui prône l'étude des deux langues cousines germaniques.

Faire étudier deux « langues du Nord » est une aberration profonde. C'est vouloir priver les élèves des « langues du Sud » (italien, espagnol, portugais) qui représentent la civilisation méditerranéenne, creuset de notre propre langue, c'est-à-dire notre propre civilisation. Eliminer l'espagnol et le portugais, par exemple, c'est priver les jeunes non seulement d'un regard vers le sud, mais aussi vers l'Amérique latine (...).

Il me paraît beaucoup plus équilibré à tous points de vue de faire étudier deux langues d'origine différente et ce dans le seul intérêt des élèves.

Georges Colomer
Noisy-le-Grand
(Seine-Saint-Denis)



35F - CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Abonnement découverte
6 numéros, 99 F*

Offre réservée aux lecteurs du *Monde* non abonnés aux *Cahiers du cinéma*.

NOM _____
Prénom _____
Adresse _____
Commune _____
Code postal _____
Bureau distributeur _____

RÈGLEMENT :
 Chèque bancaire C C P
 CB _____
Date d'expiration.....
Signature :

Bulletin à retourner aux :
CAHIERS DU CINÉMA - SERVICE ABONNEMENT
24, avenue du Général Leclerc - 60646 Chantilly cedex

* offre strictement réservée aux nouveaux abonnés et limitée à la France métropolitaine. Créancier : L&P F. Valable jusqu'au 31/03/2000

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Bon anniversaire, l'euro

L'EURO a un an. Le 1^{er} janvier 1999, onze pays renonçaient à leur devise nationale et acceptaient de se doter d'une monnaie unique, d'un instrument de paiement commun géré par une véritable institution fédérale, la première dans l'Union européenne. L'événement était historique : pour la première fois, onze nations acceptaient de renoncer à leur souveraineté monétaire et de la partager. Militants anti-européens, experts américains et spéculateurs de tout poil avaient expliqué, pendant des années, que ce projet était impossible. Un an après, ceux-ci doivent avouer leur erreur : l'euro existe ; il s'est affirmé comme l'une des grandes devises mondiales ; mieux encore, il a tenu la plupart de ses promesses.

L'euro est ainsi, à ce jour, la preuve la plus évidente que, lorsqu'elle existe, la volonté politique peut s'imposer face aux forces du marché. Il n'y a pas d'impuissance publique ». La monnaie unique a permis à l'Europe de retrouver une part de son indépendance face aux autres grandes monnaies du monde, le dollar américain et le yen japonais notamment. Les onze pays regroupés au sein de l'union monétaire sont désormais beaucoup moins affectés par les variations monétaires qu'ils ne l'étaient lorsqu'ils avaient chacun leur devise propre.

« Bouclier » de l'Europe, la devise européenne a ensuite permis la constitution d'un espace de stabilité (l'inflation n'y est pas une menace) ; elle a ouvert de nouvelles opportunités de financement pour tous les acteurs du Vieux Continent ; elle a fortement contribué à la reprise de la crois-

sance et de l'emploi observée au cours des derniers mois. L'argent médiatisé, sa longue glissade vis-à-vis du dollar – elle a perdu environ 15 % de sa valeur vis-à-vis du billet vert sur l'année – est aussi à mettre à son actif. Car celle-ci a renforcé la position des exportateurs européens sur les marchés mondiaux. Que n'aurait-on entendu si, comme bien des économistes l'avaient annoncé, l'euro s'était envolé !

En réalité, et il faut s'en inquiéter, la faiblesse de l'euro est ailleurs. Victoire de l'Europe, l'euro n'est pas encore devenu l'affaire des Européens. S'ils l'ont accepté, les citoyens européens ne s'en sont pas emparés. Ils n'en ont pas fait « leur » monnaie. A cause d'une période de transition bien trop longue – pièces et monnaies n'arriveront dans nos porte-monnaie qu'au 1^{er} janvier 2002 –, ils s'en désintéressent. Un ménage sur cent à peine a jusqu'à présent payé au moins une fois une facture en euros. Les entreprises ne sont pas davantage sensibilisées : en France par exemple, 8 % d'entre elles seulement règlent leurs impôts en euros, un pourcentage faible et qui ne progresse pas.

Plus grave encore, les Etats eux-mêmes ne sont plus mobilisés sur ce projet. L'union monétaire avance, l'union économique piétine. Les progrès dans la coordination des politiques économiques ou en matière d'harmonisation fiscale sont lents, sinon inexistantes. Indispensables sans doute, les discussions sur l'élargissement de l'Union brouillent la perspective. L'euro, comme l'Europe, est une bicyclette : si elle n'avance pas, elle risque de tomber.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Fenenci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jareau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pillaou ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'avion tuera-t-il le bateau ?

LA DERNIÈRE GUERRE a donné à la vitesse de l'avion de combat et de transport une telle impulsion que le navire parut à certains condamné pour sa lenteur. Le plus rapide des paquebots, le *Queen-Elizabeth*, ne peut en effet opposer qu'une vitesse de 55 kilomètres-heure aux 425 d'un Constellation, aux 475 d'un Stratocruiser.

Dès la première année normale d'exploitation d'après guerre – 1947 –, l'avion transporta sur l'Atlantique nord 194 000 passagers – 30 % du trafic total –, et l'année suivante 252 000 passagers, contre 620 000 par navire. Jusqu'à la remise en service des grands paquebots, l'avion bénéficia d'un véritable monopole.

Mais, réduite le 31 décembre 1946 à une quinzaine d'unités, la flotte transatlantique avait déjà doublé un an plus tard (30 navires jaugant

575 000 tonneaux) ; elle comptait, le 31 décembre 1948, 46 paquebots (837 000 tonneaux). En 1948, la voie maritime disposa de 830 000 places, l'aérienne de 460 000.

Le navire, qu'on croyait mortellement touché, a réagi vigoureusement. De 1947 à 1948, l'avion a augmenté son trafic de 28 %, le paquebot de 35 %. Le coefficient d'utilisation pour l'ensemble du trafic est de 75 % pour le navire, de 55 % pour l'avion.

Si l'avion a pris place sur tous les trafics jadis réservés au seul paquebot, s'il absorbe le tiers du trafic passagers, il semble que son avance se ralentisse : elle sera fonction de son aptitude à réduire ses tarifs, et aussi de la capacité financière des gouvernements, fournisseurs de subsides.

Edmond Delage
(5 janvier 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Mare nostrum

LE CROISIC, ... janvier 2000.

Des jeunes de banlieues chaudes sont attendus à Noirmoutier pour nettoyer le mazout de l'Erika. Bonne idée, à condition qu'ils soient volontaires, et qu'on ne les exploite pas sous prétexte d'apprentissage civique. A ce compte-là, il serait plus juste et pédagogique de réquisitionner les cadres de Total responsables des affrètements, comme on change en brancardiers les fous de la route. Et il serait souhaitable que la police ne les accueille pas en sauvages, comme je raconterai plus bas que je l'ai vu faire, l'autre soir, à la gare Montparnasse, avec des étudiants de retour du Croisic.

Ces derniers faisaient partie de quelque deux cents bénévoles mêlés depuis une semaine aux deux cents agents publics, employés municipaux, pompiers ou militaires, sans parler des Allemands, des Hollandais et Américains venus spontanément en renfort. Sur douze kilomètres de la Côte sauvage, ils ont gratté deux mille tonnes de boue rougeâtre, ramassé plus de mille oiseaux goudronnés, dont huit cents morts et trois cents agonisants.

Dans la presqu'île de Guérande, comme tout au long des côtes atteintes, la dépollution dépend du support souillé. Sur les plages, les galettes de fioul s'enlèvent assez vite et bien, on les talque de sable et on les plie comme des pâtes à tarte sur leur lit de farine, elles se laissent enfourner dans les sacs, les bennes. S'il ne revient pas d'autres nappes, si la pêche reste intacte, de même que l'image des lieux, les enfants de l'été prochain pourront creuser leurs châteaux forts

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

et leurs tunnels sans risque de se crotter comme avec des chaînes de vélo.

Côté rochers, c'est une autre affaire. A plusieurs, il faut une journée pour débarbouiller grossièrement quelques mètres cubes de granit. Emietté et projeté au loin par les déferlantes de la tempête, le cambouis a giclé au plus haut des hautes de grande marée, sous forme de gifles cinglantes, de crachats, avec l'agressivité provocante des parafes de vandales-attrape-ça ! Le pollueur n'a toujours pas daigné dire comment allaient vieillir ces bouses huileuses, s'il faudra les attaquer au burin, après le canif et la petite cuillère des jours derniers. A force, chaque caillou devient aussi familier aux gratteurs que ces meubles ou ces jardins d'enfance que l'on pourrait dessiner, de tête, longtemps après les avoir perdus de vue. Un sentiment de possession naît de ce soin attendu, du harcèlement qui vient avec la nuit.

Les derniers arrivés sur le terrain commencent par lancer des conversations de citadins gavés de télé : que penser de tel ministre piégé, de tel PDG piteux ? Et bientôt, ils se taisent, comme tout le monde. Croisés jusqu'aux cheveux, dans leurs combinaisons jetables, et aussitôt ignobles de viscosité, ils rentrent leurs larmes de chagrin, de rage. « Il faut imaginer Sisyphes heureux », conseille Albert Camus. C'est vite dit. Devant les mois de travail qui restent à fournir, face aux incertitudes que ne cache pas le maire, M. Priou, à l'exode inévitable des fins de vacances, les nettoyeurs bénévoles se sentent, au mieux, d'un secours infinitésimal, de quoi changer l'absurde révoltant en

moins mal, en raison d'agir – « quand même ». La mondialisation ne s'applique pas qu'aux marchés ; les catastrophes dues au fanatisme du profit soudent secrètement entre eux les amoureux de la seule terre qu'ils se connaissent, leur mer à tous. *Mare nostrum* !

C'était de ces nouveaux citoyens du monde qui revenaient à Paris, éreintés, le 31 décembre au soir, par le TGV de Nantes n° 8980, sans escale dans les banlieues louches, direct depuis la paisible cité d'Angers. A peine animés par les coups de gros-plant où ils noyaient leur tristesse et leur fatigue, ils étaient tout juste coupables d'avoir trop écouté le martèlement officiel appelant la foule sur les Champs-Élysées. Pour le reste, visiblement désarmés et pacifiques, les yeux et les ongles rougis de cadeaux Total, ils étaient admirables, tout simplement. A leur arrivée, c'est une haie d'honneur qu'ils méritaient...

Et c'est un cordon de CRS, doublé de soldats, arme à la hanche, le doigt sur la détente, qui leur barrait la sortie du quai 22, à 22 h 40, comme à des briseurs de vitrines en mal de pillage ! M. Desmarts avait pu visiter les plages saccagées par sa faute sans être inquiet, sans se fendre d'un coup de pelle, tandis que les jeunes accourus nettoyer sa merde étaient présumés, uniquement parce que jeunes, fauteurs d'un trouble qu'ils venaient précisément de combattre.

On aimerait connaître les autorités politiques ou administratives responsables de ce soupçon insultant, dérisoire, obscène, propre à déconsidérer l'Etat, nul.

Le rêve de Pantagruel par Daumier



(De la collection d'Artur Trigot.)

La « machine climatique » terrestre défie la science

Suite de la première page

ILS ONT exploité ces nouveaux moyens à leur manière, celle de tout scientifique sérieux : en faisant preuve d'une grande curiosité, doublée d'une méfiance instinctive face aux a priori, aux dogmes, aux certitudes trop bien établies. Deux qualités indispensables pour défricher de nouvelles pistes, débusquer les erreurs, abattre les illusions. Pour ce faire, l'ordinateur et les modèles numériques offrent l'avantage d'éliminer la part de subjectivité des évaluations humaines. Mais ils sont très imparfaits. Ils ne peuvent prendre en compte que les données et les paramètres qu'on leur fournit. Or une grande partie des mécanismes impliqués dans le fonctionnement de la « machine climatique » de la Terre échappent encore à la sagacité des chercheurs.

L'afflux de moyens a démultiplié les travaux. Cela s'est traduit par une floraison d'articles exposant des résultats souvent très partiels, parfois contradictoires en apparence. C'est que plus les climatologues avancent dans leurs recher-

ches plus la complexité de la « machine climatique » terrestre se confirme. Les interactions entre l'océan, l'atmosphère et la biosphère (le règne vivant, végétal et animal) – qui en sont les rouages essentiels – constituent un échec quasi inextricable au comportement chaotique. Les chercheurs commencent néanmoins à y déceler des « cycles » de durée variable (décennies ou siècles) qui, souvent, s'entrecroisent, comme pour compliquer encore un peu plus les choses.

L'INFLUENCE HUMAINE

Où en est-on aujourd'hui ? Les climatologues s'accordent pour estimer que l'accroissement de la quantité de gaz à effet de serre dû aux activités humaines devrait très rapidement se traduire par une hausse de la température moyenne. Quand ? De combien ? Avec quelles conséquences ? Sur ce point, les connaissances actuelles ont très vite montré leurs limites. Les modèles numériques les plus sophistiqués montrent que les modifications climatiques seront très contrastées, varieront considérablement selon les régions, et porteront peut-être plus sur la distribution des eaux que sur la température elle-même. On a débusqué quelques curiosités. C'est ainsi que l'Europe pourrait, dans un premier temps, connaître un solide refroidissement, le réchauffement annoncé risquant de modifier profondément le régime du Gulf Stream, courant chaud de l'Atlan-

tique sans lequel le climat parisien serait comparable – aujourd'hui – à celui de Montréal ! Les satellites ont détecté une hausse légère de la température moyenne : près de 1 degré au total depuis 1910. Le gonflement des montants déboursés par les assureurs pourrait, par ailleurs, trahir une augmentation de la fréquence et de la violence des catastrophes naturelles (un effet prévu par certains modèles). Premiers signes des conséquences de l'irresponsabilité humaine ? Possible. Mais le rythme du réchauffement constaté ne coïncide pas vraiment avec celui de la hausse du taux des gaz à effet de serre. Il pourrait donc s'agir aussi d'un phénomène « naturel » ; évolution durable, ou phase montante d'un cycle plus ou moins ample – accéléré ou non par les activités humaines. Quant au nombre des victimes des catastrophes et au montant des dégâts, ils sont également liés à la démographie et aux migrations. De longues recherches seront encore nécessaires pour trancher avec certitude. L'évaluation des changements climatiques « pourrait s'achever aux alentours des années 2050 si elle devenait une priorité internationale », estiment Thomas Karl et Kerin Trenberth, deux éminents climatologues américains, respectivement directeur du Centre des données climatiques de Denver et de la section d'analyse du climat du Centre de recherche atmosphérique de Boulder (*Pour la science*, janvier 2000).

Faut-il attendre jusqu'à cette

date ? Certainement pas. En dépit de toutes ces incertitudes, les climatologues ont acquis l'intime conviction que l'homme « a une influence perceptible sur le climat ». Le groupe d'experts internationaux mandaté par l'ONU pour étudier la question l'a solennellement confirmé en 1995. Cela suffit largement à justifier des mesures de prévention, même si l'évaluation précise des dégâts potentiels arrivera beaucoup trop tard – si elle arrive un jour. En attendant, efficace ou pas, la réduction de l'émission des gaz à effets de serre ne peut qu'être bénéfique.

Il n'en est pas moins primordial de poursuivre les études afin de mieux comprendre les mécanismes du climat, identifier les signes d'alerte, affiner des outils de prévision à long terme. L'urgence est là. C'est le défi du siècle prochain. Car, depuis qu'ils sont capables de reconstituer les climats du passé en analysant les « carottes » de glace ou de sédiments de leurs forages, il est au moins une chose dont les chercheurs sont tout à fait certains : la Terre connaît, depuis environ 8 000 ans, en dépit des tempêtes et ouragans actuels, une accalmie météorologique exceptionnelle. Il n'y a aucune raison de croire que cette trêve va durer éternellement. Notre civilisation technologique vient de prouver, ces derniers jours, sa fragilité face aux éléments. Peut-être serait-il judicieux de l'adapter à leur réveil inéluctable. Que l'homme en soit, ou non, le responsable.

Jean-Paul Dufour

ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 5 JANVIER 2000

FINANCE Les Caisses d'épargne ont commencé à vendre 18,8 milliards de francs de parts sociales à leurs 26 millions de clients. La vente, qui a officiellement commencé le

1^{er} janvier, s'étalera jusqu'en 2003. Le groupe bancaire espère avoir convaincu 1 million de sociétaires à la fin du premier semestre et 4 millions à l'issue de la période de vente.

● **DEVENUES** banques coopératives, les Caisses d'épargne sont prêtes à rejoindre la « maison commune », l'organisation patronale qui doit être créée dans le courant de l'année

pour regrouper tous les établissements de crédit. ● **CHARLES MILHAUD**, le président du directoire de la Caisse nationale des caisses d'épargne, tête du groupe, veut

faire du développement du sociétariat un instrument pour dynamiser les caisses et en améliorer la rentabilité. Il veut doubler le résultat du groupe d'ici à 2003.

Les Caisses d'épargne veulent transformer leurs clients en sociétaires

La vente de 18,8 milliards de francs de parts sociales a démarré. Ni action, ni obligation, ce titre de propriété, proposé au prix unitaire de 20 euros, offre une grande sécurité aux épargnants mais peu de liquidité, une rémunération faible et pas d'espoir de gain en capital

LES CAISSES d'épargne n'ont pas hésité à faire appel à Largo Winch, le héros de la bande dessinée de Jean Van Hamme et Philippe Franço, pour lancer la campagne de vente de leur capital. Homme d'affaires, aventurier, multi-millionnaire, héritier d'un groupe financier-industriel tentaculaire, il est pourtant bien loin de l'univers du traditionnel écureuil ! Signe que le groupe s'est converti aux règles du marché et du capitalisme ? Ce serait aller un peu vite, mais pour Charles Milhaud, président du directoire de la Caisse nationale des caisses d'épargne (CNCE), et véritable patron du groupe depuis février 1999, une dynamique nouvelle est en marche.

Comme le prévoit la loi du 29 juin 1999, dans les quatre ans qui viennent, les Caisses d'épargne devront vendre à leurs clients entre 15,9 et 18,8 milliards de francs (2,42 à 2,87 milliards d'euros) de parts sociales. Ni action, ni obligation, une part sociale est « un titre de propriété du capital des sociétés locales d'épargne ». Quatre cent cinquante sociétés locales d'épargne (SLE) ont été créées fin 1999. Sociétés coopératives sans activité bancaire, elles détiennent

le capital des trente-quatre caisses d'épargne. Elles ont un président, élu sur le principe « un homme, une voix », qui doit représenter les sociétaires au conseil de surveillance de la caisse d'épargne. Pourront être représentés : les clients particuliers, professionnels ou entreprises, les collectivités locales, dont les représentants seront élus dans un collège spécifique, et les salariés des Caisses d'épargne. Les parts sociales donnent ainsi à leurs détenteurs un petit bout de pouvoir. « Les clients sociétaires pourront s'exprimer sur la qualité du service qu'ils reçoivent » explique M. Milhaud.

CAMPAGNE DE VENTE

En contrepartie de cet avantage, ils devront se contenter d'un rendement financier plutôt maigre. Il peut varier d'une caisse à l'autre. On ne peut pas devenir sociétaire de la caisse de son choix, mais uniquement de celle dont on est client. Il n'y aura pas forcément un grand écart de traitement entre les sociétaires de certaines caisses de l'est de la France (Alsace et de Franche-Comté), et ceux du bon élève du réseau, la Caisse de Picardie : la CNCE veillera à ce qu'il y ait

une certaine homogénéité et le dividende maximum est statutairement plafonné.

M. Milhaud assure que tout le groupe fera de gros efforts de rentabilité : « Tous les patrons de caisse doivent améliorer leur coefficient d'exploitation », le rapport entre leurs revenus et leurs coûts. « D'ici quatre ans, toutes les caisses seront au niveau de Picardie », affirme le patron de l'Ecureuil : pour générer 100 francs de commissions ou de marges sur prêts, elles ne devront plus dépenser que 61 ou 62 francs, contre 75 francs en moyenne en 1999. Pour augmenter leurs revenus, elles pourront s'appuyer sur la campagne de vente des parts sociales : en démarchant ceux des 26 millions de détenteurs de Livret A qui ont un solde d'épargne important, mais pas encore de compte bancaire aux Caisses d'épargne, elles pourront leur en proposer un. Actuellement seuls 8,5 millions de clients ont un autre produit que le Livret A. L'Ecureuil, dont la part de marché varie de 8 % à plus de 25 % selon les régions, espère gagner du terrain partout.

Face aux plus critiques, qui redoutent que le réseau Caisses d'épargne, le moins rentable de

autres emplois particuliers des fonds collectés au titre de ce livret. Le Livret A ne représente plus que 17 % du produit net bancaire des Caisses d'épargne, qui continuent à se diversifier. Même si, à moyen terme, l'harmonisation fiscale européenne finissait par faire évoluer le Livret A, le rendement d'environ 3 % (hors crédit d'impôt) que touchent les sociétaires ne serait pas menacé.

Les Caisses d'épargne rejoindront-elles la « maison commune », qui doit regrouper les établissements de crédit dans une même organisation patronale ?

Oui, nous en serons. Tout le monde est d'accord pour que tous les établissements de crédit y participent. Elle pourrait voir le jour au premier semestre de l'année, voire au premier trimestre.

Propos recueillis par Sophie Fay et Pascale Santi

Wahl [de Paribas] et Bruno Mettling [de Bercy], il devrait s'enrichir de personnalités extérieures. La seule chose que je regrette, c'est que nous n'ayons pas eu cette réforme plus tôt. Pendant que nous la préparions, le paysage bancaire en France et en Europe a beaucoup changé. Cela va très, très vite, et le mouvement continuera en 2000.

Vos clients ne risquent-ils pas de devenir sociétaires des Caisses d'épargne à un moment dangereux pour elles si la Commission de Bruxelles s'en prend au Livret A ?

Il y a des années que l'on parle de la fin du Livret A et il est toujours là ! Le gouvernement a réaffirmé que son statut ne serait pas modifié et les dispositifs spécifiques sont justifiables lorsqu'il y a intérêt général, ce qui est le cas. La raison d'être du Livret A, c'est l'équilibre du système de financement du logement social et des

TROIS QUESTIONS À...

CHARLES MILHAUD

En tant que président du directoire de la Caisse nationale des caisses d'épargne, quel premier bilan tirez-vous de la loi qui a transformé les Caisses d'épargne en banques coopératives ?

La loi nous a permis de sortir d'une situation particulière dans le secteur bancaire français. A ce titre, elle suscite un grand intérêt chez nos collègues allemands et espagnols. Notre groupe a désormais une caisse nationale dotée d'une base solide, avec trois grandes fonctions : une fonction de contrôle et d'animation du réseau Ecureuil, une fonction de banque centrale pour le compte du groupe et une fonction de holding, à même de nouer des partenariats. Nous venons de définir son nouvel organigramme et, comme le directoire, qui compte deux nouveaux venus, Philippe

LE GOUVERNEMENT français s'intéresse de près au sort du marché à terme international de France, le fameux Matif, où s'échangent notamment les produits dérivés sur les taux d'intérêt. Il vient, par l'intermédiaire du Trésor, de contribuer financièrement au plan de relance du Matif mis en œuvre il y a un mois par les principales banques françaises : sa participation s'est élevée à 50 millions de francs, dans l'enveloppe globale de 210 millions de francs qui a été versée pour constituer le projet. Un geste qui n'a pas surpris les observateurs. L'ancien ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn avait, à de multiples reprises, exprimé son attachement à la défense d'une place financière active sur le territoire français, source, à ses yeux, de créations d'emplois de services à forte valeur ajoutée, à l'image de ceux qui se trouvent à la City de Londres.

De façon plus intéressée, Bercy constatait que le déclin du Matif s'accompagnait d'un renchérissement du coût de sa dette par rapport au prix payé par l'Etat allemand. Jusqu'à présent, les autorités françaises s'étaient contentées de déplorer l'absence d'esprit de place des banquiers français, sans intervenir directement dans ce dossier.

Officiellement, seules les banques ont participé au budget du plan de sauvetage, qui a pris la forme d'une cellule spécifique d'intervention sur les marchés, bapti-

sée MIB (Matif intervention bancaire). Les cotisations de chacune, variables, ont été fixées en fonction de leur activité respective sur les marchés obligataires : un sacrifice financier que l'aide du Trésor vient toutefois relativiser.

RUPTURE DE CONTRAT

A l'automne, le Trésor avait décidé, pour se rapprocher des pratiques internationales, de supprimer, à compter du 1^{er} janvier 2000, les commissions dites « de service financier » qu'il versait aux intermédiaires qui détenaient des stocks

d'obligations d'Etat. Une âpre négociation s'est alors engagée entre Bercy et les banques pour fixer le montant d'indemnités provenant de cette rupture de contrat. Au titre de compensation pour les années à venir, l'Etat a finalement versé à l'ensemble des banques la somme de 750 millions de francs, soit 50 millions de plus que l'indemnité réelle, une prime exclusivement destinée à aider les banques à sauver le Matif.

Dans les faits, le plan de relance du Matif mis en place par neuf éta-

ParisBourse n'a pas réglé ses comptes avec les NIP

avaient reçu de la part du Matif une enveloppe globale de plusieurs dizaines de millions de francs pour accompagner les plans de reclassement ou de licenciement de leurs anciennes équipes de Bourse.

MONTANTS NON NÉGLIGEABLES

Le contentieux, qui dure depuis un an et demi entre les NIP et la Bourse de Paris, pourrait se révéler gênant : l'introduction en Bourse de ParisBourse est prévue pour l'an 2000. En 1998, la société avait choisi de ne pas intégrer dans ses comptes les conséquences financières possibles de cette affaire. « Nous avions demandé aux commissaires aux comptes s'il fallait intégrer le coût éventuel d'un litige. Ils nous ont répondu par

blissements financiers français pour revenir au niveau de son homologue germano-suisse, la plateforme Eurex, fonctionne depuis un mois. Il s'agit de l'opération de la dernière chance. « Si elle ne réussit pas, le Matif sera bon à mettre à la poubelle », estime un opérateur.

Les tout premiers jours d'existence de la nouvelle entité avaient permis d'observer une hausse significative des volumes échangés sur le contrat phare du Matif, l'Euro-Notionnel. « La première quinzaine de décembre, les volumes quo-

tiens étaient en moyenne de l'ordre de 30 000 lots, contre 5 000 auparavant. Avant le début des opérations, l'activité de l'euro-notionnel représentait 1 % de celle de son homologue allemand le Bund, contre 8 % à 10 % actuellement », constate Constantin Langhade, responsable du MIB.

SOUS-EFFECTIF A la fin de l'année, toutefois, les volumes se sont taris, comme sur l'ensemble des marchés financiers. Lundi 3 janvier, pour la première séance de l'an 2000, 53 226 contrats ont été échangés. Pour les banquiers du projet, les résultats de ce premier mois de rodage sont néanmoins satisfaisants, mais ils attendent encore avant de crier victoire. « Le MIB n'est qu'un outil, c'est le retour des capitaux des investisseurs finaux qui fera la réussite de l'opération », souligne M. Langhade. Il est d'ailleurs prévu que l'entité continue au moins jusqu'au mois de juin. En février, un premier bilan permettra d'estimer réellement, après deux mois de fonctionnement à plein régime, si les résultats sont probants et surtout si le marché peut fonctionner sans béquille.

De façon concrète, les opérateurs, détachés par les banques dans la nouvelle structure installée à Levallois-Perret, sont chargés de passer des ordres sur le contrat Euro-Notionnel. Toutefois, pour se prémunir d'un risque de décalage des cours sur les marchés, ce que les spécialistes appellent les opéra-

Un placement sûr mais peu rentable

MÊME SI les caisses d'épargne proposent d'investir « dans le XXI^e siècle » en souscrivant dans les parts sociales qu'elles émettent, ce placement n'a rien à voir avec les valeurs qui flambent en Bourse. Comme une action, une part sociale est un titre de propriété d'une partie du capital d'une entreprise. Mais les parts sociales des 34 caisses d'épargne offriront une rémunération sous forme d'intérêts, fixés annuellement par l'assemblée générale de chaque caisse régionale en fonction de ses résultats.

Pour appâter les futurs sociétaires, les dirigeants du nouveau groupe mutualiste promettent un intérêt supérieur à 3 % et plafonné statutairement à 80 % du taux des obligations du secteur public, soit 4,3 % actuellement. C'est tout juste mieux que le Livret A (2,25 %). D'autres établissements mutualistes, les caisses régionales du Crédit agricole, les Caisses de crédit mutuel ou les Banques populaires, qui émettent des titres semblables, enregistrent des rémunérations modestes. Même les certificats coopératifs d'investissement (CCI) des caisses régionales du Crédit agricole, pourtant cotés en Bourse, affichent des performances « peu grandioses », souligne un analyste, en dépit des bons résultats de la banque verte. Tandis que l'indice CAC 40 gagnait plus de 51 % en 1999, la progression des CCI

était de 2,97 % pour le Crédit agricole Sud-Rhône-Alpes et 27,09 % pour le Crédit agricole Centre-Loire.

Consolation pour les futurs sociétaires des caisses d'épargne : les parts sociales offrent certains avantages. Cadeau royal, la première part achetée bénéficiera d'un rabais de 4 euros et pourra être souscrite au prix de 16 euros. Surtout, la valeur nominale des parts sociales est garantie et ne pourra pas baisser. Autre avantage, les souscripteurs pourront loger leur investissement dans un plan d'épargne en actions et bénéficier des avantages fiscaux du plan (exonération totale des plus-values au bout de cinq ans). Sinon, ce placement sera soumis au régime d'imposition des actions françaises et donnera droit à un avoir fiscal égal à 50 % des intérêts distribués. Enfin, les parts sociales ne supporteront pas de frais, ni de souscription, ni de rachat, ni de garde.

Mais, à la différence du Livret A, ce placement ne sera pas liquide. Il faudra attendre 30 jours calendaires après la tenue de l'assemblée générale de la Caisse d'épargne, qui se tiendra chaque été, pour obtenir le remboursement de ses parts. En cas de force majeure (chômage, invalidité...), le versement sera immédiat.

Joël Morio

Cécile Prudhomme

C. Pme

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE** : des erreurs informatiques liées au passage à la nouvelle année ont fait exploser certains comptes en banque de particuliers en Allemagne, a indiqué, lundi, une porte-parole de la caisse d'épargne de Cologne.

■ **DANEMARK** : lors de la naissance du premier bébé de l'an 2000, l'ordinateur de l'hôpital a considéré que cette petite fille, née à 0 h 24, heure locale, avait vu le jour le 1^{er} janvier 1900.

■ **ÉTATS-UNIS** : le client d'un magasin de location de cassettes vidéo des environs de New York a eu le choc du siècle, lundi, quand il a rapporté la cassette qu'il avait louée pour le week-end et s'est entendu répondre qu'il devait 91 250 dollars (plus de 550 000 francs). Au lieu d'un jour de retard, il s'est vu infliger une amende correspondant à cent ans de pénalités.

■ **ITALIE** : certains détenus de la prison de Naples ont eu la mauvaise surprise de constater, lundi, que leur peine de prison avait été allongée de cent ans.

■ **SUÈDE** : quelque 100 000 Suédois, effectuant d'ordinaire leurs opérations bancaires courantes sur Internet, n'ont pu accéder à leurs comptes lors de la fin de semaine, a-t-on appris lundi de sources bancaires concordantes. Ces internautes disposaient de navigateurs dans d'anciennes versions qui n'ont pas réussi à afficher la date du 1^{er} janvier 2000. (Reuters, AFP)

L'absence de bogue suscite une polémique sur les dépenses engagées

La rentrée des PME s'est déroulée sans problème informatique majeur, lundi. Mais le gouvernement justifie les 120 milliards de francs investis depuis trois ans pour les entreprises et l'administration

Le bilan du secrétariat d'Etat à l'industrie publié lundi 3 janvier mentionne quelques incidents « minimes ». Sur 1 302 PME-PMI interrogées, dix-neuf ont affirmé avoir été touchées par le bogue, dont trois de manière

importante. Mais les sociétés de service informatique n'ont pas été assaillies d'appels. En l'absence de bogue généralisé, la polémique enfle, en France et à l'étranger, sur le montant des dépenses qui ont été consa-

crées à la préparation du passage à l'an 2000. Les entreprises et administrations françaises ont investi plus de 120 milliards de francs depuis trois ans pour préparer leurs ordinateurs. Le ministre français de l'écono-

mie et des finances Christian Sautter a qualifié de « complètement absurde » toute controverse sur la facture du bogue. Les entreprises informatiques et les assureurs défendent également les actions engagées.

LA RENTRÉE des petites et des moyennes entreprises, celles qui étaient réputées les moins bien préparées au bogue, s'est finalement déroulée dans le plus grand calme. Lundi 3 janvier, au terme d'une première journée de travail, le bilan fait état de quelques incidents mineurs, « minimes » selon les propres termes du secrétariat d'Etat à l'industrie. Sur 1 302 entreprises interrogées, dix-neuf ont affirmé avoir été touchées par le bogue, dont trois de manière importante, ont indiqué les services de M. Pierret, citant des systèmes de production assistée par ordinateur (PAO), des logiciels de comptabilité et des standards téléphoniques mis hors usage.

Le centre d'appel de Solutis, société de service informatique filiale de la Société générale via le groupe Europe Computer Systems, n'a pas été plus actif que lors d'une journée normale. Tout au plus a-t-on noté quelques problèmes de redémarrage des systèmes, pour la plupart liés à un non-respect de la procédure. « Cela prouve que le travail en amont de sensibilisation

de nos clients a porté ses fruits, se félicite Emmanuel Courtois, l'un des messieurs An 2000 de Solutis. Ou qu'on a peut-être un peu trop monté les choses en épingle, et qu'il suffisait de se préparer correctement pour passer l'an 2000 », reconnaît-il.

En l'absence de bogue généralisé, la polémique enfle sur le montant des dépenses qui ont été consacrées à la préparation du passage à l'an 2000. Les entreprises et administrations françaises ont investi plus de 120 milliards de francs depuis trois ans pour préparer leurs ordinateurs. Le ministre français de l'économie et des finances Christian Sautter a qualifié, lundi, de « complètement absurde » toute controverse sur la facture du bogue. Ce « n'est pas un fantasme d'informaticien », a-t-il déclaré. « L'assurance est toujours très chère avant l'accident. Nous avons évité l'accident informatique », a souligné le ministre. « Nous avons déjoué les risques majeurs. Ce n'est pas le fruit du hasard ».

Sur RTL, le président de la Fédération française des sociétés d'as-

surances (FFSA), Denis Kessler a pour sa part qualifié de « bon investissement » les sommes engagées. De son côté, Pierre-Yves Le Bihan, délégué général du Club informatique des grandes entreprises françaises (Cigref) s'est montré « un peu agacé d'entendre certains dire que beaucoup d'argent a été dépensé. C'est parce qu'on a dépensé beaucoup, que le bogue n'a pas fait de dégât ».

Indignées d'être clouées au pilori, les entreprises elles-mêmes ont commencé à se justifier. « On a dépensé plus de 300 milliards de dollars dans le monde pour réparer des systèmes qui étaient réellement dangereux. On pouvait donc s'attendre à des résultats, et que le passage à l'an 2000 se passe correctement », rappelle Maurice Talbot, le responsable An 2000 chez IBM France. « Des dizaines de millions de lignes de code informatique ont été corrigées, pour que les dates puissent être lues correctement par les ordinateurs, qui sans cela se seraient bloqués ou auraient fonctionné de manière fantaisiste », explique, de son côté, Nicolas du Peloux, respon-

sable de l'an 2000 chez Cap Gemini. La polémique n'est pas franco-française : « Le bogue de l'an 2000, comme je le répète depuis six mois, est la plus grande arnaque à laquelle le monde des affaires ait jamais été confronté », a déclaré Jon Fowler, le porte-parole de l'association des petites et moyennes entreprises australiennes.

L'argument mis en avant par les détracteurs est celui des pays, qui, en fin d'année, faisaient état d'une moindre préparation que dans les pays les plus industrialisés. En Russie, dans les pays de l'Est, en Chine, et dans certains pays émergents, où l'on craignait le plus les retombées du bogue, tout s'est plutôt bien passé depuis trois jours. Le directeur du Bureau pour la protection et les secours, chargé de superviser le bogue du millénaire en Slovénie, aurait d'ailleurs

démissionné lundi de son poste après que les médias l'eurent accusé d'avoir largement exagéré les risques liés au passage à l'an 2000.

Certains pays étrangers commencent toutefois à ressentir les premières conséquences de leur absence de préparation au bogue. En Grèce, une dizaine de communes de moins de 10 000 habitants, qui ne s'étaient pas investies dans la mise à jour de leurs programmes, ont constaté la mise hors-service de leurs systèmes informatiques. De nouveaux problèmes pourraient surgir à partir du mardi 4 janvier, le jour de la réouverture de l'ensemble des magasins, un tiers des 380 000 caisses enregistrees du pays n'ayant pas été adaptées.

Hervé Morin
et Cécile Prudhomme

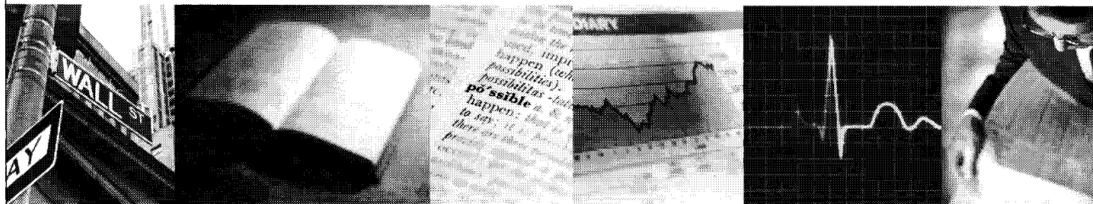
« Ils ont dit »...

- Dans son bulletin du troisième trimestre 1998, l'assureur suisse Zurich expliquait : « Des preuves évidentes et accablantes démontrent qu'actuellement la plupart des sociétés et des autorités municipales ne sont pas préparées (...) et vont au-devant de grandes perturbations. Ces perturbations feront ricochet sur les réseaux de vente et de clientèle et ralentiront l'économie à l'échelle planétaire. »
- Le D^r Edward Yardeni, économiste en chef de la banque Deutsche Morgan Grenfell, estimait, en 1998, à 75 % le risque de connaître en l'an 2000 une récession de l'économie mondiale « qui pourrait être aussi sévère que le choc pétrolier des années 1973-74. Il soulignait « qu'il n'y a plus assez de temps pour réparer et tester l'ensemble des systèmes informatiques avec des milliards de lignes de codes et de programmes partout sur la planète ».
- Jacquelyn Williams-Bridgers, inspecteur général du département d'Etat américain (mars 1999) : « Des incidents engendrés par le bogue de

l'an 2000 se produiront aux quatre coins du monde et certains dysfonctionnements pourront affecter les intérêts des Etats-Unis. »

- Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine (17 septembre) : « Grâce au vaste effort consenti et à quelque 50 milliards de dollars de dépenses par le secteur privé (...), la probabilité d'une panne systémique paraît négligeable », mais « il pourrait y avoir des goulots d'étranglement dans la production. »
- Bruce McConnell, directeur du Centre international de coopération pour l'an 2000 (13 décembre) : « Un risque modéré à élevé existe que des erreurs dues au bogue de l'an 2000 affectent de façon négative la santé publique et la sécurité dans les premiers jours de janvier. »
- Bill Gates, PDG de Microsoft (2 janvier 2000) : « Dans les mois à venir, on va parler de systèmes défectueux. Cela ne va pas être catastrophique, mais il y aura beaucoup d'incidents. »

UNE DECISION QUI VOUS AIDERA A EN SAVOIR PLUS, TOUT EN LISANT MOINS



RoweCom, le leader Internet dans le domaine de la livraison internationale de sources d'information, acquiert NewsEdge Corporation, fournisseur indépendant et leader dans le domaine des nouvelles internationales en ligne.

Lorsque l'on considère la quantité d'informations à notre disposition aujourd'hui, il est impossible de lire tout ce qui nous serait utile et donc très facile de manquer les nouvelles importantes. En s'associant avec NewsEdge, RoweCom a fait un énorme pas en avant pour résoudre ce problème dans les entreprises. En effet, les clients de RoweCom auront à leur disposition les dernières nouvelles internationales mises à jour chaque seconde et livrées personnellement par NewsEdge, directement sur leur écran. De leur côté, les clients de NewsEdge auront la possibilité d'accéder au vaste catalogue de

revues, journaux, rapports, articles et millions de livres, offerts en ligne par RoweCom. Ce nouveau leader mondial de produits et services d'information, maintenant disponible grâce à une seule source Internet, sera également à même d'apporter à ses clients une assistance personnalisée de qualité. Ce mariage idéal de la connaissance et du commerce va permettre aux individus d'obtenir des informations encore plus adaptées et à jour, ce qui facilitera leur travail et rendra leur entreprise plus compétitive.

rowecom
TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

RoweCom occupe actuellement la première position mondiale dans le domaine de la livraison de sources d'informations. Pour en savoir plus, visitez notre site Web à www.rowecom.com ou envoyez un message à info@rowecom.com. Vous pouvez également contacter RoweCom par téléphone en composant le 617-497-5800 (poste 286).

Sérénité à Oyonnax dans la Plastics vallée

BOURG-EN-BRESSE de notre correspondant

Le passage informatique à l'an 2000 n'a pas perturbé les entreprises de la Plastics vallée oyonnaxienne (Ain), comme le montre une enquête rapide, réalisée auprès d'une trentaine de sociétés industrielles, de tailles et de secteurs divers. La plupart des PMI de la transformation des matières plastiques, les moulistes et les lunetiers (un bon millier d'entreprises au total) ont fermé les sites de production pendant la trêve des confiseurs. De nombreuses firmes, dont certains poids lourds, comme le fabricant de meubles de jardin et de loisir Grosfillex, n'ont repris le travail que lundi, voire mardi.

Quelques sociétés importantes, comme l'équipementier automobile MGI Coutier, de Champfromier (près de 3 milliards de francs de chiffre d'affaires), ont organisé « une veille technologique », avec la présence de spécialistes de l'informatique, lors de la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier. Dans cette entreprise, quelques applicatifs très ponctuels, utilisés par un nombre restreint de personnes, ont connu des problèmes « anodins », selon Michel de Souza, chargé du passage à l'an 2000 : « Tout l'outil de production, l'informatique de gestion, le réseau a fonctionné selon nos prévisions. En principe, la situation est maîtrisée à 98 %. » Chez le groupe Neyr (2 milliards de francs de chiffre d'affaires), à Izernore, les informaticiens sont restés sur le pont durant toute la journée de lundi. Sans autre souci qu'un problème de connexion avec un serveur fournisseur, réglé en dix minutes. « La journée a été on ne peut plus traditionnelle », a indiqué un responsable.

« On avait pris nos précautions. Un audit avait été fait. On avait même

modifié nos logiciels pour le passage de la paie aux 35 heures et l'intégration de l'euro. À part un vieux tagazou qui datait des années 80, le bogue ? zéro ! », souligne Claude Evra, le patron du groupe Cogemou, l'un des deux grands moulistes de la vallée. Deux ou trois dates ont dû changer chez les lunettes Grasset où il n'y a eu « ni blocage ni plantage ».

VITE OUBLIÉ

Le lunetier Berthet-Bondet a disposé d'un outil informatique qui, bien qu'ancien, a passé le cap fatidique. « Le reste a été mis à jour en temps voulu. Il n'y a eu aucun problème », commente son PDG, Pierre Berthet-Bondet. Seul, un fax a fait des siennes aux établissements Marmillon (fabrication de pièces techniques) « où tout est passé allégrement ». Rien à signaler non plus chez le fabricant de jouets Berchet, chez le groupe Ceica-Gateau (pièces techniques pour la parfumerie et les cosmétiques), chez Tecmaplast (sous-traitant automobile) ou encore chez David (articles de ménage) et chez Jaud (mécanique moules), etc.

Les entreprises – qui ont consacré entre 0,5 % et 1,5 % de leur chiffre d'affaires à la mise aux normes de leur outil informatique – semblent plus préoccupées, dans une conjoncture favorable, par le passage aux 35 heures et la reconquête des marges, érodées par la pression constante des donneurs d'ordres. Comme le dit Bruno Herbodeau, directeur de site chez Plastibell (pièces techniques de haute précision), « le bogue de l'an 2000, c'est un peu comme l'éclipse. On en a fait tout un bazar jusqu'à une minute avant. Dix minutes après, tout a été oublié ! »

Laurent Guigon

COMMUNICATION

LE MONDE / MERCREDI 5 JANVIER 2000

« L'Alsace » innove pour préserver son indépendance

Avec un taux d'abonnés de 88 % et une situation financière plutôt saine, le quotidien régional de Mulhouse a lancé une nouvelle formule le 1^{er} janvier pour attirer des lecteurs plus jeunes et plus urbains

MULHOUSE

de notre envoyé spécial

La date était symbolique et le pari risqué. Pour inaugurer la nouvelle formule du quotidien, les dirigeants de *L'Alsace*, édité à Mulhouse (Haut-Rhin), et son équivalent en Franche-Comté, *Le Pays*, avaient choisi le 1^{er} janvier. En prévision d'un éventuel accident informatique, cette édition a, en réalité, été distribuée dans la soirée du vendredi 31 décembre. Dès le 2 janvier, traditionnellement sans journaux dans cette région, un deuxième numéro a suivi, sans incident majeur.

Une maquette plus lisible et aérée, un graphisme renouvelé, la « une » entièrement redessinée, des photographies couleurs : la transformation, issue d'une réflexion engagée depuis quatre ans, ne s'est pas limitée à un toilettage de forme. Des groupes de travail internes ont porté sur le contenu un regard critique, à la base d'un projet éditorial fondé sur un traitement différent de l'actualité et de l'information locale, un agencement différent des pages, de nouvelles rubriques, des pages thématiques. Sept ans après la

modification du format imposée par l'installation d'une nouvelle rotative, *L'Alsace* n'a pas craint de bouleverser, à nouveau, les habitudes de ses lecteurs, dont la majorité est fidèle au titre depuis sa création en 1944.

Pour une diffusion totale payée de 113 000 exemplaires, le quotidien compte en effet 88 % d'abonnés, servis par 800 porteurs à domicile, dans cinq départements (Haut- et Bas-Rhin pour *L'Alsace*, Belfort, Doubs et Haute-Saône pour *Le Pays*). Dans une région où le taux de lecture reste proche de celui de l'Allemagne et de la Suisse voisines, le titre atteint des taux de pénétration records : 68 % à Thann et près de 60 % à Mulhouse, où il est en situation de quasi-monopole. La concurrence est, en revanche, plus vive avec *Les Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA)* à Colmar, ainsi qu'avec *L'Est républicain* en Franche-Comté.

« Cerné » par ces deux quotidiens liés au groupe Hersant – surtout depuis le rachat de *La Liberté de l'Est* par *L'Est républicain* dans les Vosges –, *L'Alsace*, avec ses sept éditions et ses quatorze agences, tente de maintenir son indépen-

dance. Elle lui a été récemment renouvelée par ses propriétaires : Le Crédit mutuel d'Alsace (80 %) et le groupe Hachette (20 %). Des rumeurs insistantes avaient circulé lors du départ de Rémy Pflimlin, directeur général et président du directoire depuis 1993, nommé directeur général de France 3 (*Le Monde* du 17 septembre). « *Nous avons d'abord considéré que c'était une promotion pour le journal* », souligne Jean-Marie Haefel, directeur de la rédaction. Mais il a fallu attendre la désignation en urgence de son successeur, Jean-Dominique Prêtet, ancien directeur du *Midi libre*, pour rassurer les 600 salariés sur les réelles intentions de la banque régionale.

« VILLAGE GAULOIS »

Malgré une position enclavée de « village gaulois » avec peu de marges de développement, le groupe est en situation financière de maintenir ses acquis. Le chiffre d'affaires du quotidien, de l'ordre de 350 millions de francs, auxquels s'ajoutent 120 millions pour les gratuits, lui a permis de dégager une marge de 9 millions de francs suffisante pour de nouveaux investisse-

ments. Après une série de trois années positives, la diffusion s'est stabilisée, en 1996 et 1997, mais l'année 1998 s'est soldée par une perte de 1,5 %. Cette baisse s'expliquerait par le rejet du supplément hebdomadaire *Femina*, du groupe Hachette, proposé en complément à un prix de 10 francs, au lieu de 4,80 francs. Financièrement intéressante, cette opération a été sanctionnée par des lecteurs « *qui ne demandaient rien* », note Jean-Claude Wenger, le directeur régional du groupe.

Les objectifs assignés à la nouvelle formule restent modestes, avec une progression des ventes de 2 %. En revanche, la (re)conquête d'un lectorat urbain, plus jeune et moins sensibilisé à la presse écrite que les anciens, est autrement plus ambitieuse et délicate. « *Notre vrai concurrent, ce sont les autres médias, et il nous faut démontrer que la meilleure entrée dans le multimédia reste encore le papier... à condition que le contenu suive* », souligne Jean-Marie Haefel.

Le contenu éditorial propose ainsi une redéfinition du journal « *de proximité* ». Aux limites géographiques traditionnelles des éditions

locales, auxquelles un lectorat « *à forte mobilité* » est peu sensible, voire indifférent, le quotidien entend substituer d'autres préoccupations, plus proches des structures « *où s'exercent les indispensables solidarités* », comme les quartiers, ainsi qu'une attention aux faits de société et à de nouveaux centres d'intérêt de la population.

La mise en œuvre de ce projet a bousculé les habitudes d'une rédaction de 150 journalistes, pourtant rajunie après 25 embauches lors de l'application d'un accord type loi Robien sur la réduction du temps de travail. Elle n'a pas, en revanche, modifié la vision « *humaniste* » que porte le quotidien sur sa région. A Mulhouse particulièrement – une ville qui compte 23 % de population étrangère où le Front national a totalisé jusqu'à 35 % des voix –, la rédaction locale n'a pas caché son engagement contre les idées extrémistes « *tout en cherchant à comprendre les raisons de cette expression* », note Dominique Bannwarth, responsable de la rédaction locale.

Michel Delberghe

Lagardère paiera 6 milliards pour 34 % de CanalSatellite

L'ACCORD entre Lagardère et CanalSatellite pourrait être signé la semaine prochaine. Toutefois, le groupe Lagardère pourra regretter longtemps de ne pas avoir conclu plus tôt. Alors que rien n'a encore été signé, selon Canal+, l'entrée du groupe Lagardère dans le capital de CanalSatellite et Multithématiques a été financièrement très largement réévaluée. Valorisé 10,5 milliards au début des négociations, le bouquet CanalSatellite est aujourd'hui estimé entre 17 et 18 milliards de francs. Pour y acquérir la minorité de blocage (34 %), Lagardère devra déboursier près de 6 milliards de francs. Il devra aussi remettre la main à la poche pour prendre 30 % de Multithématiques. Pour l'heure, « *un protocole d'accord fait des allers et venues* » entre tous les intervenants, signale-t-on chez Multithématiques. Pour être conclu, il doit recevoir l'aval de Liberty Media (ex-TCI), actionnaire à 30,2 % de l'éditeur de chaînes thématiques. Comme pour CanalSatellite, le groupe américain veut profiter de la hausse du prix de l'abonné et revoir la valorisation de Multithématiques, estimée au départ à 800 millions de dollars (près de 5 milliards de francs).

Les titres se multiplient dans la presse de l'Internet

DEVENIR le « *Télérama* de l'Internet ». C'est l'ambition de *Yahoo! Internet Life*, le nouveau magazine de l'Internet disponible en kiosques depuis mercredi 29 décembre 1999. Il se veut « *le premier mensuel socio-culturel consacré à l'Internet* », selon Freddy Mini, président de Ziff-Davis France, filiale du groupe américain du même nom qui possède déjà plus de 80 publications consacrées à l'informatique (*PC Direct* et *PC Expert* en France). Version française de *Yahoo! Internet Life* vendu aux Etats-Unis à plus de 900 000 exemplaires, le nouveau magazine s'adresse « *à tous les internautes souhaitant communiquer, apprendre, partager, acheter, bref vivre avec Internet sans se soucier de la technologie* ».

Une nouvelle presse Internet est née. Ces magazines oublient le jargon technique et se positionnent comme les généralistes du Web. *Yahoo! Internet Life* « *s'intéresse avant tout à la vie autour d'Internet et à l'interactivité du Web* », commente M. Mini. L'objectif est de « *mettre le cybermonde à la portée de tous* », indique de son côté François Montel, rédacteur en chef de *Web Magazine*, autre mensuel de vulgarisation d'Internet. Huit mois après son lancement, ce titre du groupe Prisma revendique une diffusion payante de 120 000 exemplaires. « *20 % de plus que les objectifs* », confie M. Montel.

FORTE PROGRESSION

Le succès s'expliquerait par la forte progression du nombre d'internautes en France : « *Chaque mois, on en recense 150 000 nouveaux* », explique le rédacteur en chef de *Web Magazine*. De son côté, *Yahoo! Internet Life* bénéficie de la caution de *Yahoo!*, leader mondial des moteurs de recherche sur Internet. Il espère atteindre dès la première année une diffusion de 250 000 exemplaires, ce qui le placerait en tête du marché.

Pour ne pas se laisser distancer, les publications sur l'Internet ne cessent de faire évoluer leur contenu. C'est le cas du magazine *Netsurf*, traditionnellement destiné aux

internautes avertis. « *Netsurf veut désormais offrir des outils et des solutions de mise en œuvre des sites* », explique Emmanuel Deslouis, l'un de ses chefs de rubrique. Les éditeurs doivent aussi prendre en compte l'évolution constante d'une population internaute « *plus jeune et plus féminine* », selon M. Mini. En France, 36 % des internautes sont des femmes ; elles représentaient un quart du total il y a un an. Cette cible émergente a provoqué l'apparition d'un nouveau mensuel sur le marché, *Internet au féminin*, édité par Net Press.

« *L'arrivée de ces nouvelles publications est une très bonne chose, cela va favoriser l'émergence d'un marché de la presse Internet à part entière. Tout le monde en profite, parce que les publications sont complémentaires* », souligne Christophe Agnus, directeur de *Transfert*. Devenu trimestriel, le magazine de la « *société technologique* » est de retour dans les kiosques depuis décembre 1999. Après une interruption de publication liée à des difficultés financières, *Transfert* a recueilli 2 millions de francs auprès de nouveaux actionnaires et a survécu grâce à son activité sur le Web, plus que jamais prépondérante.

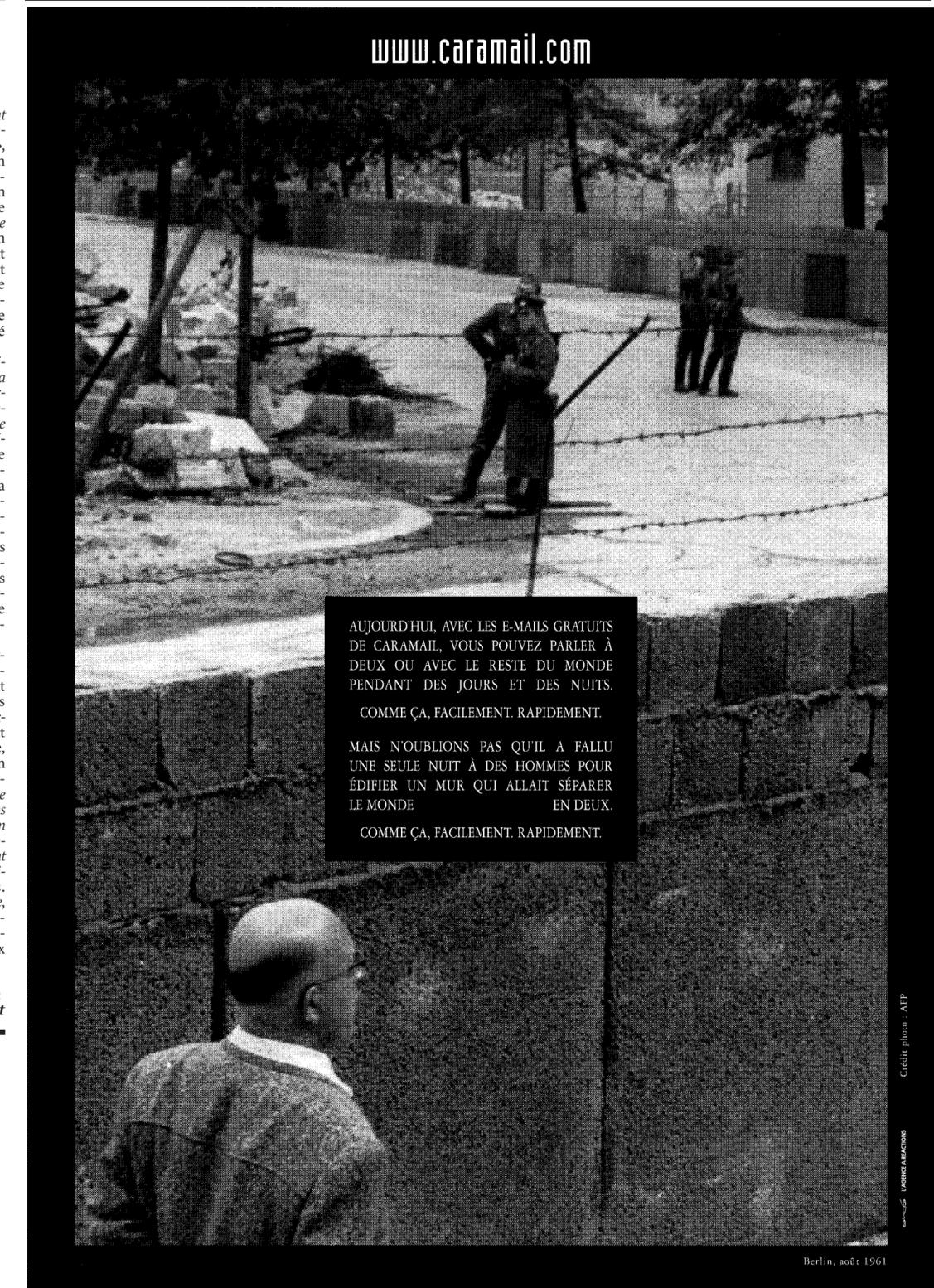
Le magazine fait désormais partie d'un groupe multimédia qui dispose de son propre site Internet et fournit du contenu à d'autres sites ou à des publications comme *L'Express*, dont il réalise le supplément multimédia. *Transfert*, le magazine, vise les 30 000 exemplaires en kiosques, en cherchant à se démarquer de la concurrence. « *Nous ne sommes pas un guide. Nous avons une approche de newsmagazine. On n'explique pas comment on utilise Internet, mais pourquoi et quelles sont les conséquences dans la vie quotidienne* », explique M. Agnus. Comme pour *Yahoo! Internet Life*, les premiers résultats de ventes feront la part entre les ambitions affichées et la réalité d'un marché aux contours encore mal définis.

Frédéric Chambon et Karen Pinault

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : Georges Ghosn, PDG de *France-Soir*, a confirmé son intention de recapitaliser le titre confronté à des résultats de diffusion médiocres et à une perte mensuelle de 6 millions de francs. « *Nous sommes en discussion avec un groupe industriel italien, un groupe financier français et un groupe de presse britannique qui publie des tabloïds mais pas seulement* », a-t-il indiqué à l'AFP, sans préciser l'identité des investisseurs présents.

■ **Le New York Times** a corrigé dans son édition du 1^{er} janvier une erreur de numérotation portant sur pas moins de 500 numéros, qui s'était perpétuée quotidiennement dans ses pages pendant plus d'un siècle. Un collaborateur du journal s'est rendu compte que, le 6 février 1898, la personne chargée de la mise en page de la « une » était passée du 14 499^e numéro au 15 000^e, au lieu du 14 500^e. Pour corriger cette bévue, le *New York Times* a décidé de numéroté 51 254 son édition du 1^{er} janvier 2000, après avoir publié le 31 décembre 1999 le numéro 51 753.



www.caramail.com

AUJOURD'HUI, AVEC LES E-MAILS GRATUITS DE CARAMAIL, VOUS POUVEZ PARLER À DEUX OU AVEC LE RESTE DU MONDE PENDANT DES JOURS ET DES NUITS. COMME ÇA, FACILEMENT. RAPIDEMENT. MAIS N'OUBLIONS PAS QU'IL A FALLU UNE SEULE NUIT À DES HOMMES POUR ÉDIFIER UN MUR QUI ALLAIT SÉPARER LE MONDE EN DEUX. COMME ÇA, FACILEMENT. RAPIDEMENT.

Crédit Photo : AFP

Berlin, août 1961

FINANCES ET MARCHÉS

LE MONDE / MERCREDI 5 JANVIER 2000 / 17

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre de l'éditeur allemand de logiciels SAP a progressé de 0,75 %, lundi 3 janvier. Le groupe bénéficie de l'espoir de reprise des ventes de logiciels de gestion après le passage à l'an 2000. L'année précédente, il avait été victime de l'attentisme de ses clients.

Le titre du constructeur automobile allemand DaimlerChrysler a reculé de 2,59 %, lundi, malgré les publications de statistiques européennes montrant que l'année 1999 fut un excellent millésime pour le secteur automobile.

Table with columns: Code, Cours, % Var. 03/01. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code, Cours, % Var. 03/01. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code, Cours, % Var. 03/01. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code, Cours, % Var. 03/01. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code, Cours, % Var. 03/01. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code, Cours, % Var. 03/01. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code, Cours, % Var. 03/01. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code, Cours, % Var. 03/01. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code, Cours, % Var. 03/01. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code, Cours, % Var. 03/01. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code, Cours, % Var. 03/01. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code, Cours, % Var. 03/01. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code, Cours, % Var. 03/01. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code, Cours, % Var. 03/01. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

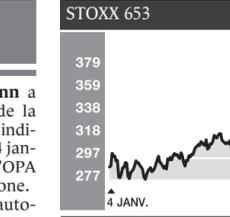


Table listing various companies and their stock prices, including Hilton Group, LMVH, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including AstraZeneca, Aventis, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Baker Maritime, BG, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Eircom, British Telecom, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Acciona, Aktor SA, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Alcatel, Alcan, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Allier, Allied Domecq, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Air Liquide, Akzo Nobel, and others.



Table listing various companies and their stock prices, including Skandia, Storebrand, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including ABB, Adecco, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Akzo, Alcatel, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Alcatel, Alcan, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Alcatel, Alcan, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Alcatel, Alcan, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Alcatel, Alcan, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Alcatel, Alcan, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Alcatel, Alcan, and others.

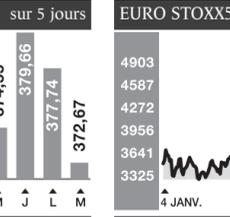


Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.



Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

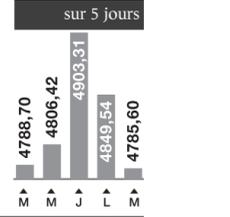


Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

www.lemonde.fr

VOYAGES

Réservez et achetez vos billets d'avion

Table listing various companies and their stock prices, including Total, Air France, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Air France, Air France, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Air France, Air France, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Air France, Air France, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Air France, Air France, and others.

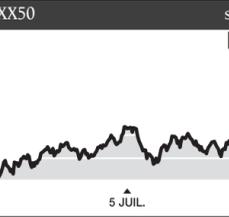


Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

Table listing various companies and their stock prices, including Amgen, Amgen, and others.

★ FRANCE - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.
CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● Le titre Thomson-CSF a débuté la séance du mardi 4 janvier sur une hausse de 5,74 %, à 35,95 euros. Le groupe britannique Racal Electronics a confirmé avoir été approché par Thomson-CSF en vue d'une éventuelle offre d'achat.

● L'action Lagardère a bondi de 6,45 %, à 56,95 euros, au début des transactions, mardi, après l'information rapportée par *La Tribune* d'un intérêt marqué de Deutsche Telekom pour Club Internet, la filiale internet de Lagardère.

● Le titre CCF a gagné 1,87 %, à 125,3 euros, à l'ouverture des cotations, mardi. La veille, le président de la banque néerlandaise ING s'était déclaré toujours intéressé par le rachat de la banque française.

● L'action Sagem a progressé de 0,72 %, à 695 euros, au début de la séance de mardi. Le groupe d'électronique a publié un chiffre d'affaires en hausse de 19,2 %, à 3,4 milliards d'euros, pour 1999.

● Le titre Bolloré a chuté de 7,69 %, à 180 euros, dans les premières minutes de transaction, mardi, après l'annonce par Eurafrance, holding du groupe Lazard, de l'adoption de clauses limitant le pouvoir des nouveaux actionnaires comme les groupes UBS et Bolloré. Vincent Bolloré a l'intention d'acquiescer 30 % du capital de la Rue Impériale pour forcer le rapprochement des holdings du groupe Lazard.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 4 JANVIER

Liquidation : 24 janvier

France	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P.)	143,50	144	951,14	+ 0,57	5,25
CR LYONNAIS(TP) L	140	145	2190,90	+ 3,57	5,22
RENAULT (T.P.)	329,60	334	1114,47	+ 1,53	4,99
SANTOUBERT(T.P.)	169,90	169,90	1114,47	0,00	8,24
THOMSON SA (T.P.)	150	150	1114,47	0,00	4,99
ACCOR	48	47,25	309,94	- 1,56	4
AEROSPATIALE MATR...	21,33	21,21	139,13	- 0,56	0
AGF	53,10	52,45	344,05	- 1,22	1,14
AIR FRANCE GPE NO	19,69	19,55	128,24	- 0,71	2,74
AIR LIQUIDE	169	166,50	1092,17	- 1,48	2,40
ALCATEL	227,70	229	1502,14	+ 0,57	2
ALSTOM	31,50	31,73	208,14	+ 0,73	0,50
ALTRAN TECHNO	200	209,90	1378,88	+ 4,95	0,69
ATOS CA	172,80	167,20	1096,76	- 3,24	0
AVENTIS	56,50	57,80	379,14	+ 2,30	0,61
AXA	136,30	133,30	874,39	- 2,20	1,70
BAIL INVESTIS	128,50	128,50	842,90	0,00	9,45

BAZAR HOT. VILLE	125	125	828,55	0,00	2,75
BIC	44,01	44,05	288,95	+ 0,09	0,50
BIS	88,50	89,20	585,11	+ 0,79	1,22
B.N.P.	92,50	91,05	597,25	- 1,57	1,50
BOLLORÉ	195	180	1279,12	- 7,69	4,12
BONGRAIN	331,40	332,40	2180,40	+ 0,30	9,76
CARREFOUR	636	614,50	4030,89	- 3,54	2,59
BOUYGUES OFFS	38	37,97	249,07	- 0,08	0,90
BULLM	7,77	7,69	50,44	- 1,03	0
BUSINESS OBJECTS	139	140	918,34	+ 0,72	0
CANAL +	135	132,90	871,77	- 1,56	3,20
CAP GEMINI	255,90	245,70	1611,69	- 3,99	0,84
CARBONE LORRAINE	45,60	45,10	295,84	- 1,10	0,88
CARREFOUR	193,50	177,1	1161,69	- 8,38	0,80
CASINO GUICHARD	115,10	115	754,35	- 0,09	1,27
CASINO GUICHAD	79	77,80	510,33	- 1,52	1,31
CASTORAMA DUB.(L)	295	291	1908,83	- 1,36	1,90
C.C.F.	123	125,80	825,19	+ 2,28	1,40
CEGID (LY)	197	197	1292,24	0,00	3,81
CERUS	8,05	8,20	55,79	+ 1,86	0,15
CIP	64,90	64,80	423,75	- 0,15	1,14
CHARGEURS	55,80	56	367,34	+ 0,36	1,45
CHRISTIAN DALLOZ	58,45	57	373,90	- 2,48	0,76
CHRISTIAN DIOR	247,30	238,70	1565,77	- 3,48	1
CIC-ACTIONS A	95,25	94	616,60	- 1,31	0
CIMENTIS FRANCAIS	68,60	68,55	449,66	- 0,07	1,15
CLARINS	118	111,80	747,79	- 5,39	0,69
CLUB MEDIATERRE	17,10	17,00	72,89	- 0,58	0,69
CNP ASSURANCES	37,70	37,66	247,03	- 0,11	0,64
COLEXIP	75,40	73,40	481,47	- 2,65	1,16
COLAS	212	212,50	1393,91	+ 0,24	4,88
CDE PROV. REGPT	39,50	39,50	259,10	0,00	0
CPR	38,55	38,52	252,67	- 0,08	1
CRÉDIT LYONNAIS	17,83	17,83	117,02	+ 0,06	0,57
CFE (FERRALLES)	37,20	41,20	275,17	+ 10,75	0
CREDIT LYONNAIS	44	41,95	275,17	- 4,66	0
CS SIGNAUX(CSEE)	47	46,17	302,86	- 1,77	0,84
DAMART	74,50	74,70	490	+ 0,27	2,90
DANONE	231	229,70	1506,73	- 0,56	3
DASSAULT-AVIATION	197,40	197,40	1294,86	0,00	6
DASSAULT SYSTEMES	17,83	17,83	117,02	+ 0,06	0,57
DE DIETRICH	57	56,30	369,82	- 1,23	1,20
DEVEAUX(LY)	72,95	72,85	477,86	- 0,14	4,95
DEV.R.N.P.CAL LI	14,33	14,35	94,13	+ 0,14	0,20
DMC (DOLLFUS MI)	5,88	5,87	38,50	- 0,17	0,61
DYNACTION	28	25,80	169,24	- 7,86	0,50
EFFAGE	68,55	67,90	445,39	- 0,95	1,54
ERAMET	69,90	68,80	423,75	- 1,59	1,14
ERIDIANA BECHIN	105,80	106	695,31	+ 0,19	5,34
ESSILOR INTL	318,50	313	2053,15	- 1,73	3,20
ESSILOR INTLADP	348	345	2263,05	- 0,86	3,32
ESSO	75,10	75,60	495,90	+ 0,67	2,29
EURAFRANCE	597	592	3883,27	- 0,84	8,54
EURO DISNEY	0,92	0,94	6,17	+ 2,17	0
EURO TUNNEL	1,19	1,19	7,65	0,00	0
FACOM SA	5	5	491,97	0,00	1,50
FAURECIA	54	53,80	352,90	- 0,37	0,61
FIMALAC SA	122	120,30	789,12	- 1,39	2,75
FIVES-LILLE	83	83,20	545,76	+ 0,22	1,10
FONCLYON	128,50	125	819,95	- 2,72	3
FRANCE TELECOM	131	128,90	845,53	- 1,60	1
FROMAGERIES BI	700	710,50	4627,57	+ 1,50	9,15
GALERIES LAFAYETT	175	175,80	1153,17	+ 0,46	2
GAUMONT	55,45	55,80	366,02	+ 0,63	0,57
GAZ ET EAUX	57,95	55,75	365,70	- 3,80	0,84
GECINA	111,40	110	721,55	- 1,26	3,06
GEOPHYISQUE	50,50	50	327,98	- 0,99	1,22
GF INFORMATIQUE	130,80	129,90	865,09	- 0,69	0,61
GRANDISON	300	300,70	1947,47	+ 0,23	0,50
GROUPE ANDRÉ S.A.	175,30	171,10	1122,34	- 2,40	0,99
GASCOGNE	83,50	82,80	543,13	- 0,84	2,50
GRZANNIER (LY)	43,85	43,09	282,65	- 1,73	0,50
GROUPE GTM	94,50	97	638,28	+ 1,52	1,50

GRUPE PARTOUCHE	85,50	85,80	562,81	+ 0,35	1,52
GUILBERT	135	135	885,54	0,00	2,52
GUYENNE GASCOGNE	473	467	3063,32	- 1,27	5,50
HACHETTE FILMED	64,30	63	413,25	- 2,02	2,52
HAVAS ADVERTISING	417,20	410	2689,42	- 1,73	2,60
INERYSEX(METAL)	153	152,30	999,02	- 0,46	2,82
INMÉUBLES DE CE	17,76	17,66	115,45	- 0,90	0,27
INFORMAGIS ENTER	35,40	36,40	237,7	+ 4,00	0
INGENCO	46	46,79	306,92	+ 1,72	0,16
ISIS	60,90	60,25	395,21	- 1,07	2,16
KLEPIERRE COMP.FI	97,50	95,50	626,44	- 2,05	2,29
LABINAL	110	109,50	718,27	- 0,45	4,70
LAFARGE	115,50	113,10	741,89	- 2,08	1,83
LARDERIE	53,50	55,20	362,09	+ 3,18	0,78
LAPEYRE	69,50	69,30	454,58	- 0,29	0,96
LEBON (CIE)	52,90	52	345,50	- 0,19	1,22
LEGRAND	240	235	1541,50	- 2,08	0,85
LEGRAND ADP	143	139	911,78	- 2,80	1,36
LEGRIS INDUST	39	38,75	254,18	- 0,64	1
LEONARD	111	110,60	725,49	- 0,36	7,50
LEONOR	789	774	5077,11	- 1,90	2,82
LMVH MOET HEN	444	435,40	2856,04	- 1,94	1
MARINEWENDEL	220	217	1423,43	- 1,36	3,60
METALEURO	7,62	7,60	49,85	- 0,26	0,61
MICHELIN	39,79	39,28	257,66	- 1,28	0,64
MONTUPET SA	33	32,35	212,20	- 1,97	0,46
MOUTINEX	10,10	9,97	65,40	- 1,29	0,61
MULLER	74,70	74,70	488,69	0,00	1,68
NEPOST	42,40	42,30	277,47	- 0,24	0
NORBERT DENTRES.#	21,19	21	137,75	- 0,90	0,36
NORD-EST	27,40	27,70	181,70	+ 1,09	0,84
NORDON (NY)	67,55	67	437,50	- 0,73	0
NRJ #	718	710	4657,29	- 1,11	1,27
ORANGE FRANCE	9,30	9,20	60,55	- 1,08	0,06
PECHINEY ACT ORD	72	69,60	466,55	- 3,33	0,80
PENAUILLÉ POLY.CB	400	391,50	2568,07	- 2,13	1,45
PERNOD-RICARD	55,15	55,90	366,68	+ 1,36	0,78
PEUGEOT	221	222,20	1457,54	+ 0,54	1,50
PINAUILLÉ-PRINT.RED	257,30	257,30	1687,78	0,00	1,44
PLASTIC OMN.(LY)	119,80	118	774,03	- 1,50	1,52
PUBLICIS	1060	1030	6753,36	- 2,83	3
PUBLICIS	376,70	379,50	2489,36	+ 0,74	1,22
REMY COINTREAU	22,21	21,70	142,34	- 2,30	0,70
RENAULT	48,80	48,15	315,84	- 1,33	0,76
REXEL	88,45	86,20	565,43	- 2,54	1,14
RHODIA	22,20	22	144,31	- 1,79	0,20
ROCHETTE (LA)	6,37	6,26	41,06	- 1,73	0,18
ROCHELAIN	75,05	75,55	482,46	+ 0,66	0,66
RUE IMPERIALE (LY)	1875	1899	12456,62	+ 1,28	20,28
SADE (NY)	37,17	37,10	243,36	- 0,19	1,91
SAGEM S.A.	690	690	4526,10	0,00	0
SAINT-GOBAIN	193	191,20	1254,19	- 0,93	3,20
SALVEPAR (NY)	74,50	76,25	500,17	+ 2,35	2,82
SANOFI SYNTHELABO	40,20	39,40	258,45	- 1,99	0
SCA	89,10	89	583,80	- 0,11	1,52
SCHNEIDER ELECTRI	79	75,95	498,20	- 3,86	1,15
SCOR	45,10	44,80	293,87	- 0,67	1,70
S.E.B.	74,80	73,15	479,83	- 2,21	1,90
SEITA	42,20	42,49	278,72	+ 0,69	5
SELECTIBANQUE	13,80	13,50	88,55	- 2,17	0,91
SECTEUR	46,71	45,82	300,56	- 1,91	1,40
SEGA	101,60	101,60	667,76	+ 0,20	0,92
SILIC CA	166	164	1075,77	- 1,20	6
SIMCO	80,35	80,40	527,39	+ 0,06	2,36
SKIS ROSSIGNOL	16	15,80	103,64	- 1,25	0,15
SOCIETE GENERALE	223	219,40	1439,17	- 1,61	0,00
SODEXHO ALLIANCE	168	167	1095,45	- 0,60	1,34
SOGEPAR (FIN)	80,80	81	531,33	+ 0,25	2,60
SOPRIS	26,95	26,89	176,39	- 0,22	0,70
SOPHIA EXSFI	26,90	26,56	174,22	- 1,26	2,61
SOPRA	101	101,80	667,76	+ 0,79	

C A R N E T

LE MONDE / MERCREDI 5 JANVIER 2000 / 19

DISPARITIONS

■ **IRVING RAPPER**, cinéaste américain d'origine anglaise, réalisateur de mélodrames hollywoodiens, est mort le 20 décembre à l'âge de cent un ans à Los Angeles. Né à Londres le 16 janvier 1898, Irving Rapper arrive enfant à New York, avant de s'installer à Hollywood en 1936. Il commence sa carrière de metteur en scène en 1941 avec *Shining Victory*, d'après une pièce d'A. J. Cronin. L'année suivante, il réalise son film le plus connu, *Now, Voyager*, avec Bette Davis, avec laquelle il tournera trois de ses quelque vingt autres films, *Le blé est vert* (1945), *Déception* (1946) et *Jézebel* (1952).

■ **ELLIOT RICHARDSON**, ancien attorney general (ministre de la justice) des Etats-Unis, qui avait préféré démissionner en 1973 plutôt que de céder aux pressions du président Richard Nixon pendant le scandale du Watergate, est mort vendredi 31 décembre à Boston, où il était né le 20 juillet 1920. Bravant un ordre de Nixon en octobre 1973, Elliot Richardson avait refusé de démettre de ses fonctions Archibald Cox, le procureur chargé de l'enquête sur les écoutes téléphoniques du Watergate, préférant sacrifier son mandat. Richardson avait affirmé par la suite que son refus de renvoyer Cox lui avait été dicté par sa conscience. Il s'était vu attribuer en 1998, par Bill Clinton, la médaille présidentielle de la Liberté, plus haute distinction civile aux Etats-Unis.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres de mercredi 29 décembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées (celles concernant la gendarmerie ont été publiées dans *Le Monde* du 31 décembre 1999) :

● **Terre**. Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division **Pierre Novello**.

Sont promus général de division, les généraux de brigade **Hugues de Fontaines** et **Michel Rigot**.

● **Marine**. Sont élevés au rang et à l'appellation : d'amiral, les vice-amiraux **Philippe Mallard** (nommé contrôleur général des armées en mission extraordinaire) et **Philippe Roy** (nommé inspecteur général des armées) ; de vice-amiral d'escadre, les vice-amiraux **Paul Habert** (nommé commandant la zone maritime Méditerranée, commandant la région maritime Méditerranée et préfet maritime de la Méditerranée à Toulon) et **Bernard Capart**.

Est promu vice-amiral, le contre-amiral **Alain Coldefy** (nommé sous-chef d'état-major « opérations-logistique » à l'état-major de la marine).

Est nommé adjoint au commandant la force d'action navale, le contre-amiral **François-Pierre Cluzel**.

● **Air**. Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne **Claude Bigot**.

Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne **François de Vaisière** ; général de brigade aérienne, les colonels **Jean-Marc André**, **Jean-François Gigot**, **Jean-Max Frey**, **Bernard Foron** et **François Patier**.

Est maintenu en activité jusqu'au 31 juillet 2000, le général d'armée aérienne **Michel Courtet**.

Est nommé directeur adjoint du personnel militaire de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne **Bernard Laudet**.

● **Service de santé**. Sont promus médecin général, les médecins chefs **Bernard Berthelot**, **Gérad Grosskopf** et **Jean-Pierre Bonsignour** (nommé directeur de l'Institution nationale des Invalides).

● **Armement**. Est promu ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef **Jean-Marie Decore**.

Sont nommés : secrétaire général du conseil général de l'armement, l'ingénieur général de première classe **François Bussy** ; responsable ministériel pour la normalisation, l'ingénieur général de première classe **Bertrand Thouvenin** ; chargé de mission auprès du chef d'état-major de la marine, l'ingénieur général de première classe **Jean-Paul Panié** ; chargé de mission auprès du directeur des programmes, des méthodes d'acquisition et de la qualité, l'ingénieur général de deuxième classe **Jean-Pierre Le Boucher d'Hérouville** ; adjoint au directeur des relations internationales, l'ingénieur général de deuxième classe **Marc Prévot**.

 AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire à

Pauline ABOUT ,

née le 4 janvier 1986.
 Un trillion de bisous.
Son père.

4 janvier 1940 - 4 janvier 2000
Georges.
Joyeux anniversaire Papa.
Grégoire, Xavier, Elisabeth, Alexandra, Béatrice et Poésie te souhaitent tout le bonheur à la lumière de ce sixième Lustré.

Décès

– M^{me} Sylviane Abisseror, M^{me} Nicole Louchouart et ses enfants, M. et M^{me} Patrick Abisseror et leurs enfants, Sa famille, Ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles ABISSEROR ,
survenu le 31 décembre 1999.
<p>Les obsèques se dérouleront au cimetière parisien de Bagneux, le mercredi 5 janvier, à 11 h 30.</p>
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– M^{me} Régis Boyer, M. et M^{me} Laurent Boyer et leurs filles, Sophie et Marie-Christine, M. et M^{me} Francisque Hérard, Toute la famille et ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Régis BOYER ,
survenu le 1 ^{er} janvier 2000, dans sa soixante-treizième année.
<p>La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Merri, 78, rue Saint-Martin, Paris-4^e, le jeudi 6 janvier, à 15 h 30.</p>
<p>14, rue Quincampoix, 75004 Paris. Saint-Laurent-la-Conche, 42210 par Montrond-les-Bains.</p>

– Le président François Régis Hutin, Le délégué général Jacques Moreau, Le conseil d'administration d'Europe et Société ont la tristesse de faire part du décès de leur collaboratrice

Nicole CARDIN ,
survenu à Neuilly-sur-Seine, le 2 janvier 2000.
<p>Europe et Société, 14, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. 01-45-01-55-47.</p>

– Laurence Coutaud, son épouse, Solange Coutaud, Annie, Pierre, Benoît et Hélène Coutaud,

Anne et Patrick Minne et Arnaud, Chantal Coutaud et Thomas, Les familles Nuttin et Wachez, ont la très grande douleur de faire part du décès de

Christian COUTAUD ,
survenu dans sa quarante-sixième année, le 31 décembre 1999, à 23 h 30, à Colombo (Sri Lanka).
<p>Il a rejoint</p>
Bernard ,
son frère.
<p>L'inhumation aura lieu au caveau familial à Peyrelevade (Corrèze).</p>
<p>32, rue de Ratisbonne, 19290 Peyrelevade. 59600 Lille.</p>

– Danielle Remoisenet, sa compagne et sa famille, Arnaud, son fils, Aude, sa fille, son mari et leur fille, Henrienne Desmet, sa mère, Christian, Claire, Alain, Bernadette, Jean-Michel, Hélène, ses frères et belles-sœurs, François-Olivier, Gaël, Eve, Julie, Jérémie, ses neveux et nièces, Marie-Louise, Sœur Henri de Saint-Joseph, ses tantes, Sa famille, ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Charles DESMET , sculpteur et chargé de mission arts plastiques à la Mairie de Paris,
survenu subitement le 28 décembre 1999, à l'âge de cinquante-quatre ans.
<p>Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.</p>

21, rue Henry, 94490 Ormesson-sur-Marne.

<p>Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures</p> <p><i>Permanence le samedi jusqu'à 16 heures</i></p>

– M^{me} Anne Vergati, sa nièce, M^{lle} Alexandra Macdonald, sa petite-nièce, M. Radu Vergati, son neveu, M. Dinu Cernescu, son cousin germain, Et toute la famille, Le docteur et M^{me} Guillomot, son épouse et leurs enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Edouard DROUHET , professeur honoraire à l'Institut Pasteur,
--

survenu le 1^{er} janvier 2000, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 75015 Paris, le vendredi 7 janvier, à 14 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Montrouge, avenue de la Porte-de-Montrouge.

Cet avis tient lieu de faire-part.
M. Drouhet, 157, boulevard Brune, 75014 Paris.

– La Société française de mycologie médicale. Le personnel de l'unité de mycologie de l'Institut Pasteur, ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard DROUHET , professeur honoraire à l'Institut Pasteur,
survenu le 1 ^{er} janvier 2000.

– Eliane et Frédéric Dufau, Anne Leclerc, née Dufau, et Jacques Leclercq, Hervé Dufau et Noëlle, ses enfants, François, Nicolas, Aline, Antoine, Georges, Philippe, Flora, Emmanuel, ses petits-enfants, Xavier, Juliette, Quentin, Benoît, Charlotte, Jean-Baptiste, François-Xavier, ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Ida DUFAU , née MORF ,
survenu à Neuilly, le 1 ^{er} janvier 2000, dans sa quatre-vingt-onzième année.
<p>Les obsèques seront célébrés dans l'intimité familiale à Nonant (Calvados).</p>
<p>137-145, avenue Achille-Perreti, 92200 Neuilly.</p>

– Saint-Brès (Gard). Paris. Marseille. Vinon-sur-Verdon.

M^{me} Henriette Durand, son épouse, Myriam et Georges Constantin, leurs enfants et petite-fille, Jean-Jacques et Suzy Durand et leur fils, Dominique et Alain Manuzzi et leur fille, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Charles DURAND , ancien receveur des Postes, chevalier de l'ordre national du Mérite,
le 2 janvier 2000, dans sa soixante-quatrième année.
<p>Les funérailles auront lieu à Saint-Brès, le mercredi 5 janvier, à 15 heures.</p>

– Sa famille et ses amis, ont la grande douleur d'annoncer le décès de

M^{me} Christiane GIRAUD , ancien administrateur des Hôpitaux de Paris,
survenu le 1 ^{er} janvier 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 7 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Laurent, 68, boulevard de Magenta, Paris-10^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.
– Julian et Igor Meijer, Franck et Onno Greiner et Nans Nolet, ont la douleur d'annoncer que
Mechtîlt GREINER , artiste peintre,
nous a quittés le 2 janvier 2000, à Paris.

– M^{me} Olga Hernandez, M. et M^{me} Jean Hernandez et leur fille, M^{me} Marie-Thérèse Hernandez, M^{me} Marie Cruz-Hernandez, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Ricardo HERNANDEZ ALVARINO ,
leur époux, père, grand-père, frère et parent, survnu le 30 décembre 1999, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, au Kremlin-Bicêtre.
<p>Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.</p>
<p>18, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris.</p>

– Jacques et Adriana Lafouge, Philippe et Dominique Lafouge, Dominique et Héloïse Lafouge, Claude et Rosine Lafouge, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Charlette LAFOUGE , née GUYONNET ,
survenu le 26 décembre 1999, à La Roche-sur-Yon (Vendée).

66, boulevard Aristide-Briand, 85000 La Roche-sur-Yon.

– Claude et Jeanne Hoffstetter, ses enfants, Julien et Dorothée Hoffstetter, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert HOFFSTETTER , agrégé de sciences naturelles, docteur d'Etat, ancien directeur de recherche au CNRS, ancien professeur de paléontologie à l'université Paris-VI,
--

survenu le 29 décembre 1999, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 6 janvier 2000, à 14 h 15, en l'église Saint-Jean-des-Grésillons, rue du 19-Mars-1962, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine).

Prinsengracht 278, 1016 HJ Amsterdam.
– Dans la peine et dans l'espérance, la famille de
Geneviève LEGENNE , née MARTIN ,

fait part de son décès, dans sa quatre-vingt-neuvième année, survenu le 2 janvier 2000.

Elle rejoint
Edouard ,
son époux, et
André ,
son fils.

Ses enfants, Monique Legenne, André Legenne (†), Nanouche Walcker, François-Xavier et Anne Legenne, Marie-Noëlle et Jean-Louis Hannebert, Yves et Danièle Legenne, Bénédicte Surun, Odile Aubonnet, Chantal Roussel et André Van In, Jean-Luc et Colette Legenne, Marc Legenne et Chantal Carrara, Vincent et Bénédicte Legenne, Ses trente-six petits-enfants, Ses vingt arrière-petits-enfants, vous invitent à assister, ou à vous unir d'intention, à la messe de funérailles qui sera célébrée le 5 janvier, à 14 h 30, en l'église du Cœur-Immaculé-de-Marie, 1, rue Edmond-Rostand, à Amiens.

L'inhumation aura lieu le même jour, dans l'intimité familiale, vers 16 heures, au cimetière d'Harbonnières (Somme).

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue Jacques-Cartier, 80090 Amiens.
<i>« Quand tu partiras pour Ithaque, souhaite que le chemin soit long, riche en péripéties et en expériences.</i>
<i>Ithaque t'a donné le beau voyage. »</i>
Constantin Cavafy.
Percy Lehning, Toke Lehning van Helmond, font part du décès de
Arthur LEHNING ,
survenu le 1 ^{er} janvier 2000, à l'âge de cent ans.
Il a été enterré à Lys-Saint-Georges, en Berry.

– M^{me} M. Louise Magnier, née Buysse, son épouse, Ses enfants et leurs conjoints, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Ses neveux et nièces, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, dans sa quatre-vingt-neuvième année, le 1^{er} janvier 2000, de

Roger MAGNIER , ingénieur Arts et Métiers, promo 29.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 5 janvier, à 10 h 45, en l'église Saint-Martin de Meudon.
<p>18 bis, rue de la Bourgogne, 92190 Meudon.</p>

– Pierre, son mari,

Madeleine, sa mère, Jean, son frère, Anne, Nathalie et Thomas, ses enfants, Arthur, Margot, Gaïa, Jules, Roman et Morgane, ses petits-enfants, Pierre-François Giauferri, Gérard Meyer, Pascale Krejbich,

ont la douleur d'annoncer le décès de
Hélène MARCHADIER , épouse TOULLIER , psychanalyste,
à Gif-sur-Yvette, le 1 ^{er} janvier 2000.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Robert Bernard, président, MM. les administrateurs, Et l'ensemble du personnel de l'association UCPA, ont la plus grande tristesse de faire part du décès, survenu le 2 janvier 2000, de

Jean MARIANI , son directeur régional Sud-Ouest,
dans sa soixante et unième année, des suites d'une longue maladie, et s'associent à la douleur de sa famille.

Un hommage public lui sera rendu, en l'église de Carcans-Maubuisson (Gironde), le mercredi 5 janvier, à 11 heures. L'inhumation aura lieu, dans l'intimité familiale, au cimetière de Nérac (Lot-et-Garonne), à 16 heures.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Georges MOYON , sous-préfet honoraire, officier de la Légion d'honneur à titre militaire, Croix de guerre 1939-1945, médaillé de la Résistance,
survenu le 1 ^{er} janvier 2000, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
<p>Selon sa volonté il a été fait don de son corps à la médecine.</p>
<p>Azac, 17770 Mignon.</p>

Christian-Bernard NEUMANN, directeur départemental des impôts, en résidence à Poitiers,

nous a quittés le 1 ^{er} janvier 2000.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Rageau Neumann, La Boulardière, Linières, 86800 Saint-Julien-l'Ars.

– M^{me} Edouard Rochet, son épouse, Ses enfants, petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard ROCHET ,
le 20 décembre 1999.
<p>Une cérémonie religieuse a été célébrée le 22 décembre, à Versailles. Il repose à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime).</p>
Cet avis tient lieu de faire-part.
<p>49, rue du Maréchal-Foch, 78000 Versailles.</p>

– M^{me} Muriel Santa-Croce, M. et M^{me} Stéphane Le Halpère et leurs fils, François-Xavier et Mathieu, M. et M^{me} Guillaume Douhet et leurs enfants, Blandine, Augustin et Constance, M^{lle} Marie-Dominique Santa-Croce, M. et M^{me} Joseph Santa-Croce et leur fille Gabriëlle, M. et M^{me} Antoine Santa-Croce et leur fille, Albane, ont la douleur de faire part du décès de

M. Christian SANTA-CROCE ,
leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, endormi dans la Paix du Seigneur, muni des sacrements de l'Eglise, le 1 ^{er} janvier 2000.
<p>La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 6 janvier, à 15 heures, en l'église de Lento (Haute-Corse), suivie de l'inhumation dans la tombeau de famille.</p>
Cet avis tient lieu de faire-part.
20252 Lento.
– M ^{me} Renate Venard, Ses enfants et sa petite-fille, Parents et amis, ont la douleur de faire part du décès de
M. Claude VENARD ,
survenu en son domicile, à Sanary-sur-Mer (Var), le 30 décembre 1999, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
<p>Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.</p>

Kléber VILLÉGER ,
Kléber, qui faisait partie de la composition lors de la sortie du n° 1 du <i>Monde</i> , s'en est allé avec le n° 17081, daté 26-27 décembre 1999.
<p>21, rue de Suède, 17000 La Rochelle.</p>

Anniversaires de décès
– Il y a un an, le 29 décembre 1998, disparaissait dans un accident de voiture, à l'âge de vingt ans,
Claire DUCASSE .
Sa famille, ses amis se souviennent de son sourire, de son dynamisme, de sa joie de vivre.

CARNET DU MONDE - TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne
DÉCS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÉS 140 F TTC - 21,34 € TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 € NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES <i>Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €</i>
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 € COLLOQUES - CONFÉRENCES : <i>Nous consulter</i> ☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96 Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr . Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Jean-François ORJOLLET , 1938-1999.
<i>In loving memory.</i>
Avis de messe
– A la mémoire de

Dominique BONNAMOUR-LYOD ,
décédée à Atlanta le 20 décembre 1999. Une messe sera célébrée le vendredi 7 janvier, à 18 heures, en l'église du couvent des Dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8 ^e .
Priez pour elle.
– Le mardi 18 janvier 2000 sera célébrée à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe à la mémoire de

M. Bernard VERNIER-PALLIEZ , ambassadeur de France, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, médaille de la Résistance, ancien président-directeur général de la Régie Renault, ancien ambassadeur à Washington,
--

décédé le 18 décembre 1999.
De la part de : M^{me} C. Vernier-Palliez, son épouse, M. et M^{me} M. Bourgès-Maunoury, M^{me} C. Vernier-Palliez, M. R. Vernier-Palliez, M. et M^{me} Y. Baro, ses enfants, Et de ses sept petits-enfants.

Débats

– Avant de les proposer à la province, l'Association française d'Echanges et d'Initiatives, présidée par Henri Caillaud, et le Conseil national pour les personnes âgées, présidé par le professeur E. Baulieu, développent les **Rencontres des Aînés** à Paris. Elles s'adressent aux retraités et autres personnes âgées désireux de s'ouvrir l'esprit jusqu'au bout et de participer aux grands débats de ce temps.

Il en sera ainsi le 11 janvier, de 14 h 30 à 16 h 30, avec un débat sur la situation politique auquel participeront les représentants de la majorité et de l'opposition, et un réctal de Pascale sous le signe de la chanson française de qualité.

Pour recevoir une invitation, envoyer enveloppe timbrée et libellée au CNPA, BP 46, 93163 Noisy-le-Grand Cedex.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3^e, jeudi 6 janvier, à 20 h 30 / H. Musicanr, Dr du CRIF, auteur avec P. H. Levy de *Ehud Barak, le faucon de la paix* (Ed. Plon). Tél. : 01-42-71-68-19.

Soutenances de thèse

– **Christine Ferlampin-Acher** soutiendra son habilitation à diriger des recherches le samedi 8 janvier 2000, à partir de 14 h 30, en Sorbonne, amphithéâtre Guizot, sur le sujet : « **Merveilleux et roman (XII^e-XV^e siècles)** », devant un jury composé des professeurs Ph. Ménard, directeur des travaux, E. Baumgartner, J. Dufourmet, L. Harf-Lancner, Cl. Lecouteux, D. Quéruel.

– **Vincent Mabillot** présente : « Les mises en scène de l'interactivité », doctorat en communication, 7 janvier 2000, à 14 h 30, ISH, 14, avenue Berthelot-Lyon, (69). http://these.free.fr.

Vœux

– L'équipe du carnet souhaite à tous ses annonceurs et lecteurs une très belle année 2000.

SCIENCES Les derniers résultats du programme suisse de dépistage de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle ») démontrent que le prion

pathologique à l'origine de cette maladie peut être présent chez des animaux apparemment sains et destinés à la consommation. ● **INFORMÉE** de ces résultats, la Commission

européenne n'a toujours pas décidé d'organiser une telle surveillance dans les cheptels des Etats-membres de l'Union ● **DANS UN ENTRETEN** accordé au Monde, Gérard Pascal,

président du comité scientifique directeur de la Commission européenne, estime que « le risque pour l'homme est comparable dans l'ensemble des pays de l'Union ».

● **LA COMMISSION** européenne a décidé, mardi 4 janvier, de saisir la Cour de justice contre la France après le refus de Paris de lever l'embargo frappant les viandes britanniques.

« Vache folle » : les inquiétantes leçons venues de Suisse

Le programme de dépistage de l'encéphalopathie spongiforme bovine lancé par la Confédération helvétique révèle que le prion pathologique est beaucoup plus répandu dans les cheptels bovins qu'on pouvait le penser et que des animaux infectés peuvent entrer dans la chaîne alimentaire

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Il y aura bientôt un an, la Suisse lançait, pour la première fois au monde, un programme de dépistage de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle »). Sur la base des premiers résultats, a priori inquiétants, obtenus dans ce pays, les experts français des maladies à prion ont, sous l'égide de l'Agence française de sécurité sanitaire des

aliments, formulé l'avis qui a conduit le gouvernement français à refuser la levée de l'embargo qui frappe les viandes bovines britanniques. Tout se passant comme si l'Union européenne ne souhaitait pas mettre en œuvre un programme de surveillance épidémiologique active dans l'ensemble de ses cheptels.

Décidé en mars 1999 par l'Office vétérinaire fédéral, le programme suisse a pu être lancé grâce aux travaux menés sur les prions, à l'université de Zurich, par un groupe de chercheurs auquel ont appartenu le professeur Charles Weissmann et Bruno Oesch. Ce dernier a identifié et cloné le gène dirigeant la synthèse de la protéine-prion avant d'aller travailler dans le groupe du professeur Stanley Prusiner, Prix Nobel de médecine pour ses travaux sur les prions. En 1997, Bruno Oesch a fondé la société Prionics, avec laquelle il a mis au point l'un des premiers tests de dépistage rapide de l'ESB. Jusqu'alors, le diagnostic était effectué, après la mort de l'animal, avec de longues et coûteuses méthodes histo-chimiques.

Les difficultés rencontrées pour mettre au point une méthode rapide tiennent aux très faibles différences structurelles entre la protéine-prion naturellement synthétisée par l'organisme et sa configuration tridimensionnelle pathologique à l'origine du processus neurodégénératif mortel. Le

test Prionics est fondé sur le fait que l'une des parties de la structure pathologique est capable de résister à l'action d'une enzyme qui, naturellement, détruit les protéines. Les échantillons prélevés sont exposés à cette enzyme qui dégrade tous les prions normaux. La présence des résidus pathologiques est alors mise en évidence

au moyen d'un anticorps spécifique. Publiée en 1997 dans *Nature*, la mise au point de cet anticorps a permis celle d'un test dont les autorités helvétiques ont décidé qu'il devait être expérimenté.

Un premier essai pilote fut mené sur des échantillons cérébraux provenant de 3 000 bovins asymptomatiques et normalement conduits

à l'abattoir. Résultat : à la fin de 1998, un cas avait été dépisté chez une vache zurichoise de cinq ans. « Cela ne signifie absolument pas qu'une bête sur 3 000 est positive en Suisse, expliquait M. Oesch en janvier 1999. Mais cela montre bien la nécessité qu'il y a à multiplier ce genre de tests dans les abattoirs du pays, seul moyen de se faire une idée de la situation réelle. Grâce au test, nous entrons dans une période de vérité. On pourra bientôt demander à chaque pays de tester un grand nombre de vaches sélectionnées au hasard des portes des abattoirs. On saura la réalité de l'épidémie de « vache folle » dans le monde. En annonçant nombre de cas, et en ayant un test positif chez un animal déclaré sain, la Suisse est peut-être plus honnête – et non pas plus contaminée – que d'autres pays. »

moins six mois avant l'apparition des premiers symptômes.

Les dernières données fournies par les responsables suisses confirment que dans le cheptel suisse la protéine-prion pathologique n'est pas uniquement présente chez les animaux présentant les symptômes de l'ESB. Des résultats positifs ont été obtenus chez 16 animaux (sur 6 760) retrouvés morts et chez 5 (sur 3 355) ayant dû être abattus d'urgence. Plus inquiétant, trois cas ont été observés dans un échantillon de 6 840 bovins normalement conduits à l'abattoir. Dans tous les cas, une confirmation histo-chimique a été apportée, certains animaux présentant déjà des lésions cérébrales caractéristiques d'une encéphalopathie spongiforme.

« Nos résultats démontrent que des animaux infectés par le prion pathologique peuvent entrer dans la chaîne alimentaire. Nous souhaitons donc mettre en œuvre un programme de dépistage sur une échelle plus large afin d'améliorer la sécurité des consommateurs. Nous sommes en contact avec des chaînes européennes de grande distribution soucieuses de vendre des produits de qualité, explique M. Oesch. Le système actuel de surveillance en Europe, basé sur les déclarations des éleveurs, ne permet pas une surveillance exhaustive des cas d'ESB. »

J.-Y. N.

Trois méthodes

Outre les tests de la firme suisse Prionics, la Commission européenne a validé deux autres méthodes de dépistage : celle de la société britannique Wallace Ltd. et celle mise au point par une équipe du service de neurovirologie du Commissariat à l'énergie atomique (*Le Monde* du 2 juillet 1999). D'autres équipes cherchent à développer des méthodes de dépistage visant à identifier chez l'homme la présence de la protéine-prion pathologique à l'origine de la nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob. Il y a un an, le professeur John Collinge (Imperial College School of Medicine, Londres) avait annoncé le lancement d'une large campagne de dépistage prédictif sur ce thème. Depuis, il n'a fourni aucune information sur ce travail.

Gérard Pascal (Institut national de la recherche agronomique), président du comité scientifique directeur de la Commission européenne « Le risque pour l'homme est comparable dans l'ensemble des pays de l'Union européenne »

Dans l'entretien qu'il a accordé au Monde, Gérard Pascal (Institut national de la recherche agronomique), président du comité scientifique directeur de la Commission européenne, revient sur les conditions qui ont amené ce comité à évaluer les risques sanitaires aujourd'hui liés à la consommation de viandes bovines britanniques. C'est sur la base des conclusions de ce comité que la Commission a décidé de maintenir la levée de l'embargo et de poursuivre la France devant la Cour de justice européenne.

Quelle analyse faites-vous des risques comparés d'infection humaine par l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle ») via la consommation de produits bovins dans les différents pays de l'Union européenne ?

– Pour ce qui est des risques alimentaires, il faut bien différencier la viande bovine d'autres produits bovins. Pour ce qui concerne la viande, je me rapporterais à ce que nous avons, au sein du comité

scientifique directeur (CSD), écrit dans notre opinion du 29 octobre, et dont l'une des conclusions était que le risque alimentaire pour l'homme est comparable, que ces viandes proviennent de Grande-Bretagne ou des autres Etats de l'Union. Je persiste et signe. Pour parvenir à cette conclusion, nous avons analysé une série de données à partir des incidences comparées de l'ESB dans les différents cheptels. Il est vrai que cette incidence est aujourd'hui cent fois plus forte en Grande-Bretagne qu'en France. Pour autant, il faut prendre en compte les mesures préventives adoptées en Grande-Bretagne, et les comparer avec celles prises ou non dans les autres pays européens, où l'incidence de l'ESB n'est pas nulle.

Ces mesures sont-elles efficaces ?

– Pour réduire le risque, les Britanniques ont décidé l'interdiction totale de l'utilisation des farines à base de viandes et d'os à compter du 1^{er} août 1996, et la saisie des stocks de farines existants, suivie

– ceci n'est pas encore totalement réalisé – de leur destruction. Ces mesures n'ont pas été prises par tous les pays de l'Union européenne. Une seconde série de mesures britanniques concerne l'âge des animaux dont la viande serait exportée. Seuls les bovins âgés de six à trente mois peuvent entrer dans les chaînes alimentaires. Ceux de moins de six mois ne peuvent être concernés, afin que l'on puisse vérifier que leur mère n'était pas en phase terminale d'incubation de la maladie, et ceux de plus de trente mois ne peuvent pas l'être non plus, compte tenu des incertitudes sur les délais d'incubation de la maladie. Sur ce point, nous avons largement pris en compte les résultats des expérimentations animales mises en œuvre, depuis plusieurs années déjà, en Grande-Bretagne. Ainsi, en intégrant l'ensemble de ces données et en y associant d'autres mesures spécifiques du schéma d'exportation des viandes bovines britanniques (désossées, dénervées et débarrassées de ganglions), il nous

est apparu que le risque infectieux résiduel n'était pas plus élevé en Grande-Bretagne que dans d'autres pays de l'Union. Nous ne prétendons pas que le risque infectieux soit totalement maîtrisé en Grande-Bretagne, mais nous estimons que ce risque demeure du même ordre de grandeur que celui qui peut exister ailleurs sur le continent, et qu'il est, concernant la consommation de viande, extrêmement faible. Pour être plus précis, nous n'excluons pas qu'il puisse y avoir, dans le cadre du schéma d'exportation des viandes bovines britanniques, des animaux en phase d'incubation de la maladie, et qui pourraient être abattus et consommés. Nous avons essayé de calculer ce risque, sur la base du nombre d'animaux que les Britanniques espéraient exporter. Dans les conditions les plus défavorables, 1,3 animal en phase d'incubation pourrait faire l'objet d'une exportation.

Quelle interprétation faites-vous des résultats de la campagne de dépistage menée en Suisse ?

– A la lumière de ces premiers résultats, il nous est apparu qu'il existait, dans d'autres pays, des risques comparables de retrouver des viandes d'animaux en phase d'incubation dans la chaîne alimentaire humaine. De ce point de vue, il n'y avait donc pas de raison, pour nous, de considérer de manière spécifique les viandes de Grande-Bretagne. Je ne dis pas qu'il est éthiquement raisonnable d'affirmer que l'on peut manger de la viande d'un animal contaminé, mais, sur la base des tests biologiques disponibles, on peut soutenir cette hypothèse puisque ces tests n'ont jamais établi que la viande bovine était, en elle-même, un matériel infectant.

Estimez-vous que, dans dix ou vingt ans, votre travail d'évaluation du risque pourrait vous conduire devant une instance judiciaire ?

– Nous avons fait notre travail. Dans le cas où, dans dix ou vingt ans, mes collègues et moi nous serions totalement trompés, nous assumerons pleinement nos responsabilités. J'ajoute que nous

avons, ces dernières années, régulièrement mis en garde la Commission des risques persistants de contamination. Depuis la mise en place du comité scientifique directeur, nous avons émis trente avis concernant la maladie de la « vache folle », portant notamment sur la nécessité de l'élimination de tous les tissus et organes animaux à haut risque infectieux, dans l'ensemble des pays de l'Union européenne. Malheureusement, pour diverses raisons politiques, nous n'avons jamais été suivis. La position allemande me fait sourire. Ce pays continue d'incorporer des éléments du système nerveux central bovin dans des saucisses et des pâtés, produits consommés en Allemagne, mais peut-être aussi dans des pays de l'Union européenne. On peut aussi s'interroger sur l'absence de risque affichée en Espagne, alors même que le cheptel bovin du Portugal est reconnu comme largement contaminé.

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

A partir du samedi 8 janvier, Le Monde vous propose un grand jeu concours



1 MILLION DE FRANCS DE PRIX À GAGNER !

4 Twingo Pack, 1 Home Cinéma 133 cm Thomson, 2 PC multimédia Pentium III 500 Mhz, 2 week-ends à Saint-Petersbourg pour 2, 1 montre Chaumet chrono acier, 2 téléviseurs 16/9 82 cm Thomson, 1 PC multimédia AMDK6111 400 Mhz, 1 camescope numérique Thomson, 6 appareils photos numériques Fuji MX-2900, 1 montre

Chaumet Sport Class One, 6 appareils photos numériques Fuji MX-1500, 5 téléphones Nokia 8810, 1 lecteur DVD vidéo Thomson, 90 CD baladeurs Thomson, 7 appareils photos numériques Dimara, 90 Mini chaînes Thomson VTCD 800, 90 Organiseurs Oregon Scientifics, 90 radios cassettes Thomson. Grand Prix Spécial : des abonnements de 10 ans au Monde.

1.000.000€



Photos non contractuelles

A Auckland, le vent n'est pas toujours le meilleur ami des régatiers

La troisième journée des demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton, mardi 4 janvier, a été annulée

Les conditions climatiques très irrégulières du golfe d'Hauraki (Nouvelle-Zélande), où les régates de la Coupe Louis-Vuitton, qualificative à

la Coupe de l'America, se disputent depuis le 18 octobre, ont déjà conduit au report de 10 journées et provoqué des dégâts chez les challengers.

Les Néo-Zélandais, détenteurs du trophée, se réjouissent de cette situation, eux qui ont préparé leurs bateaux en prévision du gros temps.

AUCKLAND
de notre correspondante
« Ici, il est habituel que le temps soit inhabituel », avait déclaré, il y a quelques semaines, Russel Coutts, le skipper du *defender* de la Coupe de l'America, Team New Zealand, quand un journaliste étranger, surpris des conditions de vent variables du golfe d'Hauraki (Nouvelle-Zélande), le questionnait sur l'instabilité météorologique de la région, où les demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton, qualificative à la Coupe de l'America, ont débuté le 2 janvier. De ce point de vue, le mardi 4 janvier a été une nouvelle journée typique, c'est-à-dire atypique : elle n'a correspondu ni aux moyennes saisonnières ni aux prévisions météorologiques, mais a offert un savant mélange des deux, provoquant l'annulation de la troisième journée de régates.

Lorsque les six concurrents en lice ont quitté le port d'Auckland, le vent, variant de 15 à 20 nœuds (28 à 37 km/h), était « relativement mou ». Mais un front sud-ouest, arrivant de la mer de Tasman, a amené une série de grains de pluie et de vent. Entre midi et 13 heures, sous un ciel passant sans cesse du grand bleu au tout noir et du tout noir au grand bleu, les équipiers en cirés complets, bottes et capuches, attendaient stoïques, sous une pluie parfois battante et glaciale, une décision du comité de course.



Lors de sa 2^e régates, face à « America-True », lundi 3 janvier, « America One » a connu de sérieux problèmes de voiles à cause des fortes rafales de vent.

AU CHAT ET À LA SOURIS

Le directeur, Vince Cook, qui cherchait dans cette carte du ciel des plus incertaines un créneau pour donner le départ (c'est-à-dire moins de 18 nœuds - 33 km/h - à 10 mètres de haut pendant cinq minutes consécutives), dut finalement accepter l'abandon, autorisé par le règlement, de quatre des challengers avant d'annuler la journée.

« Tout le monde jouait au chat et à la souris, guettant qui se défausserait le premier. Ce sont America True et Nippon Challenge qui ont eu l'attitude la plus intelligente en renonçant tout de suite. Nous, on a attendu un peu, et puis, vers 14 h 15, nous avons averti le comité de course que nous serions contents de rentrer à la maison. Stars-and-Stripes, notre adver-

saire du jour, était d'accord », a indiqué Pierre Mas, le directeur sportif du syndicat français Bouygues Telecom Transciel.

Le total des journées de course annulées, en totalité ou en partie, est désormais de dix, sur trente-six jours de course depuis le 18 octobre. L'instabilité climatique constante qui en est la cause est le prix de la situation géographique du pays. « Entre ici et l'Antarctique, il n'y a rien. Et entre ici et l'équateur, il n'y a rien non plus, résume le météorologue hollandais Marcel Van Triest, tacticien à bord du bateau français *6-Sens*. Aujourd'hui, on gé-

nous venait tout droit de l'Antarctique. Il suffit que le vent repasse au nord, et on va de nouveau être dans du chaud et humide. »

En outre, la Nouvelle-Zélande elle-même n'étant qu'un ensemble d'îles, cette masse de terre relativement modeste ne suffit pas à atté-

La colère de « monsieur Prada »

Luna Rossa, le bateau du défi italien Prada Challenge, qui porte la griffe d'un grand couturier transalpin, occupe la deuxième place du classement général provisoire avec une seule victoire. Victorieux, le 2 janvier d'America True, le skipper Francesco de Angelis a dû s'incliner, le lendemain, devant le Stars-and-Stripes de l'Américain Dennis Conner. Cette défaite, inattendue, tant Luna Rossa avait dominé les premières régates qualificatives, a provoqué la colère de l'armateur Patrizio Bertelli. Les erreurs commises par Francesco de Angelis - il en a dénombré trois, dont une manœuvre ayant abouti à deux virages inutiles - lui ont fait tenir des propos sévères, rapportés, mardi 4 janvier, par le quotidien *La Repubblica*. « Comme d'habitude, nous avons réalisé notre méprise quand il était trop tard. Notre bateau est fait pour gagner. Nous n'avons aucune excuse. Nous avons fait le mauvais choix, un peu comme si, dans la mode, nous avions choisi de défendre le long quand tout le monde réclamait du court. Nous voulons gagner ? D'accord ? Pour ça, il faut se tromper moins souvent que les autres », a-t-il déclaré, à l'issue de la course.

nuer les événements météorologiques chauds et froids qui arrivent « brut » dans l'isthme d'Auckland. A Fremantle, par exemple, sur la côte ouest de l'Australie, où a eu lieu la Coupe de l'America en 1987, le vent était traditionnellement très fort (entre 25 et 30 nœuds, soit de 46 à 55 km/h), mais il s'agissait d'une brise thermique régulière. La situation est cette année d'autant plus compliquée que, au phénomène climatique El Niño, a succédé son contrecoup, La Niña, aux effets moins bien connus des météorologues.

Pourtant, la maîtrise du vent est en passe de devenir l'élément le plus déterminant d'une victoire en Coupe Louis-Vuitton. Savoir si la première risée va souffler sur la

droite ou sur la gauche du plan d'eau, si le vent va basculer de quelques degrés (et parfois de beaucoup plus) vers la droite ou vers la gauche, tel est le gage du succès, dans les dix premières minutes de course, et même avant, puisque la position sur la ligne de départ, pour laquelle les bateaux livrent un combat acharné, détermine les options tactiques du premier bord.

Le défi italien Prada Challenge est sans doute avec Team New Zealand, l'équipe ayant accordé le plus d'attention à la météo locale. « Nous l'avons modélisé de manière assez sophistiquée », indique Laurent Esquier, chef des opérations transalpines, qui rappelle qu'en 1995, à la fin de la Coupe de l'America, les Néo-Zélandais disposaient d'informations tellement précises, tirées de leur modélisation du plan d'eau de San Diego, qu'à peu de choses près le navigateur à bord ne servait plus à rien. Pendant la régates, les tacticiens n'ont plus le droit de recevoir d'informations extérieures. Ils doivent s'en remettre à leur science, à leur flair ou aux relevés des annexes météo qui partent chaque matin en éclaireurs.

La casse record au cours de la première partie des éliminatoires - un bateau brisé, deux dématages, deux bômes cassées, plusieurs délamages graves et des dizaines de voiles déchirées - démontrent que les bateaux engagés ont été les premiers surpris par les excès de la météo locale. Si les coups de vent requièrent des bateaux solides, l'instabilité des conditions exige qu'ils soient polyvalents. « Je suis surpris par l'étroitesse des bateaux des challengers. Qui dit étroit, dit peu stable. Nous, nous misons sur du gros temps. Au-dessus de 12 nœuds [22 km/h], on sera à l'aise. En dessous, on sera pas bien du tout », indi-

Florence de Changy

Classement et programme

- **Le classement**
Après la deuxième journée (chaque régates vaut un point) :
1. Stars-and-Stripes (Dennis Conner, EU), 2 points ;
2. Luna-Rossa (Francesco de Angelis, Ita.), 1 pt ;
3. America-One (Paul Cayard, EU), America-True (John Cutler, EU) et Asura (Peter Gilmour, Jap.), 1 pt ;
6. 6^e Sens (Bertrand Pacé, Fra.), 0 pt.
● **Le programme des régates** - Course 3 : Stars-and-Stripes/6^e Sens ; America-True/Asura ; Luna-Rossa/America-One.

- Course 4 : America-One/Asura ; Luna-Rossa/6^e Sens ; Stars-and-Stripes/America-True.
- Course 5 : Luna-Rossa/Asura ; America-One/Stars-and-Stripes ; 6^e Sens/America-True.
- **Le règlement**
Les deux premiers en nombre de victoires se retrouveront en finale de la Coupe Louis-Vuitton à partir du 25 janvier. Le premier comptant cinq victoires gagnera le droit de défier le tenant de la Coupe de l'America, Team-New-Zealand, à partir du 19 février.

Le Monde des DEBATS

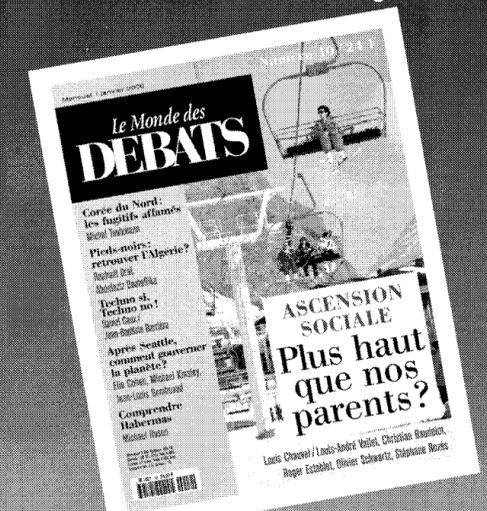
Au sommaire du numéro de janvier

ASCENSION SOCIALE Plus haut que nos parents ?

Les cadres décrochent Stéphane Rozès

La nouvelle culture des classes populaires Olivier Schwartz

Les jeunes piégés Christian Baudelot et Roger Establot



Une nouvelle donne au Maghreb ? Débat entre Mounia Bennani-Chraïbi, Akram Ellyas et Nicolas Beau

Pieds-noirs : retrouver l'Algérie ? Raphaël Draï

Après Seattle, comment gouverner la planète ? Élie Cohen

Techno si, Techno no ! Débat entre Daniel Caux et Jean-Baptiste Barrière

Mensuel.

En vente 24 F chez votre marchand de journaux

Offre d'abonnement « découverte »
5 numéros 99 F

M. M^{me} M^{lle}
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. : _____ Fax : _____
 Je joins mon règlement de 99 F par chèque à l'ordre de :
Le Monde des Débats
Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris
Tél. 01 44 84 85 00 - Fax 01 42 00 56 92
 Je règle par carte bancaire n° : _____
 Je souhaite recevoir une facture acquittée.
Date d'expiration : _____
Date et signature : _____

Cyclisme : Frank Vandenbroucke désire finalement rester chez Cofidis

FRANK VANDENBROUCKE s'est ravisé. Le cycliste belge souhaite rester au sein de l'équipe française Cofidis, après avoir annoncé, le 1^{er} décembre, qu'il entendait rompre son contrat, Cofidis ayant, selon lui, nui à son image en le suspendant, en mai 1999, quand il a été entendu dans l'affaire présumée de dopage Sainz-Lavelot. Alors que cette rupture devait être examinée aux prud'hommes, le 3 février, Frank Vandenbroucke a confié à Jo Planckaert et Nico Mattan, coureurs belges évoluant chez Cofidis, que sa réintégration « est réglée à 99 % », a rapporté lundi 3 janvier le quotidien belge *Gazet van Antwerpen*.

« J'avais le sentiment que nous nous étions quittés sur une note pas très favorable, car j'avais notamment rejeté sa demande d'augmentation de salaire », explique François Migraine, le directeur général de Cofidis, qui a reçu « VDB », à sa demande, le 31 décembre. « Je ne vois pas d'inconvénient à son retour, poursuit M. Migraine, sous réserve qu'il retire la procédure engagée à notre encontre, et qu'il fasse amende honorable en retirant ses déclarations excessives ». VDB se verrait aussi imposer de se plier au suivi médical interne de Cofidis, au CHU d'Amiens, ce qu'il n'a pas fait en 1999.

DÉPÊCHES

- **BASKET-BALL** : Jean-Michel Aulas, le président de l'Olympique lyonnais (OL), a déclaré, lundi 3 janvier au *Progrès*, qu'il est prêt à céder les parts que possède son club de football dans le capital du club de basket-ball de Villeurbanne, l'Asvel. En octobre, le conseil d'administration de l'Asvel a rejeté l'offre de M. Aulas de porter sa participation de 12,5 % à 34 % du capital.
- **FOOTBALL** : la Fédération internationale de football (FIFA) entend instituer, « en accord » avec l'Union européenne de football, des contrôles antidopage « surprises lors des entraînements, avant, et lors du Championnat d'Europe des nations », a indiqué son président, Joseph Blatter, au magazine *Kicker* du lundi 3 janvier.
- **RUGBY** : la section professionnelle du Racing CF devrait être reprise par Eric Blanc et Franck Mesnel, dirigeants de la société de vêtements Eden Park et anciens joueurs du club, qui sont parvenus à réunir un nouveau « tour de table » avec les actuels partenaires et commanditaires du club pour acquérir 66 % des actions de la SAOS. L'annonce de cette reprise devait être faite mardi 4 janvier.
- **SKI** : l'Autrichien Andreas Widhoelzl a une nouvelle fois sauté plus loin que l'Allemand Martin Schmitt, lundi 3 janvier à Innsbruck (Autriche), lors de la troisième manche de la Tournée des quatre tremplins, épreuve comptant pour la Coupe du monde de saut à skis. Andreas Widhoelzl occupe la tête du classement de la Tournée des quatre tremplins devant Martin Schmitt, qu'il avait déjà devancé le 1^{er} janvier à Garmisch-Partenkirchen (Allemagne). Ce dernier reste en tête de la Coupe du monde.

EA10

Le jour d'après

Etat d'alerte et goût de l'avenir

C'EST TOUJOURS comme ça avec les lendemains de siècle. Après le grand écart arrivent le vide et la gueule de bois. Tous au bouillon cube et à l'aspirine effervescente. Mais ce carême improvisé n'aura qu'un temps. Il faudra bientôt s'y remettre, repiquer aux fêtes et goberges, repartir dare-dare à l'assaut de toute cette boustifaille qui nous tourmente. Repasser à table. Décourageant.

En dérivatif, on pourra se remémorer les hauts faits gastronomiques ou les effrois remarquables qui ont meublé le paysage culinaire de l'année passée. Et là, incontestablement, c'est en priorité aux mandarins des fourneaux à qui il faut penser; à tous ces personnages sunlightés à outrance et devenus membres à part entière de la lourde vague de décideurs qui aujourd'hui paraissent avoir notre avenir bien en main.

De tout le majestueux de leur ventre, qu'ils avaient par nécessité imposant, et costumés d'une autorité d'archevêque-prince, les pairs de nos actuels champions tenaient le royaume sous un joug sans pitié, ne laissant à personne le soin de discuter de leur savoir.

Placés en haut de la chaîne alimentaire, ces gentlemen régnaient sur une grosse armée de glorieux, qui les visitaient en rendant grâce au Seigneur d'avoir eu la bonne idée d'installer sur terre un pays d'abondance où la poularde demi-deuil prenait aussi facilement des mines de « veuve joyeuse ». « Pour bien manger en France, un Point c'est tout ». A Vienne, Fernand Point posait sa toque au sommet de la Pyramide, son restaurant, et Guitry s'amusaient avec l'esprit de l'époque.

Il allait pourtant changer, cet esprit. La première marque de dévergondage civique fut l'entrée sur les rayonnages populaires de noms d'athlètes de la nouvelle école, qui confiaient leur paraphe et leur science à de louches préparations très réussies, morceaux de bravoure qui trouvent encore largement leur emploi sur le chemin de retour des exodes de banlieue. Fleuron de canard à la Joël Robuchon, li-mande sauce royale selon Alain Senderens...

En entrant par la porte de service, les étoilés majors se faisaient connaître et repérer du bon peuple comme futurs consultants des options à venir et conteurs courtois des plaisirs terrestres expliqués aux classes laborieuses.

Désormais, on les voit, on les entend, on les lit partout. Comme pour se faire pardonner la terrible sélection qui préside au choix de leur clientèle, anges exterminateurs confus de leur succès, ils s'offrent d'un seul élan aux gazettes, à l'édition et aux écrans tourmenteurs avec l'ultime souci de jouer sur les gammes de la modestie et du didactique.

Le dernier exemple de ces confessions héroïques vient d'être mis au point par une équipe de malins, qui n'auront rien trouvé de mieux, dans l'ordre de la bonne idée, que de consacrer l'entier du numéro un de leur magazine de luxe, *Palais*, à une toque et à une seule.

Premier « rédacteur en chef » de cette miroitante vitrine, Guy Martin, le jeune et brillant maestro du Grand Véfour. En mars,

DISSAINS DESCLOZEUX



ler en rêvant à des jours meilleurs, ceux, sans doute, qui lui permettraient d'oser franchir ce barrage magnétique qui sépare encore le convenablement bon de l'invinciblement confidentiel. Une chose est sûre, ce nouveau siècle sera attentif et gourmand ou ne sera pas. Question de sur-

En entrant par la porte de service, les étoilés majors se faisaient connaître et repérer du bon peuple comme futurs consultants des options à venir et conteurs courtois des plaisirs terrestres expliqués aux classes laborieuses

Alain Passard, de l'Arpège, tiendra la baguette. C'est avec ce genre de publicité que l'on est en train de silhouetter ce qui pourrait bien ressembler à l'arrivée du premier secrétaire d'Etat chargé de la destinée du goût, ou d'un emploi s'en rapprochant.

Extravagant ? Sûrement, mais eux aussi, comme pouvait le dire assez drôlement Brillat-Savarin de la cuisine du clergé, eux aussi ont « reculé les limites de l'art ». La haute technologie de leur artisanat les place sur un podium au pied duquel le public a pleinement le droit de venir s'agenouiller.

Par chance, le principal des calamités s'est abattu récemment sur nos appétits innocents. D'autant diableries doivent encore rôder dans les alentours, mais l'essentiel des mauvaises actions du grand banditisme vient d'être démasqué. Aux politiques maintenant de nous arranger le coup.

Alors, BVA se lance. Comment allez-vous faire pétiller vos repas



Jean-Pierre Quélin

A Vitré, en Bretagne, René Ruello dirige la société Panavi, qui aussi depuis mi-octobre prépare l'Epiphanie et fabrique pour cela pas moins de 12 millions de galettes crues et surgelées ! « Rien que des pur-beurre », se félicite-t-il. « Encore faut-il savoir quelle qualité de beurre on emploie », lui répond en écho Jean-Marie Desfontaines, le nouveau propriétaire de la fameuse pâtisserie Rollet-Pradier, à Paris. « Ici, nous n'utilisons que celui des Deux-Sèvres, dont la texture un peu sèche convient parfaitement au feuilletage. » Outre la classique frangipane, la maison fourre aussi ses galettes de confiture de framboise. Cette originalité ne dispense pas le benjamin de la table de distribuer d'une main innocente les parts des convives. Ce privilège échet un jour au cardinal de Fleury, âgé de quatre-vingt-dix ans, à la table duquel on avait eu la délicatesse de n'inviter que des vieillards encore plus vénérables.

Guillaume Crouzet

★ Galette des rois, 22 F [3,35 €] la part chez Rollet-Pradier, 6, rue de Bourgogne, 75007 Paris.

La galette

Si l'on s'en réfère au pape Jules II, qui en fixa la date au V^e siècle, l'Epiphanie se célèbre le 6 janvier, jeudi cette année. Le lobbying des pâtisseries boulangers en a décidé autrement. Cette fête a beau célébrer la présentation de l'Enfant Jésus aux nations païennes, une affaire de grosse galette l'a fait changer de date. En effet, pour être sûr de donner un vrai coup d'envoi à la vente de ces disques de pâte feuilletée fourrés de frangipane, les artisans ont obtenu que l'Epiphanie soit reportée au premier dimanche de janvier. La pause dominicale est plus propice aux ventes qu'un jour aléatoire de la semaine.

A part cela, la galette fait toujours recette. Sur l'ensemble du mois de janvier, il s'en vendrait 55 millions d'unités en France. « C'est du moins ce que l'on peut estimer, compte tenu du nombre de feves vendues chaque année dans notre pays », commente Joseph Perron. Ce Franc-Comtois, ancien ouvrier des usines Peugeot, a fondé il y a dix ans une entreprise devenue aujourd'hui leader dans l'industrie de la fève. Chaque année, c'est en Asie qu'il fait fabriquer la quasi-totalité

des 21 millions de figurines de porcelaine qu'il écoulera pour l'Epiphanie. Son catalogue comporte 700 fêtes différentes, de quoi satisfaire le petit boulanger comme la grande surface.

Les fabophiles, ceux qui collectionnent ces miniatures pâtisseries (et qui ont d'ailleurs leur musée à Blain, près de Nantes), auront du mal, cette année encore, à trouver des petits Jésus en porcelaine. « Les figurines de la crèche, on en vend de moins en moins, raconte Joseph Perron. Cette année, les grands succès de notre catalogue, ce sont les séries an 2000, celles consacrées à James Bond ou Star Wars. »

Pour ce qui est de la galette elle-même, autant vous prévenir tout de suite : celle que vous achetez chez votre boulanger pourrait bien être identique à celle des grandes surfaces. Les uns comme les autres se contentent souvent de cuire des pâtons surgelés. A Condat-sur-Trincou, en Dordogne, l'entreprise Martine Spécialités, qui fait habituellement florès dans le flan ou le chausson aux pommes, fabrique depuis la mi-octobre trois millions de galettes des rois.

GASTRONOMIE

Publicités

PARIS 4^e

La Brasserie de l'Isle Saint-Louis
Une des dernières Brasseries indépendantes de Paris
55, Quai de Bourbon ☎ 01 43 54 02 59

PARIS 6^e

La Chope d'Alsace

Repas d'affaires
Menu 169 F

4, Carrefour de l'Odéon 75006
01 43 26 67 76
www.chope-dalsace.com
Ouvert jusqu'à 2 h du matin

PARIS 14^e

LA CREOLE

Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env.
122, boulevard du Montparnasse

PARIS 7^e

LES MINISTÈRES

Depuis 1919 au cœur du quartier des antiquaires, LES MINISTÈRES, artisans dépositaires d'un savoir faire culinaire, élaborent sur place une cuisine de marché avec des produits frais et du terroir : confit de canard, foie gras, saumon fumé maison au bois de hêtre... et inventent une cuisine d'humeur au goût du moment : gratin de homard et d'écrevisses aux épinards Muscadine, assiettes gourmandes aux saveurs mélangées...
Un service courtois et bon enfant 7 jours sur 7 de midi à 23 heures en continu. Menu du jour 88 F et Menu du ministre 175 F apéritif et vin comp.
Menu étudié pour vos repas d'affaires ou familiaux de 10 à 150 couverts.
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37
LE RESTAURANT DE LA BELLE ÉPOQUE

PARIS 15^e

A TIPAZA

COUSCOUS - TAGINES
GRILLADÉS AU FEU DE BOIS
Poissons - Carte env. 160 F
155, rue Saint Charles
01.45.54.01.17 - Ouvert T.L.J.

TOQUES EN POINTE A LONDRES

Bistrots

FISH !

■ La réouverture de Covent Garden, les soldes, le « Dôme », les promotions tarifaires d'Eurostar, tous les prétextes sont bons pour se rendre à Londres où quelques nouvelles tables méritent l'attention. Finie l'époque où Karl Baedeker notait dans son manuel du voyageur (1907) que « la cuisine anglaise laisse à désirer ». Fish !, ouvert en février 1999, est un « concept », mi-Cagouille, mi-Spoon, à la fois poissonnerie où l'on peut faire ses emplettes et restaurant de poisson, où chacun choisit la cuisson – vapeur ou grillé – et l'assaisonnement : salsa (sic !), hollandaise, sauce aux herbes, à l'huile d'olive ou bien au vin rouge.

Le hangar vitré au décor minimaliste qui tient lieu de salle à manger ne désemplit pas. Nous sommes de l'autre côté de la Tamise, il est vrai, où Londres se permet toutes les audaces. Fish ! s'engage sur la traçabilité de ses produits, pêchés par ses propres petits bateaux, attachés au port de Loch Crinan; ils fournissent les langoustines, le thon, la sole et le cabillaud. C'est le paradoxe anglais ! Pas d'OGM chez Fish !, le saumon « organic » (bio) est fumé maison. La marée est fraîche, le personnel souriant et les prix élevés. *Fish and chips* (11,80 £). A la carte, compter 25 £ (250 F, 38,11 €).

★ Fish ! Diner & Shop. Cathedral Street, Borough Market. Southwark, London SE1 9 AL. Tél. : (0)171-836 3236. Fermé samedi midi et dimanche.

ZAIRA

■ Le quartier de Chelsea ne manque pas de bonnes tables. C'est encore le « vrai » Londres, celui des petites maisons, chacune avec sa cheminée. De loin en loin, un restaurant indien vient rappeler l'aventure coloniale. Avec le cari et les chutneys, l'Angleterre a longtemps encouragé une image tronquée de la cuisine indienne, infiniment plus variée et multiple, avec les *tandooris* de la région de Delhi, les poissons du Bengale, les pois chiches et les viandes du Cachemire, le porc au vinaigre de Bombay.

Vineet Bahtia, chef propriétaire de Zaira, ouvert en avril 1999, qui dirigea The Star of India, offre une image raffinée, légèrement dépouillée, une adaptation, à l'évidence, des recettes traditionnelles des différentes provinces. Cuissons plus courtes, produits (poissons et viandes) de qualité, épices parfumées aux accents bien maîtrisés. Et aussi un décor assez subtil, sans référence folklorique, bien en phase avec un personnel qui pourrait, avec la même longanimité, être au service de Sa Gracieuse Majesté. Menu : 20 £ (28 £ avec vin). A la carte, compter 30 £ (300 F, 45,73 €).

★ 257-259 Fulham Road, London SW3 6HY. Tél. : (0)171-351 7823. Fermé dimanche.

Brasserie

BRASSERIE MAX

■ C'est la brasserie de l'Hôtel Covent Garden qui vient tout juste d'être redécouverte, où un nouveau chef s'efforce de moderniser quelques plats de la cuisine anglaise traditionnelle. L'effort est visible, mais le résultat décevant. Restent le décor de boiserie, le bar, le service, des modèles du genre. L'hôtel – proche de Covent Garden qui a rouvert ses portes en décembre – est une mise en scène hôtelière à l'anglaise, avec tapisseries et voilages superposés, mobilier sans âge, salons douillet et coins « cosy », sans négliger ni la robinetterie, ni le chauffage !

Pas très loin, non plus, de Neal's Yard, le meilleur fromager du royaume. On est au cœur de l'un des nouveaux pôles du West End, un maillon significatif de la mutation d'une ville qui, selon Trollope, a longtemps échappé à la compréhension. A la carte, compter 15 £ (150 F, 22,87 €).

★ 10 Monmouth Street, London WC2h 9HB. Tél. : (0)171-806 1000. Tous les jours.

Gastronomie

AXIS

■ Ouvert en juillet 1998 dans l'ancien siège social du *Morning Post*, dont les façades (1907) ont été conservées, le One Aldwych est un élégant compromis entre le palace à l'ancienne et l'hôtel de centre d'affaires. Au bar, à l'heure du « happy hour », c'est la rencontre entre le monde de la City et le « beautiful people » du West-End. Une collection d'art contemporain réunie par Gordon Campbell Gray, pour les uns, anime les espaces communs et les chambres; pour les autres, piscine de 18 mètres avec musique sous l'eau. Un « must » ! Le restaurant Axis est indépendant de l'hôtel. Il occupe l'emplacement de l'ancienne imprimerie du journal.

Quelques réminiscences années 20 et 30 dans le décor, au service d'une cuisine qui cherche une double inspiration dans la géographie et dans l'histoire : crevettes façon thaï, ou bien cabillaud grillé à la japonaise, nouilles au gingembre et potiron; civet de lièvre déossé, crème de céleri, galette de pommes de terre et navets, selon les prescriptions d'une « recette de 1922 », précise la carte. Mark Gregory est Meilleur Ouvrier de Grande-Bretagne 1997, l'équivalent anglais de nos MOF. Excellents produits, cuissons très justes, assaisonnements *ad hoc*; nous sommes entre les mains d'une excellente brigade. Le service, l'un des points forts de la restauration britannique, est dirigé avec brio par Jérôme Poussin, un Français parfaitement acclimaté. Vins planétaires. Formule « pré-théâtre » à 18 heures. A la carte, compter 35 £ (350 F, 53,36 €).

★ 1 Aldwych, London WC2B 4BZ. Tél. : (0)171-300 1096. Fermé le samedi midi et le dimanche.

LINDSAY HOUSE

■ Soho, connu pour son animation nocturne, en complet déclin aujourd'hui, était auparavant un quartier fort respectable. Le peintre Constable (1776-1837) y habitait l'une de ces demeures transformées aujourd'hui en boutique ou en restaurant. Lindsay House occupe, de la sorte, un ancien hôtel du XVIII^e siècle aux volumes miniatures, agencés sur plusieurs étages, en petites salles à manger et salons particuliers. C'est dans cette bonbonnière que Richard Corrigan, un Irlandais de fort tempérament au palais délicat, réalise une cuisine techniquement très classique, construite sur l'équilibre ou le contraste de trois ou quatre saveurs – pas plus ! Délicate harmonie d'une raviolle de porcelet au foie gras, filaments de poireaux, girolles et d'un sabayon truffé; opposition aigre-douce entre les noix de saint-jacques, les crevettes grises et la choucroute en sauce au vin doux vinaigré.

A noter également, une admirable salade d'anguille, fenouil, chorizo et purée d'olives vertes ainsi qu'un pigeonneau à l'ail confit et betterave, avec lequel Thierry Talibon, le maître d'hôtel, recommande un minervois 1997, cuvée sylla de Sylvie et Michel Escandé. Nombreux « puddings » et vins de dessert. Grande cave, accueil et service d'une courtoisie rare de ce côté-ci du Channel. Lunch : 23 £ (230 F, 35,06 €). Dinner : 42-62 £ (420-620 F, 64,03-94,52 €).

★ 21 Romilly Street, London W1V 5TG. Tél. : (0)171-439 0450. Fermé samedi midi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut

Agréable journée d'hiver

MERCREDI. Les pressions sont en hausse et repoussent les perturbations atlantiques sur la pointe ouest de la France. La journée est donc majoritairement sous le signe des éclaircies. Les températures restent douces pour la saison.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel du matin alterne entre de belles éclaircies et quelques passages nuageux. Dans l'après-midi, les nuages deviennent plus nombreux et le vent de sud se renforce sur les côtes bretonnes. Il fait de 10 à 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Nuages et éclaircies se partagent le ciel de ce mercredi. Le vent de sud favorise la douceur des températures, voisines de 8 à 10 degrés.

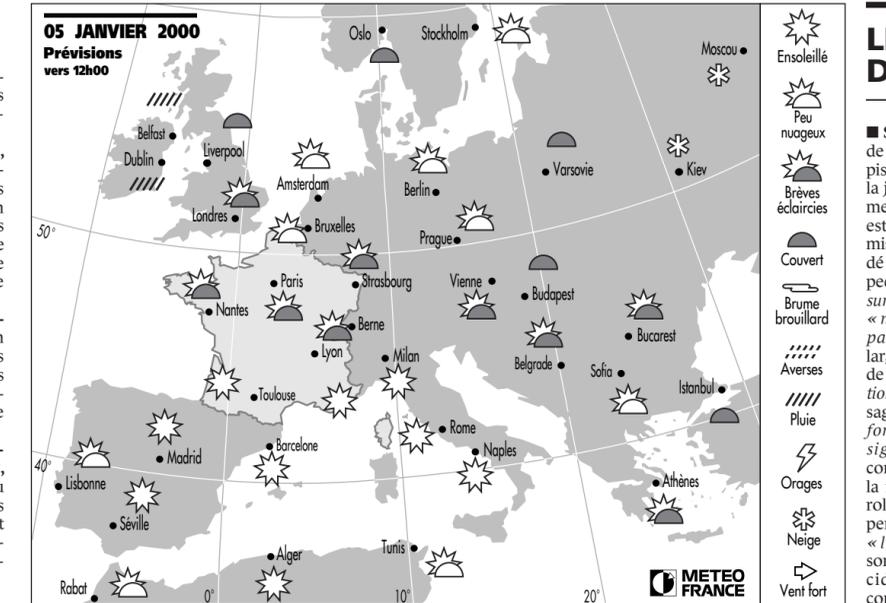
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les nuages sont encore nombreux le matin. Puis les éclaircies

gagnent par l'ouest dans l'après-midi. Elles seront plus généreuses sur la Champagne et la Bourgogne. Il fait de 7 à 9 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur le Poitou-Charentes, le ciel est souvent gris et les éclaircies restent timides. En revanche, après dissipation des brouillards locaux, le soleil se montre généreux sur l'Aquitaine et les Midi-Pyrénées. Il fait entre 12 et 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - La grisaille du petit matin se dissipe assez rapidement. Les éclaircies sont de plus en plus larges au fil de la journée. Les températures grimpent au meilleur de l'après-midi vers 7 à 9 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Douceur et soleil sont au programme de ce mercredi. Les nuages restent minoritaires et c'est le soleil qui l'emporte largement. Les températures s'échelonnent entre 12 et 15 degrés.

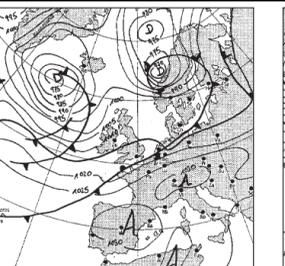


LE CARNET DU VOYAGEUR

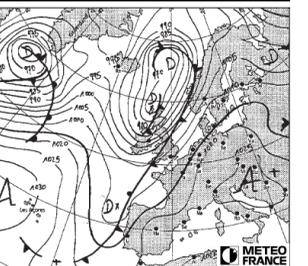
SPORTS D'HIVER. Lancement de la campagne « Sécurité sur les pistes de ski » par le ministère de la jeunesse et des sports. Un document, traduit en quatre langues, est diffusé dans les stations : hormis le port du casque, recommandé pour les enfants, il s'agit de respecter « les dix règles de conduite sur les pistes ». Il recommande la « maîtrise de la vitesse », du « dépassement » qui doit être assez large pour prévenir les évolutions de celui que l'on dépasse, du « stationnement » à éviter dans les passages étroits, du « respect de l'information, du balisage et de la signalisation », ainsi que des consignes sur l'état des pistes, de la neige et des conditions météorologiques, de « l'assistance » aux personnes en danger, comme de « l'identification » : ainsi toute personne témoin ou acteur d'un accident est tenue de se faire connaître.

Table with weather forecasts for various cities in Europe and Africa. Columns include city name, temperature (min/max), and weather conditions.

Table with weather forecasts for various cities in Asia and Oceania. Columns include city name, temperature (min/max), and weather conditions.



Situation le 4 janvier à 0 heure TU



Prévisions pour le 6 janvier à 0 heure TU

PRATIQUE

CINQ CENTS bouteilles envoyées à la veille des fêtes de fin d'année ! Depuis le cambriolage de sa cave, Yves C. ne décolère pas : « Il y avait des bordereaux, des bordereaux, des vins de Loire, des liqueurs et moelleux de 1959, 1961, 1976, 1989, 1990, toutes les grandes années du siècle ! » S'agissait pour moitié de cadeaux de son grand-père qui possède une très bonne cave et pour l'autre d'achats effectués avec passion lors de ses déplacements.

Il est d'autant plus amer que sa compagnie d'assurances refuse de l'indemniser. « Des bouteilles acquises il y a dix ans ont pris de la valeur, si bien que les factures - que j'ai omis de conserver - n'auraient pas été représentatives », explique Yves qui évalue le contenu de sa cave à près de 60 000 francs (9 147 euros). Mais, de toute façon, même s'il avait pu produire des justificatifs, il n'aurait pas été remboursé, car sa cave, pourvue d'une porte à claire-voie avec deux cadenas, ne correspondait pas aux critères minimaux de sécurité exigés par la société d'assurances. « Pourtant, je pensais être à l'abri, car les portes de l'immeuble et de l'accès aux caves sont pourvues de

digicodes », conclut Yves, qui ne connaît jamais la saveur des crus qu'il n'avait pas encore goûtés.

DES RÈGLES DIFFÉRENTES. Pour les compagnies d'assurances, le statut de la cave diffère selon son emplacement. Lorsqu'elle est séparée de l'habitation et ne communique pas avec celle-ci, elle est assimilée à une dépendance et assurée sur option. Au sous-sol d'un pavillon, elle peut être considérée comme une pièce du logement, et couverte dans le cadre de la « multirisques habitation ». Chaque compagnie a ses propres règles. A la GMF, la cave fait toujours partie des dépendances. Chez Axa-assurances, « la cave n'est considérée ni comme une pièce ni comme une dépendance, mais comme une entité à part. L'important est de savoir si elle communique avec les pièces d'habitation ». On aura intérêt à bien lire son contrat, et si la cave en est exclue, à demander un avenant spécifique.

Le montant maximal assuré peut être plafonné : la « sous-limite pour locaux inhabitables » est de 8 400 francs (1 280 euros) pour une cave indépendante chez Axa. La

GMF n'assure pas les caves au-delà de 61 700 francs (9 406 euros). Dans le cas d'un appartement parisien de trois pièces assuré pour un capital mobilier de 350 000 francs (53 357 euros), dont 60 000 francs (9 147 euros) de vin entreposé dans la cave, la surprime demandée peut aller, selon

les compagnies, de 342 francs (52 euros) à... 2 471 francs (377 euros) ! Pour que la garantie fonctionne, il faut respecter les critères de protection des lieux fixés par l'assureur, généralement « une porte pleine, avec des organes de condamnation (serrure ou verrou)

comportant un ou plusieurs points » (recommandations de l'Assemblée permanente des sociétés d'assurances-dommages). Mais, là encore, chaque compagnie a ses propres exigences.

CONTRATS SPÉCIFIQUES. Pour une cave indépendante, la Zurich réclamera une porte pleine avec deux serrures de sûreté à pompe ou barillet, ou une porte blindée ; s'il y a un soupirail, il devra être pourvu de volets ou barreaux. Pour assurer un capital de 20 000 francs (3 049 euros) dans une cave indépendante, la MAAF réclamera elle aussi une porte pleine avec deux points de fermeture, tandis que, chez Axa, la porte pleine avec une serrure suffira ; mais, au-delà, il faudra un blindage. Pour éviter les mauvaises surprises, il faut se renseigner auprès de son assureur et se faire confirmer, par écrit, la liste des protections nécessaires. En cas de cambriolage, il faut d'abord justifier l'existence du bien disparu. Il est conseillé de garder les factures et de tenir un livre de cave. « On tiendra compte également du train de vie de l'assuré pour évaluer la vraisemblance de

ses déclarations », précise un assureur. Quant à l'estimation de la valeur des bouteilles au jour du sinistre, elle reste difficile, même si on possède les factures, puisque la valeur de certains crus augmente au fil des années. De plus, la cote des vins est fluctuante, parce qu'interviennent plusieurs paramètres, notamment les conditions de conservation. « Dans une bonne cave, l'humidité est essentielle, mais elle abîme les étiquettes. Or un mouton-rothschild de 1965 peut voir sa valeur baisser de 2 500 à 500 francs (381 à 76 euros) si l'étiquette est altérée », explique un collectionneur qui n'a pas été indemnisé à la suite d'un dégât des eaux, parce que ses bouteilles étaient entreposées par terre, et non pas à 30 centimètres du sol. C'est pourquoi certaines compagnies, comme la Zurich, envisagent la création de contrats spécifiques pour les caves à vin, à la demande de leur clientèle. En attendant, si l'on possède des bouteilles de prix, on a tout intérêt à les faire estimer par un expert.

Michaëla Bobasch

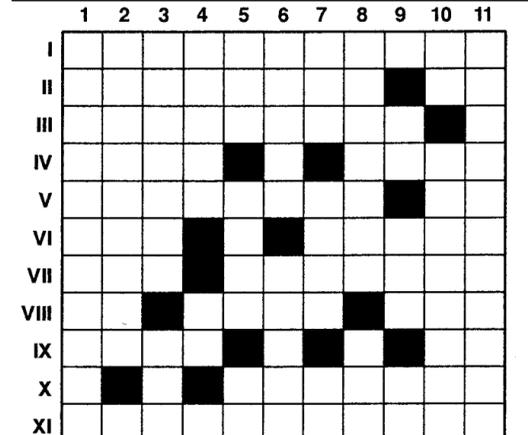
S'assurer contre le cambriolage des caves à vin

Les conseils d'un commissaire de police

L'accessibilité de la cave (par l'escalier intérieur, par une porte menant à un jardin, à la rue ou à un parking), la présence d'ouvertures donnant sur l'extérieur, sont autant d'éléments à prendre en compte pour choisir une protection efficace. « Plus on se rapproche de la périphérie (jardin, rue), plus la protection doit être importante. En revanche, il ne sert à rien de blinder une mauvaise porte, et il est inutile de multiplier les alarmes si le jardin est entouré d'une haie de troènes de deux mètres de large sur 1mètre 80 de haut », explique le commissaire Alain Beaujeard, responsable du service information-sécurité de la préfecture de Paris. Ce service accueille gratuitement sur rendez-vous, toute personne qui a une habitation à protéger. Il faut s'y rendre avec un plan d'architecte et des photos de l'extérieur et de l'intérieur du logement qui serviront à établir un diagnostic. « Nous passons au crible toutes les possibilités de cambriolage et étudions les solutions préventives à l'aide de techniques mécaniques (porte métallique ou porte blindée), électroniques ou acoustiques », poursuit le commissaire. Son service donne près de 500 consultations par an à des particuliers, syndicats de copropriété, et entreprises. « Nous pourrions toucher davantage de monde, mais, déplore-t-il, en France, on n'a pas l'habitude de consulter la police. » * Service information-sécurité, 12-14 quai de Gesvres, 75004 Paris ; tél : 01-53-71-34-67.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 004



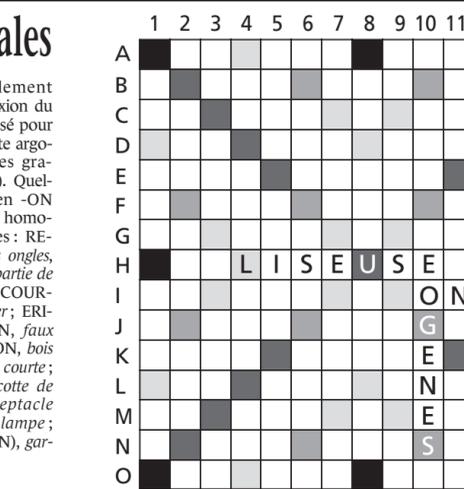
HORizontalement
1. Ne valent pas mieux que les clous. - II. Roule pour vous. Personnel. - III. Il y a des moments pour cela. - IV. A l'entrée du port ou dans les eaux chaudes. Plus lisible. - V. Un agent que l'on ne rencontre plus. Préposition. - VI. Avant la distribution. Pour prendre rapidement. - VII. Fait l'appel. Porté vers les plaisirs. - VIII. Prend l'eau de toutes parts. Petite retraite de Russie. Egal à moi-même. - IX. Victoire de l'Empereur. Ouverte à tous les membres. - X. D'abord préparé en Alsace. - XI. Réduit au minimum.

VERTICALEMENT
1. Pour un départ en fumée. - 2. Gros débit. - 3. Douleur dans les pavillons. Choix référendaire. - 4. Tenue de plage. Voyelles. - 5. Annonce la sortie. Etat éclaté. Dans la gamme. - 6. Les Romains y ont

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

SCRABBLE

PROBLÈME N° 155



1. Tirage : PACSONS.
a) Trouvez deux quadruples, l'un dans la ligne K, l'autre dans la colonne 5, rapportant l'un et l'autre 44 points.
b) Placez PACSONS sec.
c) Avec le même tirage, trouvez quatre mots de huit lettres en le complétant avec quatre lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.
N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.
2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

d) E I L L G N U : trouvez un sept-lettres. Avec ce tirage, appuyez-vous sur un A puis sur un E pour former deux huit-lettres.
Solutions dans Le Monde du 12 janvier.
Solutions du problème paru dans Le Monde du 29 décembre 1999.
Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.
a) EPURE, I K, 41, faisant RABONNIES - ENHERBES, A 1, 42 - VEPREE, soirée, 8 J, 58, faisant VU et EX.
b) PREVENU, M 7, 94, en baïonnette au-dessus de ABONNIES.
c) PERUVIEN, C 2, 78.
d) PACSONS - LYNX, ONYX, ORYX, antilope, SEXY et YEUX.

Michel Charlemagne

CINÉMA Avec l'an neuf reparaissent dans leur forme habituelle nos pages hebdomadaires consacrées à l'actualité du cinéma. Forte présence américaine pour cette rentrée avec la sortie d'au moins deux films de première importance : *Summer of Sam*, du New-Yorkais Spike Lee, et *Le Voyage de Felicia*, du Canadien de Toronto, Atom Egoyan. Le premier met en scène dans la métropole des Etats-Unis le chaud, trop chaud, été de 1977, quand un psychopathe du nom de David Berkowitz, dit « Son of Sam », a terrorisé les femmes de la capitale. La qualité des interprètes et le talent de conteur intact de Spike Lee font mouche. Même engagement dans la distribution du *Voyage de Felicia*, nouveau film du réalisateur des *Beaux Lendemain*, dans laquelle s'illustre sa compagne à la ville, la comédienne Arsinée Khanjian, invitée il y a quelques semaines à Bobigny par Irina Brook pour *Danser à Lughnasa...* Une nouvelle fois, Atom Egoyan s'empare d'un mythe pour l'inscrire dans la réalité. Toujours venu d'Amérique, de la Côte ouest cette fois, il faut signaler le tour de passe-passe métaphysique de M. Night Shyamalan, qui fait dialoguer son jeune héros, Haley Joel Osment, Bruce Willis et... la mort.

L'apocalypse au Louvre

L'apocalypse. Films, conférences, débats. Du 10 au 31 janvier à l'auditorium du Louvre. Tél.: 01-40-20-51-86)

Sous quels plus joyeux auspices que ceux de l'apocalypse commencer cette année 2000 ? On aura décidément pensé à tort y avoir échappé de justesse. Voilà que le Musée du Louvre, sous l'égide ironique de Philippe-Alain Michaud, nous la reprogramme sur pellicule, telle qu'accoumodée depuis un siècle par le cinéma et selon la philosophie du lieu qui consiste à visiter les grands thèmes de l'histoire de l'art. Dieu sait que l'Apocalypse, depuis la rédaction de ce texte énigmatique et visionnaire attribué à Jean et incorporé *in extremis* dans le canon du Nouveau Testament, a fourni à l'art occidental matière à mettre en images la grande scénographie de la fin des temps.

Les quatre cavaliers, l'Agneau et le Dragon, la Jérusalem céleste sont les principales figures symboliques de cette inspiration eschatologique qui resurgit sans coup férir dans les périodes les plus troublées de l'Histoire.

Quasiment tarie au XVI^e siècle, elle reprend sans surprise du poil de la bête à l'aube saignante du

XX^e, qui fournira à la tentation millénariste toutes les raisons de s'épanouir. Mais bien avant les jugements derniers de l'historien Francis Fukuyama ou du couturier Paco Rabanne, le cinéma, art du siècle finissant, s'est emparé de l'apocalypse, dont l'étymologie même (mise à nu, dévoilement, révélation) semble trahir leurs affinités.

ZOOM

Des grands classiques et des œuvres à redécouvrir de toute urgence

Des films des premiers temps au cinéma moderne, de la fiction au documentaire, du film sur l'art au cinéma expérimental, le cycle du Louvre en administre la preuve à travers la sélection d'une cinquantaine de films, qui offrent, selon l'expression de Philippe-Alain Michaud, « l'occasion de revenir sur l'histoire du XX^e siècle du point de vue du désastre par l'accumulation des traces de la catastrophe dans le cinéma ».

Des grands classiques aux

œuvres à redécouvrir de toute urgence, ces films prennent à bras-le-corps la question du mal, de la violence et de la destruction. Du point de vue de l'allégorie métaphysique et visionnaire avec *Le Septième Sceau*, d'Ingmar Bergman (1956), *Le Sacrifice*, d'Andrei Tarkovski (1986), ou les six heures hallucinantes du *Satantango*, de Béla Tarr (1944) ; sous l'angle des ténébreuses épopées de l'Histoire, depuis *Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse*, de Rex Ingram (1921) jusqu'à *Apocalypse Now*, de Francis Ford Coppola (1979), en passant par *Guernica*, de Alain Resnais et Robert Hessens (1950), et *Hitler, un film d'Allemagne*, de Hans-Jürgen Syberberg (1977) ; ou encore dans l'appréhension de la catastrophe, qu'elle soit nucléaire – *La Jetée*, de Chris Marker (1962), *La Bombe*, de Peter Watkins (1966) – ou naturelle, *L'Eruption de l'Etna* (Pathé, 1910). Loin de ces confins ultimes, le film de montage expérimental de Craig Baldwin a quant à lui le mérite de nous ramener à la réalité ordinaire : *Tribulation 99 : Alien Anomalies Under America* démontre, preuves à l'appui, l'influence des extraterrestres sur la politique étrangère des Etats-Unis...

Jacques Mandelbaum

Spike Lee chorégraphie l'enfer d'un été new-yorkais

Summer of Sam. En 1977, New York, accablée de chaleur, fut terrorisée par un tueur en série que le réalisateur américain met en scène avec culot

Film américain de Spike Lee. Avec John Leguizamo, Mira Sorvino, Adrien Brody, Jennifer Esposito, Ben Gazzara. (2 h 20.)

En 1977, dix ans après l'été de l'amour californien, New York connut un été torride. La température monta au point que tous les climatiseurs de la ville, tournant à plein régime, provoquèrent une panne d'électricité générale. A ce effondrement de la raison. Terrorisée par une série de meurtres commis dans Queens, le Bronx et Brooklyn, la population new-yorkaise céda à une panique soigneusement entretenue par les quotidiens populaires, au point que, malgré l'apogée du disco, les boîtes de nuit se vidèrent. La nuit de la panne – dite du « black out » –, les pillards se déchainèrent à Harlem ou dans Bedford-Stuyvesant.

La canicule, New York, la tension extrême, la folie collective : Spike Lee a déjà travaillé sur ces matériaux. Il les façonne maintenant avec autorité, sans effort apparent. En plein hiver parisien, on transpirera dans la moiteur du New York de Spike Lee, ce New York périphérique, à quelques kilomètres et pourtant à des années-lumière de Manhattan mondain où l'on se courtise sur fond de *Rhapsody in Blue*.

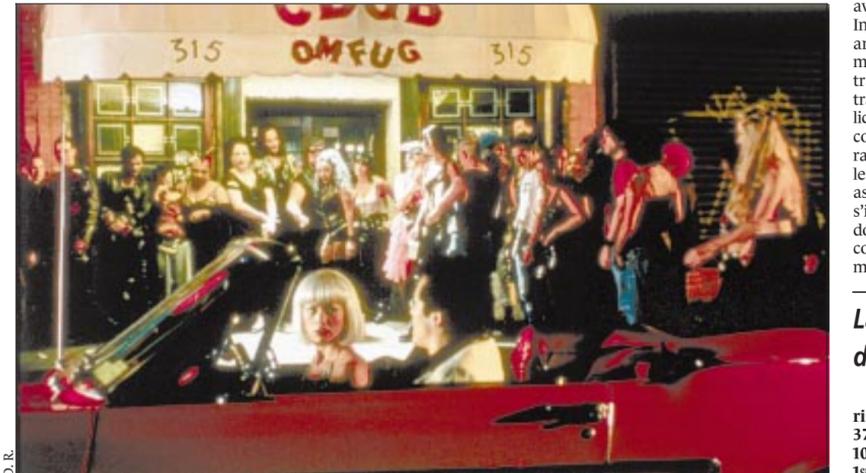
Mais *Summer of Sam* n'est que partiellement un film d'atmosphère, une chronique urbaine. A la géographie physique de la ville sous la canicule, le réalisateur ajoute l'histoire d'une cité au bord de la crise financière et sociale, parcourue par une poignée d'individus harcelés par leurs démons collectifs et privés. Tant qu'il s'agit de faire jaillir les

personnages de leur milieu naturel, tout va bien. Un quartier italien du Bronx sert de couveuse aux personnages de *Summer of Sam*. La communauté leur donne leur identité, leur parler, leur aspect extérieur, comme les rues de *Bed-Stuy* modelaient les personnages de *Do the Right Thing*.

GARÇON COIFFEUR

Au centre de ce groupe aux frontières mouvantes, on trouve Vinnie (John Leguizamo), joli garçon coiffeur qui modèle son apparence physique sur Tony Manero, le héros de *La Fièvre du samedi soir*. Chez Vinnie, le siège de l'intellect se trouve entre les jambes : il trompe Dionna (Mira Sorvino), son éblouissante épouse, avec l'énergie d'un désespoir entretenu par une mauvaise conscience catholique et tenace. Et ses amis ne lui sont pas d'un grand secours. Bande d'adolescents attardés qui se réunissent sous un panneau « impasse » au bord de l'océan (la subtilité n'a jamais été la qualité première de Spike Lee), ces trentenaires se rêvent mafiosi en dealant des sachets d'herbe ou des plaquettes de barbituriques. Aux marges du groupe, Ritchie (Adrien Brody) et Ruby (Jennifer Esposito) désertent les vraies valeurs du Bronx (les vêtements en polyester, les chaînes en or et la disco) pour rallier l'esthétique punk de Manhattan.

A chacune de ces silhouettes, Spike Lee attache habilement un petit morceau d'histoire. Salariés précaires ou chômeurs, Vinnie et ses amis sont à l'avant-garde de la légion de déclassés que vont susciter les récessions des années 80. Le couple Vinnie et Dionna explose sous l'impact d'une révolution sexuelle débarrassée de ses aspira-



Vinnie (John Leguizamo) modèle son personnage sur celui de Tony Manero (John Travolta dans « La Fièvre du samedi soir »), entretenant un vrai désespoir chez son épouse, Dionna (Mira Sorvino).

tions idéalistes. Ritchie explore les bas-fonds de la communauté homosexuelle juste avant que le sida ne commence à la ravager. Ces trajectoires individuelles sont toutes infléchies par l'irruption du plus libre des électrons, « Son of Sam », fou criminel qui assassine les amoureux et les jeunes femmes parce qu'un Labrador noir lui en a intimé l'ordre.

« Son of Sam » a existé : il s'appellait David Berkowitz. Chacun des propos relatés dans le film est exact, tout comme les circonstances matérielles des meurtres qu'il a commis et de son arrestation. Aujourd'hui, on ne sait toujours pas s'il était fou ou roublard : au moment de la sortie de *Summer of Sam* aux Etats-

Unis, il a accordé une interview au *New York Times*. Le journaliste a raconté comment l'homme – condamné à perpétuité – a éclaté en sanglots à l'idée qu'un film fasse revivre tous ces malheurs. De cette ambiguïté, Spike Lee n'a cure. Son tueur est tout à fait fou. Il n'est de toute façon qu'une présence, un signe avant-coureur de catastrophes. Celles qu'il inflige à ses victimes, celles qu'indirectement il suscite dans la vie des personnages de *Summer of Sam*.

Sur le chemin du péché (il lutine la cousine de sa femme à l'arrière de sa voiture), Vinnie croise le tueur qui abat un autre couple, dans une autre voiture. Cette proximité déclenche une crise de culpabilité dé-

RENCONTRE

Bernard Edelman défend

les droits des directeurs de la photo

« Avocat, spécialiste du droit d'auteur, pourquoi avez-vous tenu à participer, à Turin, près de Varsovie, au congrès mondial des chefs opérateurs ?

– J'étais mandaté par l'Association française des directeurs de la photographie qui se demandait comment se voir reconnaître la qualité de coauteurs d'une œuvre audiovisuelle. La question était de savoir si un directeur de la photographie était en droit de s'opposer, par exemple, à la colorisation d'un film qui supprime son travail sur la lumière. Ou de s'opposer au passage d'un film en vidéo, lorsqu'il y a un risque que son travail soit dénaturé.

– Quelle sont vos conclusions ?

– Il faut démontrer que la lumière est enregistrée par l'homme, non par la machine. Que le directeur de la photographie n'est pas qu'un simple exécutant. En droit pur, rien ne s'opposerait à ce que les directeurs de la photo soient considérés comme coauteurs car la loi stipule que sont notamment coauteurs d'une œuvre cinématographique un certain nombre de collaborateurs, dans une liste *non limitative*. Mais si l'on n'est pas cité dans la loi comme coauteur présumé, il faut pouvoir prouver son apport.

– Quelle stratégie adopter ?

– En trouvant un procès exemplaire, à l'issue duquel les tribunaux reconnaîtraient qu'un directeur de la photographie est coauteur et que, par voie de conséquence, on a besoin de son accord pour toute exploitation de l'œuvre qui risque d'anéantir sa création. Obtenir une définition des conditions auxquelles doit répondre un apport artistique de directeur de la photo. Pour autant, pas d'automatisme : le combat ne serait pas gagné pour tout le monde.

– Logiquement, les réalisateurs doivent pouvoir témoigner de cet apport.

– Ce n'est pas gagné. Certains croient que ce combat est un combat péculniaire ; d'autres pensent que leur pouvoir ne peut pas être partagé. Beaucoup ne comprennent pas qu'il ont tout à y gagner. Car, dans l'ordre du juridique, la division, c'est du pouvoir : plus on est de coauteurs, plus on est forts. »

Propos recueillis par Jean-Luc Douin

avec une intelligence confondante. Incapable de comprendre ce qui lui arrive, Vinnie fait systématiquement le mauvais choix : c'est un traître-né qui souffre plus de ses trahisons que ses victimes, catholique fervent qui ne trouve aucune consolation dans la religion. Il pourrait être répugnant, mais il y a dans le regard éfaré de Leguizamo juste assez d'humanité pour continuer à s'intéresser à lui. Mira Sorvino, elle, doit se battre contre un rôle beaucoup plus convenu de femme soumise libérée par la révélation de

La carrière fulgurante d'un tueur

Le « Fils de Sam » aura terrorisé les rues de New York durant 377 jours du 29 juillet 1976 au 10 août 1977. Né à Brooklyn le 1^{er} juin 1953, Richard David Falco (son nom d'adoption est Berkowitz) présente tous les signes avant-coureurs d'un garçon perturbé. Enfant, il torture les animaux domestiques et empoisonne le perroquet de sa mère adoptive. Adulte, il tente sans succès d'intégrer le corps des pompiers et se console en devenant pyromane. Il trouve néanmoins un travail à la Poste où il est affecté au tri postal. Cet emploi ne l'apaise guère.

A partir du 29 juillet 1976, il tue à coups de feu plus d'une douzaine de jeunes filles à la longue chevelure sombre, le plus souvent dans leur voiture. Soucieux de laisser une trace dans l'Histoire, le tueur abandonne des lettres sur le lieu de ses crimes avant de s'adresser directement à la police et aux journaux. Cette conjugaison du meurtre et de la communication suscitera une folie médiatique qui ne fera qu'augmenter la peur des New-Yorkais jusqu'à son arrestation.

l'amour physique. Un mauvais pas dont elle se tire avec grâce et innocence.

Le vrai sauveur du film est finalement celui qui l'a mis en danger : Spike Lee. *Summer of Sam* est propulsé par son culot, son amour de la vie urbaine, son talent musical. Les parades érotiques en discothèque, la rupture de Vinnie et Dionna commentée par le *Don't Leave me this Way* de Thelma Houston ou le paroxysme de violence orchestré par les Who : pour organiser le chaos urbain, Spike Lee n'a rien trouvé de mieux que la musique. Sans avoir jamais réalisé de *musical* proprement dit, il est devenu le meilleur réalisateur-chorégraphe du moment.

Thomas Sotinel

Un contre-pied à la vision naïve du disco

EN 1974, le disco était devenu un terme répandu qui désignait les boîtes de nuit et une musique. A New York qui en devint l'épicentre, les discothèques – le film de Spike Lee le montre très bien – se différencient en fonction de l'origine sociale de leurs clients, de leur préférence sexuelle et de leur race. Les boîtes gays se situaient dans le West Village. Le Studio 54 – où tentent de s'insérer Vinnie et Dionna, le couple de *Summer of Sam* – et Zenon, réservées aux plus nantis, étaient au cœur de Manhattan. D'autres discothèques étaient fréquentées par la classe moyenne noire comme le Leviticus et Othello, tandis que la Charles's Gallery, où se retrouvaient les Noirs plus modestes se situait à Harlem. La classe moyenne blanche, essentiellement italo-américaine, se rendait davantage dans des clubs situés à Brooklyn, dans le Queens ou dans

le New Jersey. En 1975, le magazine américain *Rolling Stone* estimait à 2 000 le nombre de discothèques aux Etats-Unis dont 300 concentrées à New York et dans ses environs. A cette époque, 200 000 personnes se rendaient chaque samedi soir dans une discothèque new-yorkaise.

TERRIBLE MÉDIOCRITÉ

Cette frénésie, illustrée par *La Fièvre du samedi soir* de John Badham avec John Travolta, est désormais regardée comme une période dorée où l'hédonisme, quelques années avant l'apparition du sida, tenait lieu de vision du monde. Si de 1973, année où le disco fait son apparition, à 1976, la musique popularisée dans les clubs (essentiellement les compositions de Kenny Gamble et Leon Huff) est d'une qualité exceptionnelle, elle devient après cette période d'une

terrible médiocrité. Cette musique aux accents monotones, baptisée par les spécialistes « Eurodisco » et produite en grande partie à Munich – parfaite pour des night-clubs dénués de tout sens du rythme – avec des voix le plus souvent sans inflexion déclamant des paroles idiotes atteindra des abîmes insoupçonnés. Parmi les nombreux morceaux symboliques d'une musique d'une médiocrité insondable : *La Diva*, d'Aretha Franklin, qui tente de toucher un public blanc en niant toutes ses racines musicales ; *Everybody up* des Ohio Players, ou comment un des groupes de funk les plus excitants de son époque perd son inspiration au nom d'un hypothétique succès commercial ; *Dancin'and Lovin'* des Spinners ; *Theme from Star Wars* de Meco ; *Brazil* des Ritchie Family.

Summer of Sam est peut-être le premier film qui prend le contre-

pied d'une vision naïve du disco et donne corps à cette formule en vogue à l'époque : « Disco sucks » (« le disco craint »). *Summer of Sam* se passe symboliquement l'été de la mort d'Elvis Presley, de David « Son of Sam » Berkowitz, de la *serial killer* le plus « célèbre » de son époque avec Ed Gein et de l'avènement du disco, qui atteint son apogée cette année-là, sur un plan commercial. Dans une scène on ne peut plus explicite, Vinnie et Dionna atterrissent comme par enchantement dans une partie fine où le couple se mêle à d'autres partenaires quand résonne *Everybody Dance*, le fameux morceau du groupe Chic. Cet hymne au bonheur collectif est utilisé comme une marche funèbre où la liesse prend des allures de deuil. Le disco n'est alors plus la fête mais le chaos.

Samuel Blumenfeld

VILLE NUE

C'est beaucoup, et ce ne sont encore que quelques fragments. En exergue du film, Jimmy Breslin, vétéran de la presse populaire new-yorkaise, reprend la vieille scie : « Il y a huit millions d'histoires dans la ville nue, voici l'une d'entre elles. » Mais Spike Lee ne peut ni ne sait se contenter d'une histoire. Son ambition est de toutes les dire, au risque de faire exploser son film. Et pourtant, *Summer of Sam* arrive à bon port, au bout de deux heures et demie exaspérantes et hypnotisantes. Ce triomphe de la dérision repose d'abord sur les acteurs qui font vivre leurs personnages presque contre leur réalisateur, qui peine à ajouter une troisième dimension aux silhouettes qu'il esquisse.

John Leguizamo joue la bêtise

La destinée voyageuse d'Arsinée Khanjian

DANS *Le Voyage de Felicia*, elle est Gala, la mère du petit garçon qui deviendra Hilditch (*lire la critique ci-dessous*). Au cours de flashback terrifiants et burlesques, elle

PORTRAIT

Les rêves de métissage d'une Arménienne au Canada

déploie son énergie de mère solitaire bien décidée à faire carrière avec ses recettes de cuisine télévisées, son accent français, son jardin et ce grand dadaï qui'elle maltraite sans paraître s'en rendre compte. « *Attention, le comportement de Gala ne suffit pas à expliquer ce que devient son fils, ce serait trop simple !* » Arsinée Khanjian plaide pour son personnage, pour le film, pour son réalisateur. Elle plaide pour le théâtre, pour le cinéma et pour l'œuvre de celui qui est depuis quinze ans son compagnon, Atom Egoyan. Elle plaide pour le métissage et pour la reconnaissance de ses racines. Elle plaiderait volontiers pour le temps qu'il fait.

De sa propre histoire, elle fait une aventure dont elle serait à la fois l'héroïne et le témoin curieux de l'épisode suivant. Elle conte ainsi avoir, à dix-sept ans, quitté Beyrouth où elle est née, où elle a grandi dans un entourage féru de

culture française. Elle se souvient d'avoir rêvé de jouer Racine sur une scène parisienne. Mais c'est une autre tragédie qui alors commençait, celle de la guerre civile libanaise. Elle rejoint des parents à Montréal et s'inscrit en sciences politiques « *pour comprendre ce pays neuf* ». Elle continue le théâtre au sein de la troupe de la communauté arménienne. Elle est alors remarquée par un jeune réalisateur, né lui aussi au Moyen-Orient, mais élevé au Canada anglophone. Atom Egoyan prépare son deuxième long-métrage, *Next of Kin* (1984). Arsinée Khanjian ne se souciait guère jusqu'alors de cinéma ni de parler anglais (elle apprendra son premier rôle phonétiquement) ; elle part vivre à Toronto avec l'homme, le cinéaste de sa vie.

DIVINITÉ BAUDELAIRIENNE

Pourtant, elle ne se voit pas alors en comédienne professionnelle : ayant terminé (« *en anglais !* ») sa thèse sur la politique culturelle canadienne, elle intègre le ministère de la culture de l'Ontario où elle s'occupe du soutien aux arts plastiques et à la vidéo. Elle continue à monter sur scène, joue dans les films d'Egoyan (comme, en 1993, le magnifique *Calendar* qui met en scène leur couple et leur rapport « imaginaire » à l'Arménie), participe à quelques autres réalisations de ce qui semble alors un renouveau du cinéma canadien. Après

Exotica (1994), où elle apparaît en tant qu'actrice, elle choisit de se consacrer à son fils et au métier d'actrice ; elle abandonne l'administration avec la gratitude d'y avoir trouvé « *une preuve d'intégration à l'Amérique du Nord* ».

Comédienne, elle est confrontée à ses origines : Arménienne au Canada, elle refuse les emplois de belles Levantines qui lui iraient aisément. « *Pour des immigrants, le métier d'acteur est très difficile dès lors qu'on refuse le typage "ethnique"*. Y parvenir représente une forme supérieure d'intégration : il ne suffit pas d'avoir des papiers, il faut se couler dans le paysage d'une langue, dans un univers de sonorités. » Dans l'un de ses plus beaux rôles, celui de la voyageuse nue d'*Irma Vep* (Olivier Assayas, 1996), elle apparaît comme une déesse étrangère, divinité baudelairienne de toutes les étrangetés. Le nouveau film d'Egoyan et un rôle important au théâtre marquent les étapes suivantes. Rassemblant une troupe cosmopolite pour jouer une pièce ancrée dans la campagne irlandaise, Irina Brook la choisit pour être une des cinq sœurs de *Danser à Lughnasa*, présenté à Bobigny fin 1999.

Les rêves de métissage d'Arsinée Khanjian ont l'air de prendre bonne tournure. Sans doute le talent est-il un démiurge efficace.

Jean-Michel Frodon



M. ROSENTHAL/H&K

Arsinée Khanjian : « Pour des immigrants, le métier d'acteur est très difficile dès lors qu'on refuse le typage "ethnique". Y parvenir représente une forme supérieure d'intégration. »

Le conte, mort de l'enfance

Le Voyage de Felicia. Une version moderne et audacieuse du « Petit Chaperon rouge »

Film canadien d'Atom Egoyan. Avec Bob Hoskins, Elaine Cassidy, Peter McDonald, Arsinée Khanjian. (1 h 56.)

De beaux lendemains, le précédent film d'Atom Egoyan, reprenait la légende du *Joueur de flûte de Hamelin* dans le contexte d'une petite ville américaine touchée de plein fouet par le décès accidentel d'une partie de ses enfants à la suite d'un accident de bus.

Cette inscription du mythe dans un contexte réaliste et l'utilisation de la peur légendaire pour illustrer nos craintes actuelles est également au cœur du *Voyage de Felicia*, une version passionnante et actualisée du *Petit Chaperon rouge*. L'utilisation du conte dans un récit moderne est à la source du cinéma de la peur d'Atom Egoyan, une peur fondée sur l'inévitabilité d'un scénario déjà connu par le spectateur, qui n'a plus qu'à regarder la souffrance des personnages au lieu d'espérer leur sauvegarde.

« *What a wonderful world* », chante Malcolm Vaughan au générique du *Voyage de Felicia*. Ce monde merveilleux qui est célébré est celui de l'enfance. De celui-ci, on aperçoit, dès le début du film, quelques objets qui ne donnent guère envie d'y retomber : des photos d'une mère, trop engageante pour être véritablement séduisante, clouées sur les murs impeccables d'une demeure des années 50 ; une paire de jumelles de théâtre ; un poste de télévision en noir et blanc ; un mixeur tellement vieux qu'il pourrait trouver sa place dans un musée de l'électroménager. La vision de ce mausolée

trop ordonné, érigé à la mémoire d'une mère que l'on devine abusive, pourrait tourner la tête de n'importe quel fils pour peu qu'il n'ait pas compris qu'il faut parfois cesser de vénérer sa mère.

Ce fils maudit s'appelle Hilditch, un Anglais paisible auquel Bob Hoskins, excellent comme à l'accoutumée, apporte une bonhomie et une rondeur trop engageante pour être honnête. Hilditch vit depuis toujours dans cette demeure de Birmingham, en Angleterre, dirige avec succès une cantine d'entreprise dont les employés goûtent avec bonheur la cuisine, et règne en monarque sur un univers figé qui lui a tourné le dos. Ses jumelles lui permettent de regarder les cassettes vidéo de sa mère (Arsinée Khanjian, présente dans presque tous les films d'Egoyan, dont la candeur apporte une touche effrayante à son personnage), l'animatrice d'une émission de cuisine, s'exprimant dans un anglais à l'accent français prononcé, et qui n'existe plus désormais que par la grâce de ces cassettes dont le fils applique rituellement les indications.

MAUSOLÉE VIVANT

Comme le personnage principal du *Voyeur*, de Michael Powell, filmé enfant par un père abusif, et devenu, une fois adulte, un meurtrier filmant ses victimes au moment où il leur porte le coup de grâce, Hilditch est également l'enfant martyr d'une mère qui l'a transformé en cobaye livré à des spectateurs qui pouvaient constater, par exemple, à la manière dont son visage se contorsionnait, que le foie cru n'est pas forcément un plat que l'on savoure.

Comme ces émissions poussiéreuses à la date indéterminée dont il est l'acteur involontaire, Hilditch appartient à un espace-temps qui n'est pas le nôtre, mais celui du mythe. Il est à la fois l'ogre, Barbe-Bleue, le croque-mitaine, la bête, le grand méchant loup, et ramasse, une fois sa journée de travail achevée, des jeunes filles sur la route qu'il emmène chez lui avant de les endormir, de les filmer – il conserve pieusement les cassettes sur lesquelles il a fixé leur panique – et de les tuer. La plongée de ce personnage archétypal dans une actualité brûlante se fait par l'intermédiaire de Felicia, une jeune Irlandaise de dix-sept ans, enceinte de son petit ami, qui se serait engagé dans l'armée britannique. Felicia est issue d'une Irlande où l'avortement est prohibé, et la fréquentation des Anglais violemment interdite par l'autorité parentale au nom d'une haine ancestrale. La rencontre entre cette jeune fille issue d'un pays dont elle fuit l'archaïsme et un personnage sans âge devient aussi inéluctable que celle du Loup et du Chaperon rouge. Son issue est écrite telle une malédiction appelée à se répéter.

Les contes ont toujours une morale. Celle, paradoxale et audacieuse, du *Voyage de Felicia* serait qu'ils mettent brutalement un terme à notre enfance. Si le début de la vie d'adulte de Felicia commence avec l'expérience du deuil, à la fin du film elle égrène les prénoms des jeunes filles assassinées par Hilditch dont elle est la seule à se souvenir. Elle est devenue un mausolée vivant, elle est également devenue adulte.

Samuel Blumenfeld

Un tour de passe-passe métaphysique

Le Sixième Sens. Ou comment faire deux films d'un seul grâce à une astuce de scénario

Film américain de M. Night Shyamalan, avec Bruce Willis, Haley Joel Osment, Toni Colette. (1 h 47.)

Tout d'abord une promesse : on pourra lire cet article jusqu'au bout sans que soit révélé le mystère qui a fait du *Sixième Sens* l'un des sujets de conversation préférés des Américains en 1999. Comme *The Crying Game* ou *Usual Suspects*, le film de M. Night Shyamalan est secoué, en sa toute fin, par une révélation qui remet en cause tout ce que l'on vient de voir. On sait déjà, grâce à la bande-annonce, que le sixième sens du titre est la faculté de « voir des gens morts », un talent dont est affligé le jeune Cole Sear (Haley Joel Osment), qui ne vit pas très bien ses rencontres inopinées (la nuit, en allant faire pipi, à l'école, dans la rue) avec les spectres. Dans cette épreuve, il est soutenu par le docteur Malcolm Crowe (Bruce Willis), psychiatre pour enfants qui a bien du mal à se remettre d'un grave échec professionnel.

A la première vision, on dirait que *Le Sixième Sens* se conforme strictement aux règles du jeu fantastique, suivant pas à pas la conversion du scientifique incrédule, révélant de manière de plus en plus choquante les « gens morts » qui hantent la vie du petit Cole. Qui n'a d'ailleurs pas de chance : jamais il ne voit de défunts qui se seraient paisiblement éteints dans leur lit. Il faut que son école soit construite sur l'emplacement d'un gibet, que la fête d'anniversaire à laquelle il est convié se tienne sur une ancienne plantation où les esclaves étaient particulièrement maltraités.

On a l'air de se moquer, mais M. Night Shyamalan joue ce jeu produit une tension complexe renforcée par la variété des manières de filmer et magnifiée par la simplicité même de chaque élément narratif, humain ou de décor. Peut-être une autre rencontre explique-t-elle la réussite de tous ces binômes : tout simplement celle des deux réalisateurs, auxquels on devait déjà la réussite de *Terre étrangère* avant que Walter Salles ne connaisse un triomphe mondial et mérité avec *Central do Brasil*. Sans pousser l'esprit de système jusqu'à prétendre que le film, avec ces deux versions, scellerait aussi la rencontre entre cinéma et télévision, on constate du moins que le talent permet d'en dépasser le clivage.

J.-M. F.

bout, espèce de fiction-hologramme que l'on peut considérer sous tous les angles. Une recommandation au passage : ne croyez ceux et celles de vos compagnons de séance qui affirmeront, au retour des lumières, « avoir tout deviné » que s'ils vous ont remis, une demi-heure au moins avant la fin du film, un morceau de papier sur lequel ils auront griffonné le fin mot de l'histoire.

Le petit Cole n'a pas de chance : jamais il ne voit de défunts qui se seraient paisiblement éteints dans leur lit

Une deuxième vision révèle aussi une réalisation extraordinairement manipulatrice, à la manière d'un numéro de prestidigitacion qui multiplie les distractions (musique, effets spéciaux, bouffées sentimentales) pour mieux duper le spectateur. Une stratégie d'autant plus indispensable que l'autre figure centrale du film, Bruce Willis, flotte dans un rôle qui le prive de ses accessoires favoris – le tricot de peau à bretelles et les armes de poing – et lui interdit les éléments essentiels de son registre – le ricanement ironique et le sourire macho. Les substituts que lui propose le réalisateur – regards mouillés et figure de celui qui ne comprend plus rien – ne suffisent pas au sauveur de la planète (voir *Armageddon*) forcé de se dissimuler derrière les effets mélodramatiques de son jeune partenaire.

Reste, au milieu de ce tourbillon, une figure de chair : l'actrice australienne Toni Colette, qui joue la mère du petit Cole. Lorsqu'il la filme – coïncé entre son impuissance parentale (fréquente dans les cas d'apparitions de cadavres à la progéniture) et l'amour maternel –, le cinéma de M. Night Shyamalan s'apaise et prend une réelle épaisseur. Le succès colossal du *Sixième Sens* aux Etats-Unis garantit d'ores et déjà au réalisateur des budgets colossaux pour ses prochains films. C'est sans doute l'opposé de ce qu'il lui faudrait pour tenir les promesses qui se dissimulent sous ce numéro de magie.

T. S.

Rencontres sous le signe du changement d'ère

Le Premier Jour. Violentes, sentimentales ou magiques, des pistes se croisent dans Rio en fête pour l'an 2000

Film brésilien de Walter Salles et Daniela Thomas. Avec Fernanda Torres, Luis Carlos Vasconcelos, Mateus Nachtergaele, Carlos Vereza, Tonico Pereira. (1 h 20.)

Ce film est la version longue d'un des épisodes de « 2000 vu par... ». Le principe de cette remarquable série produite pour Arte est que chaque histoire se situe durant le passage entre 1999 et 2000. L'épisode télé était excellent, le film l'est tout autant. Pour les mêmes raisons, qui tiennent à la manière dont, de ce cadre trop chargé de symbolisme, les réalisateurs brésiliens font l'heureux prétexte à une série de rencontres en abyme, dont l'assemblage engendre un passionnant vertige.

La première rencontre, la plus évidente, est racontée par le scénario qui concerne alternativement deux personnages, Maria et Joao. Maria est une jeune femme qui rééduque les sourds-muets. Elle vit, heureuse, avec Joao, l'homme qu'elle aime. Le matin du 31 décembre 1999, il disparaît. Joao est un taulard que les gar-



Joao (Luis Carlos Vasconcelos) dans « Le Premier Jour ».

diens laissent s'évader en échange d'un contrat sur son meilleur copain. Il doit l'exécuter ce même 31 décembre dans une favella de Rio. Maria et Joao se retrouveront, à l'extrême bord de la mort, sur le toit d'un immeuble, tandis qu'en bas s'embrace la plage de Copacabana pour les fêtes du millénaire. Cette rencontre, et la très belle suspension du temps qu'elle fait naître, est aussi la rencontre de deux genres cinématographiques : le thriller (l'histoire de Joao) et le drame sentimental (l'histoire de Maria).

La combinaison des ressources de chaque genre donne son élan

au film avant de créer ce pur instant de cinéma quand aux vertus du montage alterné succède celles d'une éphémère fusion. Mais la dynamique du *Premier Jour* fonctionne aussi sur la rencontre, jouée avec beaucoup de finesse, entre le côté symbolique de la date et la permanence du quotidien, rencontre prolongée au-delà de l'instant magique, par le télescopage entre le rêve (cinématographique) et la réalité. Cette dynamique est constamment relancée par la série de duos qui rythment le déroulement du film, à chaque fois dans un registre différent – un flic corrompu et le dé-

HORS CHAMP

■ Jean Tiberi, préoccupé du sort de la Pagode et du Champo, a écrit à Catherine Trautmann, au sujet de ces deux hauts lieux du cinéma à Paris. Pour la Pagode, qui nécessite des travaux, la Ville « pourrait s'engager à verser une aide, sous forme de fonds de concours versés à l'Etat, à condition que ce dernier assure la maîtrise d'ouvrage des travaux ». Par ailleurs, après que le propriétaire du Champollion (Paris-5^e) a annoncé vouloir vendre les murs sans renouveler le bail du cinéma, le maire a demandé de préempter ce bien. Il demande que les services du ministère de la culture étudient la possibilité « de protéger ce lieu chargé d'histoire et de mémoire ».

■ L'Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion (ACID) qui a défendu et accompagné depuis sept ans quelque 150 films, prend une nouvelle initiative en faveur des films qu'elle soutient : l'édition d'un catalogue de cassettes vidéo fort d'une trentaine de titres généralement indisponibles sur le marché classique (*Hexagone*, de Malik Chibane ; *L'Age des possibles*, de Pascale Ferran ; *A la vie à la mort*, de Robert Guédiguian ; *Coûte que coûte*, de Claire Simon ; *Déjà s'envole la fleur maigre*, de Paul Meyer ; *La Moindre des choses*, de Nicolas Philibert...). Ces cassettes peuvent être commandées à l'ACID, 14, rue Alexandre-Parodi, 75010 Paris.

Une revue en marche

« L'Image, le monde » ou le cinéma comme méthode de pensée

Elle s'appelle *L'Image, le monde*, c'est une nouvelle revue de cinéma. Encore ? Encore ! Il y a en France un nombre astronomique, astronomiquement réjouissant, de revues de cinéma. Mais celle-là ne ressemble pas aux autres. Affaire de sujets, de tonalité, de point de vue, de maquette aussi. La maquette étant ce qui se voit le premier, et ce qui convainc les moins : les fioritures qui ornent les pages ne semblent pas indispensables, l'impression en noir sur fond marron foncé fera peut-être la fortune de quelques ophtalmologistes mais n'aidera guère à partager la réflexion des auteurs.

Ces réserves faites, il faut dire le plaisir à parcourir ces pages, leurs thèmes, leur organisation, les rencontres qu'elles favorisent. « Une revue qui regarderait le monde d'un point de vue de cinéma, sans oublier que la réflexion sur l'image est aujourd'hui le plus sûr moyen de comprendre ce qui se joue autour de nous ; une revue qui aurait à charge de lier l'un à l'autre l'image au monde, toutes les images en mouvement à tout le sort du monde ; une revue " en cinéma " », explique son créateur, Patrick Leboutte. La suite explicite le bien-fondé d'un projet qui ambitionne moins de rendre compte de l'actualité, de l'histoire ou de la théorie du cinéma que de prendre le cinéma

comme méthode de pensée du monde – retrouvant au passage la véritable vocation du cinéma selon Jean-Luc Godard.

MARSEILLE ET LA BELGIQUE

Le texte de Leboutte s'intitule « En route », et *L'Image, le monde* ressemble effectivement au carnet de voyage d'un arpenteur du réel. Ce territoire possède une géographie, polarisée dans ce premier numéro sur deux points repères, Marseille et la Belgique. C'est en topographe que le philosophe et vidéaste Jean-Paul Cornu parle de Marseille, en anthropologue que le cinéaste Jean-Louis Comolli poursuit une réflexion parallèle. C'est en habitants d'une cité industrielle (Seraing) que les frères Darmerne reviennent sur leurs pas de cinéastes, en praticien que le cadreur Benoît Dervaux évoque le tournage de *Rosetta*. Sur ce chemin, il y a Roubaix, où Robert Kramer finissait de tourner ce qui devait être son dernier film, *Cities of the Plain*, lui aussi hanté par la politique et la poétique des espaces socialisés.

Ce chemin est semé de petits cailloux, chroniques buissonnières avec lesquelles la revue semble jouer en marchant, nouvelles venues du monde entier ; il y a même des salles de cinéma : les journalistes ont vu *Eyes Wide Shut*, de Stanley Kubrick ;

La Vie sur terre, d'Aberrahmane Sissako ; *Sud*, de Chantal Akerman ou *Nos traces silencieuses*, de Sophie Brédier et Myriam Aziza.

Il y a encore une place pour une méditation plus approfondie, consacrée à l'explosion du tournage en vidéo digitale (DV). Outre un questionnaire auquel ont notamment répondu Eric Rohmer, Raymond Depardon, Claire Simon et Jonas Mekas, on lira un texte important d'Alain Bergala. Refusant les hystéries (modernistes ou passésistes) qu'engendre trop souvent ce thème, son article relève les avancées et les périls nouveaux nés de cette nouvelle technique. Ce dossier théorique sur la DV complète un ensemble qui met en pratique l'un des objectifs assignés dans la brochure éditée simultanément à la sortie de ce premier numéro : *En finir avec l'apitoiement cinéphilique, accompagner les mutations contemporaines de l'image*. Cette brochure est destinée à expliquer le fonctionnement intellectuel, mais aussi matériel d'une revue qui ne dispose pour l'instant que du soutien de ses lecteurs, réunis en association.

J.-M. F.

★ *L'Image, le monde*, n° 1, automne 1999. Trimestriel. 96 p., 85 F (13 €).

Il est revenu le temps des soviets

Dans ce pays-là. Une chronique villageoise à l'étrange goût de passé

Film russe de Lidia Bobrova. Avec Dmitry Klokov, Vladimir Borchaninov, Alexander Stakheev. (1 h 25.)

C'est un village de la Russie profonde. Il y fait si froid que seules ne gèlent pas la vodka, la mauvaise langue des commères et la bonne humeur des mêmes. La vodka, ça réchauffe, et ça tue. Le bon Tchaporine, commissaire du village, voudrait bien convaincre ses administrés d'y aller plus doucement sur la bouteille, mais renoncer à se soûler, ce serait comme se renier, pour toutes ces trognons enluminées, ces brillants en grosses chausettes. Ce sont eux les héros du film, on les connaît depuis le fin fond de la littérature russe, ils sont les multiples avatars de cette figure unique, le moujik tel que l'éternité des siècles ne le change pas.

Et Lidia Bobrova les filme avec une réelle tendresse, attentive à

ces corps durcis sous l'effort, à ces mains rendues énormes par le travail, aux postures, aux démarches. C'est le plus beau du film, cette disponibilité à une manière d'occuper l'espace radicalement étrangère à ce à quoi nous a accoutumés le cinéma. Autour de ces figures, la réalisatrice construit moins un récit qu'une chronique, où les personnages hauts en couleur se succèdent le temps d'un sketch, se croisent au détour du chemin ou au seuil de l'isba de l'un ou l'autre.

On connaît donc l'histoire du brave vacher qui a failli aller soigner son ulcère sur la mer Noire (mais les apparatchiks de la ville ne l'ont pas voulu), les démelés du même bon bougre avec son épouse, l'obstination d'une mère à marier sa géante de fille et ce qu'il advint lorsqu'elle se résolut à lui trouver par correspondance un fiancé dans la prison du coin (fiancé qui se révéla un colosse malfaisant et



« Dans ce pays-là » : vodka, commères et Russie éternelle.

brutal), ou encore les facéties des ivrognes patentés du coin, et le sort funeste qui finit par les rattraper. On regarde le film, on le reconnaît tellement il ressemble, mais oui, à ce bon vieux cinéma soviétique exaltant les qualités du peuple russe, non sans porter un regard paternellement réprobateur sur ses travers, contrepartie de sa grande

âme. Un film soviétique en 2000, qui l'eût cru ? Pourtant, à l'écran, deux éléments seulement témoignent du temps présent. Ce ne sont pas des événements réels qui arrivent dans l'histoire du film, mais de mauvaises images entraînées à la télévision, et dont le brave Tchaporine dit d'emblée ce qu'il convient d'en penser : on voit Boris Eltsine, aussitôt qualifié de chef des gangsters qui ont mis le pays en coupe réglée ; puis un extrait de *Santa Barbara*, aérie occidentale dénoncée illico.

Aussi, lorsque, à la fin du film, le village réuni en une large tablée entonne la chanson qui donne son titre au film, on comprend bien quel est « ce pays-là » auquel tous aspirent nostalgiquement à retourner : non pas spécifiquement la Russie soviétique, mais la Russie éternelle dont l'Union soviétique serait devenue un des moments.

J.-M. F.

NOUVEAUX FILMS

UN THÉ AVEC MUSSOLINI

■ Inspiré d'un scénario largement autobiographique dont la première mouture date de 1951, le nouveau film de Franco Zeffirelli nous ramène dans la Florence des années 30. Il met en scène un groupe de vieilles dames anglaises, amoureuses de ce berceau des arts au point d'y avoir élu résidence, et d'un jeune garçon italien, enfant naturel d'un drapier local qui leur a confié l'éducation de son fils. L'action se déroule sur deux époques (1935, puis 1940) qui constituent, avec le durcissement du fascisme et l'entrée en guerre de l'Italie, la toile de fond du film et son principal enjeu : celui de la progressive déshillusion de ces dames qui tenaient initialement Mussolini pour un monsieur fort convenable. L'importance de cette œuvre dans le paysage cinématographique actuel étant conforme à celle de son sujet dans le contexte du fascisme italien en particulier et de la seconde guerre mondiale en général. J. M. *Film anglo-italien de Franco Zeffirelli. Avec Cher, Judie Dench, Maggie Smith. (1 h 56.)*

SUMMER OF SAM
Lire page 24
LE PREMIER JOUR
Lire page 25
LE VOYAGE DE FELICIA
Lire page 25
LE SIXIÈME SENS
Lire page 25
DANS CE PAYS-LA
Lire page 26
JONAS ET LILA
Lire page 26
BROKEDOWN PALACE
MARIAGE A L'ANGLAISE
La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

Les meilleures entrées en France						
FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie	
1 Tarzan	6	687 931	790	▼ -6 %	6 648 729	
2 Le monde ne suffit pas	5	316 134	592	▼ -3 %	3 210 378	
3 Himalaya, l'enfance ...	3	264 744	404	▲ +11 %	921 274	
4 Just Married (ou presque)	4	233 843	551	▲ +1 %	1 573 836	
5 American Pie	4	208 334	366	▲ +32 %	923 756	
6 La Fin des temps	3	208 272	420	▼ -10 %	1 049 587	
7 La Bûche	6	117 566	379	▲ +24 %	1 257 308	
8 Le Fils du Français	3	102 032	401	▲ +5 %	411 682	
9 Une pour toutes	1	101 966	421		101 966	
10 Kennedy et moi	2	91 556	143	▼ -1 %	218 619	

* Période du mercredi 29 déc. au dimanche 2 janv. inclus

Cette semaine, durant laquelle les salles de cinéma ont connu la concurrence des festivités du passage à l'an 2000 (et, dans certains cas, ont subi les conséquences indirectes des intempéries), est marquée par la stabilité. Ce sont, en effet, les mêmes deux héros, Tarzan et James Bond (dans cet ordre) qui dominent le marché depuis maintenant plus d'un mois. Il faut en revanche saluer le très beau succès d'*Himalaya*, qui a proposé au public une alternative bienvenue aux recettes traditionnelles du « film de fêtes ». Alors qu'on retrouve les classiques « comédies françaises de fin d'année » frileusement entassées au bas du tableau. Le résultat est particulièrement décevant pour le film de Claude Lelouch, *Une pour toutes*, seule nouveauté de la semaine à figurer parmi les dix premiers. En quinzième position avec 67 500 entrées en douze jours, *Qui plume la lune ?*, variante « film d'auteur » de la comédie de fin d'année, ne comble pas non plus toutes les attentes. Hors classement, il faut prendre en compte le beau succès de *Mon voisin Totoro*, qui a attiré 116 000 spectateurs depuis début décembre.

Source : "Ecran total"

SORTIR

PARIS

Jérôme Sebbag

New York, capitale du jazz, continue d'attirer des solistes du monde entier qui vont y parfaire leurs connaissances, se mesurer à leurs aînés ou simplement prendre une petite bouffée du mythe en faisant le tour des lieux de l'histoire du jazz. Parmi eux, le saxophoniste français Jérôme Sebbag, toujours prêt d'emblée ce qu'il convient d'en penser : on voit Boris Eltsine, aussitôt qualifié de chef des gangsters qui ont mis le pays en coupe réglée ; puis un extrait de *Santa Barbara*, aérie occidentale dénoncée illico.

Aussi, lorsque, à la fin du film, le village réuni en une large tablée entonne la chanson qui donne son titre au film, on comprend bien quel est « ce pays-là » auquel tous aspirent nostalgiquement à retourner : non pas spécifiquement la Russie soviétique, mais la Russie éternelle dont l'Union soviétique serait devenue un des moments.

J.-M. F.

The Chicago Rhythm and Blues Kings

Fondé au début des années 70 sous le nom de Mellow Fellows pour accompagner le chanteur Big Twist Nolan, les Chicago Rhythm and Blues Kings est l'une des formations les plus intéressantes parmi celles qui transmettent le répertoire du rhythm'n'blues et de la soul music des années 50 aux années 70. Au sextet actuel (le saxophoniste Terry Ogolini, le trompettiste Don Tenuto, les guitaristes Dave Mick et Earnest Oscar Penniston, le bassiste Bob Halaj et le batteur Willie Hayes) s'ajoute, en invité, le saxophoniste Gene Barge. *Jazz Club Lionel- Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 17^e. M^e Porte-Maillot. Les 5, 6, 7 et 8 janvier, 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 160 F.*

(Publicité)

THÉÂTRE 14/J.M. SERREAU - Loc. 01 45 45 49 77

DERNIERE 8 JANVIER

OUTRAGE AUX MŒURS

LES TROIS PROCÈS D'OSCAR WILDE

de MOÏSÈS KAUFMAN - adaptation française JEAN-MARIE BESSET

"Dramaturge étincelant, Wilde fascine..." (Le Figaro). "Emmanuel Dechartre compose une belle et douloureuse figure." (Le Point). "Une réussite totale... Très belle adaptation de Jean-Marie Besset, le plus bel hommage qu'on ait jamais rendu à Oscar Wilde." (Figaro Magazine). "Emmanuel Dechartre est un Oscar Wilde très émuant, au jeu nuancé." (Quot. du Médecin). "Huit comédiens jeunes et beaux." (Le Parisien). "Jean-François Guilliet apporte son poids en marquis et Jean-Michel Cannone sa mâle assurance." (Le Canard Enchaîné). "Tonique mise en scène de Thierry Harcourt." (Nouvel Obs.). "Instructif, passionnant, émouvant." (Pariscope).

EN RAISON DU SUCCÈS
REPRISE A L'ESPACE PIERRE CARDIN LE 3 FÉVRIER 2000

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Saint Jacques et saint Philippe, par Antonio des Castillo (1616-1668)
Musée du Louvre, aile Richelieu, 1^{er}. M^e Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 45 ; nocturne mercredi jusqu'à 21 h 45. Fermé mardi. Du 5 janvier au 31 janvier. 26 F et 45 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
L'Avare de Molière, mise en scène de Jérôme Savary.
Espace Jacques-Prévert, 134, rue Anatole-France, 93 Aulnay-sous-Bois. Le 5, 21 heures. Tél. : 01-48-66-49-90. De 33 F à 145 F.
Matriçule de Luc Besson, mise en scène de Simone Benmussa.
Théâtre du Rond-Point Champs-Élysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, 8^e. M^e Franklin-D-Roosevelt. Du 5 janvier au 30 mars. Du mardi au samedi, 21 heures ; dimanche, 17 heures. Tél. : 01-44-95-98-10. De 70 F à 150 F.

Théâtre de la Ville
LES NATIONS

SAMEDI 8 JANVIER 17H

R. Alessandrini clavecin
F. Leloux hautbois
M. Posthinkel basson
M. Spadano violon
M. Fischer-Dieskau violoncelle
C. Nwanoku contrebasse

COUPERIN - BACH - STOCKHAUSEN

95'

2 PL. DU CHÂTELET PARIS 4
01 42 74 22 77

Jean-François Rauger

KIOSQUE

LE MONDE / MERCREDI 5 JANVIER 2000

Moscou a perdu son emprise sur la Russie

Politologue au CNRS et au Centre d'études et de recherches internationales (CERI) de Sciences-Po, Marie Mendras décrit dans la revue « Le Débat » l'assemblage hétéroclite de pouvoirs locaux qu'est devenue la Russie

LES RESPONSABLES politiques occidentaux, ceux du FMI et de la Banque mondiale, en totale complicité avec « l'élite » moscovite, ont longtemps fait semblant de croire à quelque chose qui n'existait pas : une Russie en voie de transition, laborieusement occupée à passer du communisme à la démocratie capitaliste. Longtemps, on a cru, ou voulu croire, que se déroulait en Russie la même évolution qu'en Europe de l'Est. Or, à l'évidence, il n'en était rien, analyse avec brio la politologue Marie Mendras, dans le dernier numéro (novembre-décembre 1999) de la revue *Le Débat*.

Gorbatchev a bien installé un cadre institutionnel démocratique. « Mais la Constitution et l'élection libre n'ont pas créé ce lien fondamental entre les gouvernés et les gouvernants, entre le citoyen et ses représentants », écrit-elle. C'est l'échec institutionnel. Très vite, d'ailleurs, dès 1992, « l'élite » ne s'intéresse vraiment qu'à une chose : l'accaparement à son profit, au bénéfice d'un tout petit nombre de clans, des richesses. C'est l'échec de la transition vers une économie de marché. La Russie n'est ni démocratique ni capitaliste ; elle ne se dirige ni dans un sens ni dans l'autre.



Pour autant, peut-on résumer en quelques mots : « chaos, mafia, crime », la situation que connaît aujourd'hui la Fédération de Russie ? Non, dit Marie Mendras : le pays repose sur un système de pouvoirs flous ; il vit « en déséquilibre stable ». En ville, le minimum de services publics est assuré : « le

paysage est morne, mais pas cataclysmique » ; à la campagne, c'est toujours le règne des kolkhozes, rebaptisés « entreprises ». La clé de cet étonnant fonctionnement réside dans une évolution que masque la couverture médiatique des jeux d'alliance et d'argent de « l'élite » moscovite : le pouvoir échappe largement au « centre », au Kremlin.

Il s'agit du pouvoir au sens le plus pratique du terme : la capacité à faire fonctionner les services publics, à chauffer les salles de classe, à faire arriver les trains et décoller les avions, enfin à collecter, même illégalement, la fiscalité

requis pour ces tâches. Ce pouvoir-là est entre les mains des gouverneurs de région et des présidents des Républiques de la Fédération. Il n'est plus à Moscou.

LEÇONS DU TRANSFERT

Et l'on commence à peine à tirer les leçons de ce transfert. Marie Mendras observe : « Les problèmes quotidiens, grands et petits (d'une simple inscription à l'école jusqu'à l'obtention par une entreprise d'un privilège fiscal), relèvent du pouvoir quasi discrétionnaire des fonctionnaires locaux et de leurs réseaux. »

La Russie est un assemblage disparate de pouvoirs locaux. Tel est le bon point de départ pour imaginer ce qui peut s'y produire à l'avenir. C'est aussi celui que choisit Georges Nivat, qui s'est installé à Kostroma, sur la moyenne Volga, afin de dresser, hors de Moscou – dans le même numéro du *Débat* –, un portrait intitulé « Russie an IX ».

L'essentiel de ce numéro est consacré à la Russie et aux Balkans. A l'avenir, mais aussi au passé. Ainsi, présentée par Nicolas Werth, *Le Débat* reproduit une lettre de Nikolai Boukharine à Staline, datée du 10 décembre 1937 ; elle est écrite alors qu'il est accusé d'avoir participé au complot « trotskiste-zinoviéviste ». Elle éclaire, de façon pathétique, un des mystères du communisme : les mécanismes de l'adhésion militante.

Alain Frachon

DANS LA PRESSE**L'HUMANITÉ**

Claude Cabanes

■ On se doutait bien que [le président de la République et le premier ministre] allaient « rater » le salut au premier exploit du premier jour ouvrable de la première semaine de l'an 2000 : le fameux CAC 40, l'indice phare de la Bourse de Paris, a crevé, pour la première fois de son histoire, le plafond des 6 000 points. Ce perchiste-là a d'ailleurs battu 38 fois son propre record en 1999 ! Il pourrait faire sienne la devise du surintendant des finances de Louis XIV, Nicolas Fouquet, qui accumula une prodigieuse fortune en s'écriant (...) : « Jusqu'où ne montera-t-il pas ? » Ce sont à nouveau les temps que nous vivons : l'ascension fulgurante pour quelques-uns et le

« casse-pipe » pour les autres... D'ailleurs, à regarder d'un peu plus près le paysage flamboyant de la Bourse de ce 3 janvier 2000, on constate que l'action TotalFina a gagné 2 %. Le pétrolier coule, le dividendé vole : le capitalisme du nouveau millénaire vous salue bien...

LIBÉRATION

Jean-Michel Helvig

■ Les oiseaux gougrondonnés bénéficient de la mobilisation des militants de la cause animale, les arbres foudroyés sont les grandes victimes muettes du moment. (...) Au demeurant, il était plus conforme à une certaine idée que l'on se fait de la civilisation que l'attention des personnalités de l'Etat soit réservée en priorité aux hommes qui ont souffert des in- tempéries (...). Et pourtant, s'il res-

tera une trace durablement visible des tempêtes exceptionnelles qui ont écrasé le pays, ce sont les forêts qui les porteront. Les maisons se- ront restaurées, les poteaux électriques redressés, et, si l'on sait qu'avec la persévérance des hommes on peut finir par faire disparaître les traces d'une marée noire, il faudra toujours un siècle pour remplacer un arbre centenaire.

LA TRIBUNE

Philippe Mudry

■ A quoi servent les élus ? On peut se poser la question après la décision de Lionel Jospin de nommer sa conseillère pour les affaires budgétaires au secrétariat d'Etat au budget. La qualité et les compétences de Mme Florence Parly ne sont évidemment pas en cause. Ce qui l'est, c'est son profil de haut

SUR LA TOILE**BANQUE EN LIGNE**

■ Les clients de la Banque directe (groupe BNP-Paribas) pourront bientôt consulter leur compte bancaire personnel à partir du site de Yahoo, grâce à un code secret. 52 % des connexions-clients de la banque et 20 % des ouvertures de compte se font déjà via Internet. – (Reuters.)

INTERNET ÉTUDIANT

■ Grâce à un partenariat avec la société Ecritel, Alfirm, le centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de l'académie de Créteil offre 10 000 kits de connexion gratuite à Internet aux étudiants de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de Seine-et-Marne. Les CD-ROM contenant les logiciels de connexion sont à retirer dans les cafétérias universitaires.

JEUX EN RÉSEAU

■ La société française de jeux vidéo Ubisoft ouvrira prochainement sur Internet un « centre de services et de contenu » baptisé Gameloft. Il sera accessible gratuitement aux joueurs du monde entier, qui auront à leur disposition plus de 300 jeux en réseau. Le système est conçu pour tirer parti des nouveaux accès Internet à haut débit.

EN MOINS de deux ans, le format MP3 a bouleversé la distribution de musique via Internet en permettant la création de fichiers sonores à la fois peu volumineux et de bonne qualité, capables de circuler sur le réseau librement et hors de tout contrôle : une aubaine pour des millions d'internautes qui s'échangent en permanence d'énormes volumes de musique d'un bout à l'autre de la planète, sans se soucier des droits d'auteur.

L'industrie du disque a bien sûr déclaré la guerre au MP3, considéré comme un outil de piratage particulièrement dangereux. Dans de nombreux pays, la justice a commencé à pourchasser les sites illicites, et les condamnations pleuvent. Pourtant, la circulation des fichiers MP3 illicites ne fait que croître. Elle risque même de s'amplifier, car une société californienne, Napster, propose depuis peu un logiciel gratuit capable de repérer automatiquement les fichiers MP3 partout sur le réseau et de faciliter leur téléchargement. Après avoir installé le logiciel,

l'internaute se connecte sur le site Napster pour effectuer des recherches par mot clé sur les titres de dizaines de milliers de fichiers musicaux hébergés dans les ordinateurs personnels des autres utilisateurs de Napster. On s'achemine ainsi vers la création d'une im-

www.napster.com

Un nouveau système d'échange de musique en ligne vient défier les distributeurs



mais aussi du classique et des albums entiers de groupes des années 60. En outre, le logiciel affiche un répertoire des morceaux téléchargés, donne accès à des forums de discussion et crée un répertoire pour mémoriser les adresses les plus intéressantes.

Comme on pouvait s'y attendre, la société Napster précise qu'elle « ne s'engage en rien sur les fichiers MP3 possédés par des utilisateurs », rappelle que chacun doit s'assurer personnellement qu'il ne viole aucune loi sur le copyright et préfère se présenter comme une pionnière de la nouvelle économie en gestation évidente que son système ne va pas faciliter la recherche d'une solution à l'épineux problème des droits d'auteur. Face à cette nébuleuse insaisissable de mini-serveurs anonymes échangeant directement des masses considérables de musique, les éditeurs et distributeurs classiques n'ont pas encore de parade.

Jean Lasar

■ Dimanche 2 janvier à Sao Paulo, plus d'un million de personnes priaient pour la paix sous la direction de **Marcelo Rossi**, curé chanteur, ancien professeur de gymnastique, célèbre pour ses « messes aérobiques ».

■ « La fête ? Ce fut à minuit une prière à Jésus, rien de plus », raconte **Jairo**, qui, chassé de sa terre par la guerre civile, campe sous une bâche en plastique dans une rue de Bogota.

■ « Moi, au moins, j'avais mes bougies de messe et je ne risquais pas la pénurie. J'aurais même pu organiser un commerce », s'amuse **René Bousseau**, curé de l'île d'Yeu, ravagée par la tempête, privée d'électricité.

■ Lundi 3 janvier, Piazza Pia, à Rome, une mendiante meurt de froid à l'ombre du Vatican.

Christian Colombani

Abonnez-vous au Monde pour seulement **173^F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chèque.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom : _____			
Prénom : _____			
N° : _____ rue _____			
Code postal : _____ ville _____			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N° : _____ rue _____			
Code postal : _____ ville _____			
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Cle RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 9h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{ct}/min)

"Le Monde" (USPS#009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IM3 of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1519
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

L'histoire du soldat Koupine

par Alain Rollat

CELA SE PASSAIT aux premiers jours de l'an 2000 dans la lointaine Sibérie. Le soldat Pavel Koupine ne voulait pas retourner dans sa caserne. Sa première expérience militaire lui avait laissé un souvenir trop amer. Ses officiers l'avaient vendu comme esclave à un trafiquant de drogue tchéchène qui l'avait ensuite utilisé comme monnaie d'échange pour faire sortir de prison son propre fils. Vendu à bas prix (50 dollars), il avait été racheté au prix fort (9 000 dollars) par l'administration militaire. Mais celle-ci tenait à récupérer le prix de l'uniforme dont il avait été dépossédé. Elle insistait pour qu'il s'acquittât de cette dette et le soldat Pavel Koupine n'osait pas objecter.

Il laissait faire sa mère, Louba Koupina, une brave femme du village de Promichinoïe, qui essayait de remuer ciel et terre, en utilisant le téléphone de sa voi-

sine, dans l'espoir d'attendrir l'état-major. Elle cherchait à gagner du temps. Chaque fois que son fils recevait un télégramme le sommant de regagner son régiment pour y terminer son service militaire, elle téléphonait à sa caserne en expliquant qu'il le ferait volontiers le jour où il en aurait les moyens. Le soldat Pavel Koupine observait tout cela avec un extrême détachement. L'esclavage l'avait presque rendu muet. Il ne s'exprimait plus que par monosyllabes. Il semblait paralysé par la hantise des tourments qu'il avait subis. C'est sa mère qui parlait pour lui : « Si les officiers en qui il avait confiance l'ont vendu, s'acquittent de cette dette et le soldat Pavel Koupine n'osait pas objecter.

caserne, puis au front, en Tchétchénie, et, cela, il le savait. Nul, d'ailleurs, depuis ce reportage de France 2, n'entendit plus jamais parler de lui.

Jusqu'à ce qu'un écrivain russe de la nouvelle génération ait le courage de prendre le parti des serfs. On le vit « dire à ces monstres qui forment le gouvernement toute leur abjection, toute leur culpabilité et tout le dégoût qu'ils provoquent parmi les humains ». On le vit même traiter le tsar d'« être dégoûtant, bandit éhonté » et les généraux de « criminels soudoyés ». « Je suis obligé, déplorait-il, de vivre dans une société fondée sur les crimes les plus ignobles. » Ce jeune homme en colère s'appelaït Tolstoï. Cela se passait, en effet, en ces premiers jours de l'an 2000 qui annonçaient le XIX^e siècle depuis que la route du temps, installée sur les Champs-Élysées, s'était mise à tourner à l'envers...

MARDI 4 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 8 mai 1945, naissance d'un monde nouveau. Forum Planète
22.00 Vieux Gréments. Forum Planète
23.00 Kurdes, les sacrifices de la géopolitique. Forum Planète

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Canal +
19.00 Archimède. Arte
20.40 90 minutes. Sida : Le grand business des laboratoires. Bande de filles ; Génétique : Une firme maître du monde ; Les soldats perdus de la scientologie. Canal +
20.55 Il était deux fois... les grands duos. France 3
22.40 La Vie à l'endroit. Au nom de l'amour. France 2

DOCUMENTAIRES

20.15 La Vie en feuilleton. Cinq filles et une balance. [2/4]. Arte
20.30 Les Authentiques. Le sel de Guérande. Odyssee
20.45 La Vie en face. Trois histoires d'amour de Vanessa. Arte
20.45 Elena Ceaucescu, doctor horribis causa. [2/2]. Histoire
20.55 Amchi, médecine traditionnelle tibétaine. Odyssee
21.30 Thema. Les mystères du lac Baïkal. Arte

fr Monde
TELEVISION

ARTE

20.15 Cinq filles et une balance Elles pèsent entre 110 et 130 kilos, mais elles sont superbes et pètent de vie. Ces opulentes ont décidé de faire ensemble un régime et elles inaugurent l'événement par un bon dîner, évidemment. Claudia Richarz et Carl-Ludwig Rettinger ont suivi, pendant neuf mois, les efforts quotidiens de ces cinq copines qui se retrouvent régulièrement devant la balance. Un docu-soap sympathique.

21.45 Roger Caillois. [2/8]. Histoire
22.05 Les Chefs-d'œuvre et leurs Secrets. [1/6]. Un tableau, une vie. Odyssee
22.25 Jazz sous influences. [8/13]. A la française. Planète
22.35 Le Rêve américain. [4/5]. Pour solda de tout compte. Odyssee
22.55 « Le Vieux ». Camarade Luiz Carlos Prestes. Planète
23.30 Un monde sans fil. France 3

SPORTS EN DIRECT

20.00 Hockey sur glace. Ligue européenne, demi-finale aller : Lugano - Bratislava. Pathe Sport
21.15 Voile. Coupe de l'America. Eliminatoires des Challengers. Coupe Louis Vuitton (demi-finales). Paris Première

MUSIQUE

20.00 Salome Bey live à Séville. Muzzik
21.00 Beethoven. Symphonie n° 7. Saint-Moritz 1969. Par l'Orchestre international Giovanelli de Saint-Moritz, dir. Leopold Stokowski. Muzzik
21.35 Leopold Stokowski dirige « Roméo et Juliette ». Lugano 1969. Œuvre de Tchaïkovski. Par l'Orchestre de la Radio suisse italienne. Muzzik
22.00 Sonates italiennes. Par le Trio Locatelli. Mezzo
22.00 Chostakovitch. Symphonie n° 10. Par l'Orchestre de la Radio bavaroise, dir. Sir Georg Solti. Muzzik

fr Monde
TELEVISION

FRANCE 2

22.40 La Vie à l'endroit Pour sa première émission de l'an 2000, Mireille Dumas nous offre en étreinte rien de moins que le bonheur. A profusion. Une demi-douzaine de couples ayant vécu des expériences vraiment extraordinaires témoignent d'une félicité débordante, parce que l'amour a été plus fort que tout... Ce pourrait être aussi indigeste qu'une bûche de Noël trop crémeuse, mais le documentaire est habile.

22.35 Bach par Karl Richter. Mezzo
22.55 Saint-Saëns et Milhaud. Lugano, 1985. Avec Silvia Markovici, violon. Par l'Orchestre de la Radio-télévision suisse italienne, dir. Piero Bellugi. Muzzik
23.00 Orphée aux Enfers. Opéra d'Offenbach. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Monnaie, dir. Patrick Davin. Mezzo

TÉLÉFILMS

21.40 Souviens-toi de Vienne. Arthur Allan Seidelman. Festival
22.15 Nestor Burma revient au bercaill. Pierre Koralinik. TV 5
23.25 Dancing nuage. Irène Jouanet. Festival

COURTS MÉTRAGES

0.20 Ce sera du gâteau. Claude Berné. France 3

SÉRIES

20.45 Le Caméléon. La clé. Le grand plongeon. Série Club
20.50 Passage interdit. Les Saboteurs. France 2
21.00 Du rouge à lèvres sur ton col. Sixième épisode (v.o.). Canal Jimmy
22.45 The Practice. Instinct de survie (v.o.). Série Club
23.00 Profit. Cupid. Canal Jimmy
1.15 Star Trek, Voyager. Elogium (v.o.). Canal Jimmy
2.00 Star Trek, Deep Space Nine. Echos distants (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

16.55 La Grande Illusion ■■■ Jean Renoir (France, 1937, N., 115 min). Ciné Classics
17.50 Péri! en la demeure ■■■ Michel Deville (France, 1984, 100 min) O. Cinétoile
17.55 2001, l'odyssée de l'espace ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1968, 140 min). Histoire
18.00 Superman 2 ■■■ Richard Lester (Etats-Unis, 1980, 120 min). Cinéstar 1
18.45 Le Cygne et la Princesse 2 ■■■ Richard Rich (Etats-Unis, 1997, 75 min) O. Cinéstar 2
18.50 Pain, amour et fantaisie ■■■ Luigi Comencini (Italie, 1953, N., v.o., 90 min). Ciné Classics
19.30 Maigret tend un piège ■■■ Jean Delannoy (France, 1957, N., 120 min). Cinétoile
20.30 L'Homme invisible ■■■ James Whale (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 75 min). Ciné Classics
20.30 Blade Runner ■■■ Ridley Scott (version réalisateur, EU, 1982, 115 min) O. Ciné Cinémas 2
21.45 Assurance sur la mort ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 110 min). Ciné Classics
22.25 Les Oiseaux ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1963, 115 min). Ciné Cinémas 2
22.35 Coups de feu sur Broadway ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1994, 100 min). Cinéfaz
23.10 Fenêtre sur cour ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1954, v.o., 115 min). Cinétoile
23.25 Cléopâtre ■■■ Joseph Mankiewicz (Etats-Unis, 1963, v.o., 235 min). Ciné Cinémas 3



0.45 La Dolce Vita ■■■■ Federico Fellini. Avec Marcello Mastroianni, Anita Ekberg (Italie, 1959, N., v.o., 165 min). France 2

MERCREDI 5 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Mille ans d'économie. Invités : Philippe Barbet ; Joël Cornette ; J.-M. Gaillard ; B. Maris ; Stephen Pierce. Forum Planète
22.00 De l'opéra à l'opéra rock. Forum Planète
23.00 Ebola, un tueur est né. Invités : Marc Colyn ; Vincent Deubel ; François Moutou ; Hilde Sleurs ; Hervé Zeller. Forum Planète

MAGAZINES

17.00 Les Lumières du music-hall. Frehel. Alain Souchon. Paris Première
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. LCI
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Alice Evans, Patrice Leconte, Cunnie Williams. Canal +
20.05 Viva. An 2000, à chacun son utopie ! Invité : André Laganey. TSR
20.50 Combien ça coûte ? TF 1
20.50 La Marche du siècle. Y a-t-il de nouveaux comportements sexuels ? France 3
21.00 Paris modes. Portrait de Valentino. Paris Première
21.05 Strip-tease. L'armée des ombres. Une tête comme un ballon. TV 5
22.30 Ça se discute. Instinct maternel : les mères savent-elles toujours aimer leurs enfants ? France 2
22.45 La Route. Invités : Georges-Marc Benamou ; E.-E. Schmitt. Canal Jimmy
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Faux et usage de faux. France 3
0.15 Mister Biz. Patrick Bruel : retour gagnant. Notre-Dame de Paris : l'aventure continue. Jamel : l'année de la consécration. Ricky Martin et la folie latino. Agenda Bruce Willis. Julia Roberts. Tarzan, Phil Collins, Eric Serra. Luc Besson face au public. M 6
0.30 Samedi, mon amour. Canal +
0.40 Le Club. Invité : Milla Parely. TMC
1.00 Des mots de minuit. France 2

DOCUMENTAIRES

19.00 Connaissance. Dans le vent. Histoire des moulins aux Pays-Bas. Arte
19.05 Chroniques de l'Afrique sauvage. [1/24]. Mères courage. Odyssee
19.35 Ebola, une épidémie vue de l'intérieur. Planète
20.00 Spécial « Profit ». Canal Jimmy
20.15 La Vie en feuilleton. Cinq filles et une balance. [3/4]. Arte
20.30 Des bateaux et des hommes. Rossiya, un brise-glace nucléaire sur la route du Grand Nord. Planète

fr Monde
TELEVISION

ARTE

20.45 Hildegarde de Bingen Abbess dans l'Allemagne du Moyen Age, musicienne, botaniste, conseillère du pape, Hildegarde de Bingen fascine. Le mouvement New Age s'est emparé de ses chants, ses conseils diététiques font la joie des écologistes, tandis que les féministes s'émerveillent de ses audaces. Mais qui était-elle vraiment ? Difficile de le dire, car les écrits la concernant disent tout et son contraire.

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Hildegard de Bingen : une femme du XII^e siècle. Arte
20.45 Histoires secrètes de la Deuxième Guerre mondiale. [10/26]. La poche des Ardennes. Histoire
21.00 Les Clefs du chorégraphe. [8/12]. Josette Baiz, compagnie Grenade. Muzzik
21.25 Perspectives américaines. [1/8]. Inspiration antique. Planète
21.30 Sans frontières. Une odyssée africaine. Odyssee
21.40 Hitler-Staline, liaisons dangereuses. [2/3]. Pacte avec le diable. Histoire
22.25 Des hamburgers au Zimbabwe. Planète
22.25 Sans frontières. Embarquement porte n° 1. Londres. Odyssee
22.35 Série noire au Crédit Lyonnais. [6/6]. Sauve qui peut ! Histoire
23.00 Michel Petrucciani. Muzzik
23.20 Monsieur de Voltaire. Planète
23.35 La Lucarne. Petite conversation familiale. Arte
23.40 Tueurs en série. James Paul, l'Exécuteur. Odyssee
0.10 Provence. Pays d'Aix et Marseille. Odyssee
0.20 La Case de l'Oncle Doc. Avec mes quelques rides. France 3
0.25 Danger réel. L'enfer du feu. 13^{ème} RUE
0.45 Une coïncidence au paradis. Arte
0.50 8 mai 1945, une journée particulière. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 Ski. Coupe du monde. Slalom géant dames (2^e manche). Eurosport
16.00 Tennis. Tournoi messieurs de Doha (3^e jour). Eurosport
20.30 Basket-ball. Eurologue masculine (2^e phase, Groupe C : 1^{er} journée aller) : Pau-Orthez - Asvel. Eurosport

1.10 Voile. Coupe de l'America. Eliminatoires des Challengers. Coupe Louis-Vuitton. Paris Première
2.05 Basket NBA. Utah Jazz - Charlotte Hornets. Canal +

MUSIQUE

18.30 Les 60 Ans de l'Orchestre philharmonique d'Israël. Par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Zubin Mehta. Mezzo
19.30 La Truite, de Schubert. Avec Itzhak Perlman ; Pinchas Zukerman ; Jacqueline Du Pré ; Zubin Mehta ; Daniel Barenboim. Mezzo

fr Monde
TELEVISION

19.30 An Evening with the Vienna Art Orchestra. Muzzik
21.45 Musica. Yo-Yo Ma Inspired By Bach. [1/6] Six mouvements. Arte
21.55 Motown Live. Avec Regina Belle ; Patti LaBelle ; T.Q. Gerald Levert. Paris Première
21.55 La Garde républicaine. Par l'Orchestre de la garde républicaine, dir. lieutenant-colonel François Boulanger. Mezzo
22.35 Sinfonietta, de Janacek. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Rafael Kubelik. Mezzo
22.59 Hommage à Michel Petrucciani. Muzzik
23.00 Un chapeau de paille d'Italie. Mise en scène de Claudia Stavinsky. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra national de Lyon, dir. Claire Gibault. Mezzo

FRANCE 2

0.45 La Dolce Vita ■■■■ A travers les promenades dans Rome de Marcello Rubini (Marcello Mastroianni), arriviste à la séduction physique évidente mais que taraudent des doutes intérieurs, chroniqueur d'un journal spécialisé dans les faits divers et les indiscretions sur la vie privée des gens, Fellini passe en revue toutes les manifestations de décadence d'un univers déboussolé. Palme d'or à Cannes 1960. En v.o.

TÉLÉFILMS

18.15 Nestor Burma revient au bercaill. Pierre Koralinik. TV 5
20.40 Entre les mains d'un étranger. David Greene. RTL 9
20.50 Les Mômes. Patrick Volson. France 2
20.50 Les Blessures du passé. Stuart Orme [1 et 2/2]. O. M 6
23.00 Une femme dans la tourmente. Serge Moati. Téva
23.50 L'Amour assasin. Elisabeth Rappeneau. Festival

SÉRIES

19.30 Clair de lune. Annie, Maddie, jalousie & Co. Série Club
20.15 Happy Days. Un mariage original. Série Club
20.15 Friends. Celui qui se sacrifie ! RTL 9
20.45 Homicide. Surveillance. Série Club
20.45 New York District. Un moment de gloire. Cécédecidie pas comme les autres. 13^{ème} RUE
20.50 St Elsewhere. Pilote. Une journée ordinaire. Téva
21.05 Star Trek, Voyager. Elogium. Canal Jimmy
21.35 Ultime recours. Série Club
21.55 Star Trek, Deep Space Nine. Echos distants. Canal Jimmy
22.20 Les Contes de la crypte. Beauté meurtrière. Série Club
22.45 Les Soprano. La balance. TSR
22.50 Oz. Histoire de famille (v.o.). Série Club
23.10 Colombo. Le Spécialiste. TF 1
23.15 Switch. Episode pilote. 13^{ème} RUE
0.10 The PJ's, les Stubbs. A Hero Ain't Nothing But a Super (v.o.). Série Club
1.00 Profit. Cupid (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

13.10 Le Cygne et la Princesse 2 ■■■ Richard Rich (Etats-Unis, 1997, 75 min) O. Cinéstar 1
15.25 La Grande Illusion ■■■ Jean Renoir (France, 1937, N., 115 min). Ciné Classics
15.40 Hélas pour moi ■■■ Jean-Luc Godard (France - Suisse, 1992, 80 min). Ciné Cinémas 3
15.55 L'As des as ■■■ Gérard Oury (France - Allemagne, 1982, 105 min). Cinétoile
16.35 Allemagne, années 90 neuf zéro ■■■ Jean-Luc Godard (France, 1991, 65 min) O. Ciné Cinémas 1
17.20 L'Homme invisible ■■■ James Whale (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 75 min). Ciné Classics



17.35 Dersou Ouzala ■■■■ Akira Kurosawa. Avec Maxim Mounzouk, Youri Solomine (URSS - Japon, 1974, 140 min). Seasons
17.40 Fenêtre sur cour ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1954, 115 min). Cinétoile
18.15 Les Trois Ages ■■■ Buster Keaton (Etats-Unis, 1923, N., muet, 65 min). Histoire
18.35 Assurance sur la mort ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 105 min). Ciné Classics
18.40 Blade Runner ■■■ Ridley Scott (EU, version réalisateur, 1982, v.o., 115 min) O. Ciné Cinémas 3

19.35 Shadows ■■■ John Cassavetes. Avec Leila Goldoni, Ben Carruthers (Etats-Unis, 1960, N., v.o., 85 min). Cinétoile
19.45 L'Emigrant ■■■ Charles Chaplin (Etats-Unis, 1917, N., 30 min). Histoire
20.30 The Late George Apley ■■■ Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 100 min). Classics
20.30 L'Étrange Noël de Mr Jack ■■■ Tim Burton et Henry Selick (EU, 1993, 75 min). Ciné Cinémas 2

21.00 La Ballade des sans-espoir ■■■ John Cassavetes (Etats-Unis, 1961, N., v.o., 100 min). Cinétoile
22.35 Dernières heures à Denver ■■■ Gary Fleder (Etats-Unis, 1995, 110 min). Cinéfaz
23.35 Pain, amour et fantaisie ■■■ Luigi Comencini (Italie, 1953, N., v.o., 90 min). Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
17.40 Mèrose Place. 18.30 Exclusif. 19.35 Le Bigdil. 19.55 L'Air d'en rière. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Droit dans le mur. Film. Pierre Richard. 22.35 Cébrités. 0.00 Les Dessous de Palm Beach. O. 0.50 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.25 Cap des Pins. 17.55 Friends. 18.25 Nash Bridges. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Passage interdit. Les Saboteurs [2/2]. 22.40 La Vie à l'endroit. Au nom de l'amour. 0.15 Journal, Météo 2. 0.40 Ciné-Club. 0.45 La Dolce Vita ■■■■ Film. Federico Fellini (v.o.).

FRANCE 3

16.35 Les Minikeums. 17.40 Le Kadox. 18.20 Question qui va aujourd'hui ? 18.46 Un livre, un jour. 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo. 20.05 Fa si la. 20.35 Tout le sport. 20.55 Il était deux fois... les grands duos. 22.55 Météo, Soir 3. 23.30 Un monde sans fil. 0.20 Libre Court.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 90 minutes.
22.25 Primary Colors. Film. Mike Nichols (v.o.). O.
0.45 L'École de la chair. Film. Benoît Jacquot. O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
13.50 Les Feux de l'amour. 14.55 Alerte Cobra. 15.25 Le G.R.E.C. 16.30 Mission sauvetages. 17.40 Mèrose Place. 18.25 Exclusif. 19.05 Le Bigdil. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Combien ça coûte ? Le prix du risque. 23.10 Colombo. Le Spécialiste. 0.35 Minuit sport. 1.10 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 Derrick. 14.50 Le Renard. 15.55 Tiercé. 16.05 La Chance aux chansons. 16.50 Des chiffres et des lettres. 17.25 Cap des Pins. 17.55 Friends. 18.20 Nash Bridges. 19.15 Qui est qui ? 19.55 et 20.45 Tirage du Loto. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Les Mômes. Téléfilm. Patrick Volson. 22.30 Ça se discute. Instinct maternel : les mères savent-elles toujours aimer leurs enfants ? 0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

14.40 Desperado. 16.10 Les Minikeums. 17.45 C'est pas sorcier. 18.13 Comment ça va aujourd'hui ? 18.20 Questions pour un champion. 18.48 Un livre, un jour. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa si la. 20.35 Tout le sport. 20.50 La Marche du siècle. Y a-t-il de nouveaux comportements sexuels ? 22.50 Météo. 22.55 Soir 3. 23.20 Les Dossiers de l'Histoire. La Vie comme un roman : Faux et usage de faux. 0.20 La Case de l'Oncle Doc. Avec mes quelques rides.

CANAL +

13.45 Mercredi animation. 15.55 Total Recall 2070. 16.40 Apocalypse.com. Téléfilm. Anders Engström O.
► En clair jusqu'à 21.00
18.20 Flash infos. 18.30 Nulle part ailleurs. 20.30 Le Journal du cinéma. 21.00 La Proposition. Film. Lesli Linka Glatter O. 22.50 Psycho Sisters. Film. Pete Jacelone O. 0.30 Samedi, mon amour.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

19.00 Archimède. 19.45 Arte info, Météo. 20.15 La Vie en feuilleton. [2/4]. 20.45 La Vie en face. Trois histoires d'amour de Vanessa. 21.30 Thema. Les mystères du lac Baïkal. 21.35 Ballade en hiver. Ballade en été. 23.00 Les Adieux à Matiora ■ Film. Elem Klimov. 0.50 Un an après. 1.40 Et « Sapiens » inventa l'Homme.

M 6

17.40 Les Bédés de M 6. 18.35 Sliders, les mondes parallèles. 19.25 Susan ! 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.10 Une nouou d'enfer. 20.40 E = M 6. 20.50 Guill-guili. 22.55 Liaisons obscures. Téléfilm. Michael Watkins. O. 0.40 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Accord parfait. L'âge d'or de la lyrique espagnole. 21.30 Fiction. Erik Satie, d'André Breton ; Journal amoureux, de Dominique Rolin ; Ornithologie passionnelle et hasard objectif, d'André Breton.

22.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la Nuit. La réouverture du centre Pompidou. 0.00 Du jour au lendemain. Arnaud Spire (Marx, cet inconnu).

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque. 20.00 Un mardi idéal. Invités : Anne Baquet, chanteuse ; André Minville ; Fabrice Vierat. 22.30 Jazz, suivez le thème. 23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. œuvres de Quantz, de Bach. 20.40 Hommage à Gyorgy Sebok. 22.50 Les Soirées (suite). Symphonie n° 6, de Dvorak, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. V. Neumann ; Quatuor n° 2 Lettres intimes, de Janacek, par le Quatuor Prazak.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 En juin, ça sera bien. 16.00 T.A.F. 17.05 Alf. 20.30 Cinq sur cinq. Les secrets de l'ostréiculture. 17.10 L'Œuf de Colombe. Le scaphandre. 17.30 100 % question. 17.55 Tendance femme. 18.30 Derniers Gorilles de montagne. 19.00 Connaissance. Histoire des moulins aux Pays-Bas. 19.45 Arte info, Météo. 20.15 La Vie en feuilleton. Cinq filles et une balance [3/4]. 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Hildegard de Bingen : une femme du XII^e siècle. 21.40 Les Cent Photos du siècle. 21.45 Musica. Yo-Yo Ma Inspired by Bach [1/6]. 22.40 Marcel Landsowski. Une vie pour la musique. 23.35 La Lucarne. Petite conversation familiale.

M 6

13.30 M 6 Kid. 16.55 Masha Pourson. Téléfilm. Paul Zillier. 18.30 Sliders, les mondes parallèles. 19.20 Susan ! 19.52 La sécurité sort... 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.10 Une nouou d'enfer. 20.40 Les Produits stars. 20.50 Les Blessures du passé. Téléfilm. Stuart Orme [1 et 2/2] O. 0.15 Mister Biz.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Mesure, démesure. Invités : Roland Hayrabedian ; Edith Canat de Chizy ; Régis Campo. 21.30 Fiction 30. Quelques conseils utiles aux dieux huissiers, de Lydie Salvaire. 22.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la Nuit. Redécouverte : Stanislas Rodanski.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le jazz est un roman. Ornette Coleman. 19.07 A côté de la plaque. 20.00 A pleines voix. Britten. 22.30 Jazz, suivez le thème. Strange Fruit. 23.00 Le Conversatoire. Emmanuel Villaume, chef d'orchestre.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Concerto pour deux pianos et orchestre, de Poulenc, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Georges Prêtre, Gabriel Tacchino et Bernard Ringessen, pianos. 20.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Gluck, Mozart, Haendel, Susato. 22.52 Académies musicales de Saintes. Œuvres de Rossi, Wilbye, Cazzati.

Les cotes des films
■ On peut voir
■ A ne pas manquer
■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

marxiste. Trois générations cohabitent dans ce film, ancêtres, parents, enfants. Par ses questions acidulées, par l'intelligence du montage, par la focalisation sur le registre infiniment révélateur de l'intimité, Hélène Lapiower suscite des trésors d'émotion, de cruauté et de drôlerie. L'œuvre fait sentir, comme on n'en avait encore jamais eu l'occasion au cinéma, le poids insoupçonné de la vieille vulnérabilité juive sur une génération qui, n'ayant pas vécu la Shoah, n'en porte pas moins le joug.

L'opposition inflige une cuisante défaite électorale au parti au pouvoir en Croatie

La coalition de centre-gauche obtiendrait la majorité absolue au Parlement

LE PARTI au pouvoir en Croatie depuis l'indépendance de 1991, la Communauté démocratique croate (HDZ), a subi une cuisante défaite lors des législatives de lundi 3 janvier.

Selon des résultats officiels publiés quelques heures après la fin du scrutin et portant sur 61 % des bureaux de vote, l'opposition obtiendrait facilement la majorité absolue dans la future chambre des représentants (chambre basse), avec une moyenne de 57,07 % des voix. L'alliance des six principaux partis d'opposition l'emporte dans les dix circonscriptions de Croatie.

Le HDZ, déboussolé par la mort de son leader charismatique, Franjo Tudjman, le 10 décembre, a immédiatement reconnu sa défaite. « *Il est clair que nous avons perdu les élections* », a déclaré Mate Granic, ministre des affaires étrangères et vice-président du HDZ. Vladimir Seks, autre vice-président du HDZ et présenté comme le chef de file des conservateurs au HDZ, n'a pu dissimuler sa déception. « *Les résultats jusqu'à maintenant sont inférieurs à mes attentes.* » Le HDZ n'obtiendrait que 25 % des voix alors qu'il occupait 74 des 127 sièges dans la précédente législature.

Il réalise ses meilleurs scores autour de Vukovar et en Krajina, deux

de ses fiefs, deux régions profondément touchées par la guerre de 1991 et la reconquête éclair, en 1995, par l'armée croate, de territoires conquis par les Serbes. Cette amère défaite du HDZ est la première depuis l'instauration d'élections multipartites en 1990. Il régnait, depuis, en maître absolu sur le pays sous la conduite autocratique de son président Franjo Tudjman.

Le ministre des affaires étrangères, Mate Granic, n'aborde donc pas dans les meilleures dispositions l'élection présidentielle du 24 janvier. Candidat déclaré depuis la deuxième quinzaine de décembre, il devrait être investi par son parti mercredi 5 janvier, lors de la cinquième assemblée générale du HDZ, indique l'hebdomadaire *Nacional*. Après d'âpres négociations, les « radicaux » auraient finalement choisi de soutenir la candidature du « modéré » Granic. Avant le scrutin de lundi, il faisait figure de favori dans les sondages, devançant les candidats de l'opposition. Mais un retournement de tendance n'est pas exclu. Beaucoup s'attendent à ce que les électeurs accordent une prime aux vainqueurs de lundi.

Les militants d'opposition ont accueilli les premiers résultats dans l'euphorie. « *C'est un tremblement de terre politique* », « le HDZ a été

cassé », « *Fini le temps des voleurs* », ont scandé plusieurs centaines de personnes regroupées dans les étroits locaux de l'état-major de l'opposition dans le centre de la capitale. L'un des deux principaux leaders de l'opposition, Drazen Budisa, président du Parti socio-libéral croate (HLSL), a exprimé sa joie, sous les acclamations de ses supporters.

« **Fini le temps des voleurs** », ont scandé plusieurs centaines de personnes

« *Nombreux ont été ceux qui ont douté de la force de notre coalition, mais ce sont deux partis sérieux (le HLSL et le parti des sociaux-démocrates ou SDP) qui se sont coalisés et qui sont unis par la même vision d'une Croatie commune* », a-t-il déclaré. « *Les électeurs ont montré qu'ils étaient fatigués du passé et ils ont reconnu dans notre coalition une force de la victoire, une force de changement pour remplacer le HDZ. Nous allons tout faire pour gérer la Croatie de manière honnête et effi-*

cace », a-t-il ajouté. M. Budisa a indiqué qu'il se concentrerait maintenant sur l'élection présidentielle, où il est le candidat de la principale coalition de l'opposition, HLSL et SDP.

Ivica Racan, candidat de l'opposition au poste de premier ministre et président du SDP, a souligné qu'il était conscient de sa responsabilité « *envers ceux qui ont vu dans notre coalition la force politique qu'ils souhaitent au commencement du XXI^e siècle* ». « *Nous savons que cela sera difficile, mais maintenant il nous revient de justifier cette confiance* », a-t-il ajouté.

Lundi, l'alliance SDP-HLSL aurait obtenu autour de 40 % des voix et arrive en tête dans huit des dix circonscriptions. Elle les emporte toutes avec l'appoint de l'autre coalition d'opposition, regroupée autour du Parti paysan croate (HSS) et créditée de 16 % des suffrages. Etant donnée la complexité du système de représentation proportionnelle, la répartition des 145 sièges au sein du futur parlement ne devrait pas être connue avant mardi soir, voire mercredi matin. Enfin, les noms des 15 députés élus à l'étranger par la diaspora ne devraient pas être publiés avant la fin de la semaine.

Christophe Châtelot

Le Liban a connu ses incidents les plus violents depuis 1989

Des extrémistes sunnites ont défié le pouvoir et son parrain syrien

BEYROUTH

de notre correspondant

Beyrouth a inauguré l'an 2000 par un attentat, le plus grave depuis la fin de la guerre, voilà dix ans. Lundi 3 janvier, en pleine journée, un Palestinien islamiste a attaqué à la roquette l'ambassade de Russie, située dans un quartier très fréquenté de l'ouest de la ville. Il a également dirigé ses tirs sur la caserne des forces de sécurité intérieure, de l'autre côté du boulevard.

On n'a déploré aucune victime parmi le personnel de la mission diplomatique russe, mais un agent de la circulation a été tué et sept autres ont été blessés dans l'assaut donné pour maîtriser l'assaillant, retranché au cinquième étage d'un immeuble attenant où il avait pris en otage une famille sans lui faire de mal. L'homme a finalement été abattu. Selon la police, Ahmed Raja Abou Kharroub viendrait du camp d'Aïn Héroué. Sur un papier retrouvé dans sa poche, il avait écrit qu'il « *se sacrifierait pour venger Grozny* ».

Cet attentat à Beyrouth a coïncidé avec des affrontements encore plus graves survenus à Dennyé, dans le nord du pays (*Le Monde* du 4 janvier). Les deux événements mettent en

scène des militants intégristes sunnites. Dans le cas de Dennyé, il s'agit de militants qui appartiennent au groupe Al-Takfir oual Hijra, dont le chef se trouve en Egypte. Après une campagne de perquisitions – qui a permis la saisie d'armes et de munitions – pour rechercher des islamistes soupçonnés d'attentats mineurs, mais déjà considérés comme significatifs, contre des églises orthodoxes de la ville de Tripoli, une patrouille de l'armée est tombée, vendredi 31 décembre, dans une embuscade où elle a perdu cinq hommes. L'officier qui la commandait a été fait prisonnier. Son corps devait être retrouvé le lendemain, la tête tranchée « à l'algérienne ». Les rebelles ont ensuite pris le maquis dans la montagne.

AU MOMENT DES NÉGOCIATIONS

L'armée a déclenché, samedi et dimanche, une vaste opération de ratisage, hélicoptères et blindés à l'appui, au cours de laquelle quinze maquisards auraient été tués et une cinquantaine d'islamistes arrêtés. La situation semblait maîtrisée, l'armée a convié, lundi 3 janvier, des journalistes à une visite des lieux. Une autre patrouille est alors tombée dans une seconde embuscade qui a fait quatre morts sur le

terrain. Entre-temps, les rebelles se sont repliés par petits groupes vers les villages situés au bas de la montagne où ils ont attaqué la population. Deux femmes, l'épouse et la belle-mère d'un militaire, ont été enlevées puis retrouvées mortes.

On s'interroge maintenant sur la signification de ces incidents et sur un éventuel noyautage des milieux intégristes sunnites par des Palestiniens proches de Yasser Arafat. Ces derniers auraient pu essayer de battre en brèche l'autorité de la Syrie au Liban au moment où Damas engage les négociations de paix avec Israël. Si l'armée libanaise a lancé ses perquisitions contre les islamistes, c'est en effet avec l'aval syrien, surtout au Liban nord, où la présence militaire syrienne est très forte. En défiant l'armée libanaise, les islamistes ont donc défié la Syrie.

Ces troubles, s'ils se perpétuaient, mettraient Damas dans une situation embarrassante, montrant que la Syrie ne maîtrise pas bien la situation au Liban et donnant à penser qu'elle la maîtriserait encore moins en cas de paix.

Lucien Georges

La croissance a dopé les ventes de voitures en France en 1999

AVEC près de 2,15 millions de voitures vendues, le marché automobile français a connu en 1999 la deuxième meilleure année de son histoire, après le record de 1990 (2,3 millions de véhicules commercialisés). Les immatriculations ont fait un bond de 10,5 % par rapport à 1998. « *La confiance retrouvée, tant par les particuliers que par les chefs d'entreprises a constitué la base fondamentale de cette croissance, portée également par le lancement de nouveaux modèles* », a expliqué, lundi 3 janvier, le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).

Les groupes français ont bien tiré leur épingle du jeu. PSA Peugeot-Citroën est redevenu le premier constructeur national avec 29,1 % de parts de marché. Le groupe dirigé par Jean-Martin Folz a bénéficié de l'engouement pour la Peugeot 206, qui a été vendue en France à un peu plus de 155 000 exemplaires. Pour sa première année pleine de commercialisation, la 206 est la troisième des voitures les plus vendues en France, avec 7,2 % de parts de marché. Elle est devancée par deux Renault : la Mégane, qui, grâce à sa version monospace Scénic arrive en tête (avec 8,7 % de parts de marché et 186 327 unités vendues), juste devant

la Clio qui s'arroge 8,4 % du marché (180 302 unités).

Malgré ce doublé, les ventes de Renault augmentent moins vite que le marché, avec une hausse de 6,7 %. Il est vrai que Renault partait d'un niveau élevé. D'autre part la nouvelle version de la Scénic, lancée en septembre, commence juste à prendre sa vitesse de croisière : en décembre, un peu plus de 10 700 modèles ont trouvé preneur, soit 51 % de plus que le même mois de 1998.

2000, ANNÉE SANS QUOTAS

La Scénic devra compter en 2000 avec une nouvelle concurrente, la Picasso, que Citroën compte vendre à 70 000 exemplaires cette année. De quoi redonner des couleurs à la marque aux chevrons, qui affiche pour 1999 des performances décevantes, avec une petite progression de 4,5 % de ses ventes et une part de marché de 10,9 %. Citroën compte porter ce chiffre à 13 % en 2000.

Au total, les marques françaises maintiennent leurs positions avec 57,2 % de parts de marché. Les constructeurs étrangers ont eux aussi profité de la bonne tenue des ventes automobiles. Le groupe

Volkswagen (marques VW, Audi, Seat, Skoda) reste en tête avec une part de marché de 11,4 %, après une hausse de 14,9 % de ses immatriculations. Les ventes de General Motors Europe (Opel) ont augmenté de 15,9 %, celles de Ford de 10,6 % et celles de DaimlerChrysler (Mercedes, Smart, Chrysler) de 20,1 %, grâce notamment à la Classe E, deuxième voiture haut de gamme en France derrière la Safrane de Renault.

Alors que les quotas qui limitaient les importations japonaises vers l'Europe ont pris fin – le 31 décembre –, les marques nipponnes poursuivent leur offensive en augmentant leurs ventes de 20 %, portant leur part de marché à 5,2 % contre 4,8 % en 1998. Seul le groupe Fiat (marques Fiat, Alfa Roméo, Lancia) affiche une baisse de ses ventes (-7,2 %). Le constructeur italien a pâti en 1999 d'une gamme vieillissante, qu'il compte rajeunir grâce à sa nouvelle Punto. Pour l'année 2000, le CCFA estime que la croissance des ventes de voitures devrait se poursuivre, mais à un rythme ralenti. La hausse devrait se situer aux environs des 5 %, avec 2,25 millions de voitures immatriculées. Voilà un an, les professionnels tablèrent sur une petite hausse du marché de 2,9 %...

Stéphane Lauer

Trois touristes français tués dans le nord-est de la Namibie

RUNDU. Trois touristes français ont été tués et deux personnes blessées lundi soir dans le nord-est de la Namibie, près de la frontière angolaise, lors de l'attaque de véhicules de tourisme par des hommes en armes. Selon la police de Rundu (nord-est), l'attaque est survenue lundi près de la localité de Divundu (200 km à l'est de Rundu) après 18 h 00 locales (16 h 00 GMT), lorsque deux véhicules de tourisme sont tombés dans une embuscade tendue par des hommes armés en tenue de combat. Trois personnes de nationalité française ont été tuées et deux autres, dont les nationalités n'ont pas été établies, blessées. Selon la police, les assaillants pourraient être des rebelles angolais de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA, de Jonas Savimbi) qui ont ces dernières semaines, le long de la frontière Angola-Namibie, eu de nombreux accrochages avec les forces namibiennes. La Namibie s'est engagée ouvertement mi-décembre dans le soutien militaire aux forces gouvernementales d'Angola, par ailleurs son allié dans la guerre en République démocratique du Congo (RDC). -(AFP)

La justice découvre de nouveaux éléments dans l'affaire de la MNEF

LES JUGES D'INSTRUCTION parisiens Armand Riberolles et Françoise Néher ont communiqué, le 20 décembre 1999, de nouveaux éléments au parquet de Paris dans l'affaire visant la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). Les magistrats ont transmis des dépositions de témoins et de personnes mises en examen dans cette affaire indiquant que le déroulement des élections de la mutuelle, au mois de février 1999, aurait pu connaître un certain nombre de fraudes. Le procureur a saisi la quatrième section du parquet afin d'examiner les suites à donner à ces faits. Par ailleurs, comme l'a indiqué le journal *Libération* (daté 4 janvier), un réquisitoire supplétif pour « *abus de confiance et recel* » a été accordé aux deux magistrats pour enquêter, sur le versement de fonds, par le groupe Mnef, au profit de l'ancienne assistante parlementaire du député (UDF) des Deux-Sèvres, Dominique Paillé.

Jamel Debbouze entendu par la « police des polices »

LE COMÉDIEN Jamel Debbouze, âgé de vingt-quatre ans, devait être entendu, mardi 4 janvier dans la matinée, par l'inspection générale des services (IGS), « *la police des polices* » ? pour donner sa version des faits dans l'altercation qui l'a opposé à des policiers, dans la nuit du samedi 1^{er} au dimanche 2 janvier, à proximité du palais omnisport de Paris-Bercy (*Le Monde* du 4 janvier). M. Debbouze est sorti lundi en début d'après-midi de l'hôpital Saint-Antoine après que les médecins lui eurent délivré une incapacité temporaire de travail (ITT) de trois jours. M^r Jean Ennouchi, le défenseur du comédien, a fait savoir qu'il s'appropriait à déposer, mardi, une plainte contre X pour violences au nom de son client. Ce dernier, avec lequel il a eu un bref entretien téléphonique dès dimanche, lui aurait confié qu'il était « *très choqué* ». Par ailleurs, Khalid El Quandili, un proche de Jamel Debbouze, qui a porté plainte contre l'entourage du comédien (*Le Monde* du 4 janvier), après avoir été frappé et mordu, dimanche, alors qu'il venait rendre visite à son ami, s'est vu délivrer une ITT de douze jours.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Renaud Van Ruymbeke sera nommé premier juge d'instruction au pôle économique et financier** du tribunal de grande instance de Paris, indique la Chancellerie dans son document de propositions d'affectations (la « *transparence* ») de magistrats, qui devra être examiné dans quelques semaines par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Le conseiller près la cour d'appel de Rennes, qui avait signé l'« *appel de Genève* » contre la corruption et le blanchiment avec une quinzaine d'autres magistrats européens, avait souhaité rejoindre le pôle économique et financier de Paris.

■ **CORSE : Patrick Beau, substitut général à Colmar, a été proposé au poste de procureur de la République de Bastia** (Haute-Corse) par le ministère de la justice. Si le Conseil supérieur de la magistrature entérine cette nomination, M. Beau remplacera Bernard Farret, mis en examen, le 30 novembre, dans une affaire concernant ses anciennes fonctions de procureur adjoint à Grasse (Alpes-Maritimes).



Il a besoin de vous !

La Ligue pour la Protection des Oiseaux agit actuellement dans l'urgence pour sauver les oiseaux mazoutés victimes du naufrage de l'ERIKA et, au delà, pour défendre la biodiversité de la mer et la préservation des espaces naturels marins et littoraux.

Entreprises et particuliers, vous pouvez agir aussi en soutenant, par vos dons, l'action de la LPO. Appelez-nous ! Merci.



Tél : 05 46 82 12 34
Fax : 05 46 83 95 86



La LPO est une association sans but lucratif, reconnue d'utilité publique, apolitique et indépendante. La LPO remercie Le Monde ainsi que les entreprises et les particuliers qui l'ont déjà rejointe dans son action.